

DÉVALUATION DU DINAR : VERS UNE AUGMENTATION DES PRIX DES MÉDICAMENTS ? P. 2

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information D'ORAN

Conférence de presse
de Amar Brahmia

LA POLÉMIQUE ENFLE P. 16



Annulation de commandes,
délais de livraison, non-respect des prix

DES CONCESSIONNAIRES AU BANC DES ACCUSÉS P. 3

Constantine

Une femme aspergée
d'essence et brûlée
en pleine rue

P. 4

Grève à «Aigle Azur»
Perturbations
sur les vols entre
Paris et Alger P. 2

Publicité

Djezzy Go Ahdar UN MAX DE HADRA

50 DA = 50 MIN

1,75 DA/30 SEC VERS LES AUTRES RÉSEAUX

COMPOSE *720#

DJEZZY
جازي

Dévaluation du dinar

Vers une augmentation des prix des médicaments ?

Si le marché du médicament connaît, ces derniers mois, une stabilité sur le plan de la disponibilité des produits, à des exceptions près, il fait face, actuellement, au problème de l'autosuffisance et d'une probable augmentation des prix.

Mokhtaria Bensaâd

Selon les chiffres officiels de 2015, la production nationale représente 45%, en valeur sur le marché local et 55% en volume. Des taux, selon le président du Syndicat national des pharmaciens d'offices (SNAPO), M. Belambri, qui demandent encore des efforts, en comparaison avec les pays voisins et du Moyen-Orient comme le Maroc, la Tunisie et la Jordanie qui assurent entre 70 et 80% d'autosuffisance en matière de médicament. L'Algérie n'en n'est pas encore à ce stade mais a mis sur rail beaucoup de projets d'investissement dans le secteur pour, nous confie le représentant du SNAPO, encourager la production du médicament. 120 projets, dans ce sens, devraient voir le jour dans quelques années pour renforcer la production locale, assurée jusque-là par les 78 unités de production seulement. Mais pour concrétiser tous ces projets et conforter cette politique d'investissement dans la production du médicament, il est, tout à fait, normal que les producteurs demandent une aide pour rester dans les coûts de production, estime notre interlocuteur étant donné que «tous les produits de consommation ont augmenté, sans oublier la dévaluation du dinar et la production du médicament qui reste liée au salaire, au transport, au marché international et à la matière pre-

mière». Des paramètres qui rentrent en jeu dans le marché du médicament et qui ne laissent pas le choix entre le maintien des prix, l'augmentation ou même la baisse si de l'autre côté, on parle d'encourager la production nationale. Pour rappel, le président de l'UNOP, M. Abdelouahab Kerrar, avait tiré la sonnette d'alarme, sur l'urgence de la révision des prix des médicaments, en déclarant, «avec l'inflation qui a touché les coûts salariaux et les coûts des intrants, et avec les retombées négatives des fluctuations du taux de change du dinar, ce gel de nos prix équivaut à une mise à mort programmée de la production nationale».

Pour le président du SNAPO, «il est important de préserver cette industrie pharmaceutique et il est, tout à fait, normal que les producteurs veulent que les prix soient revus à la hausse. Sur la disponibilité des médicaments, M. Belambri rassure que la situation s'est beaucoup améliorée depuis que le dossier est géré par la commission composée des représentants du ministère de la Santé, des importateurs et des producteurs. «Lorsqu'il y a des perturbations dans le marché du médicament, elles ne durent que quelques semaines maintenant pour des raisons liées à des ruptures à cause de problèmes sur le marché international», a expliqué M. Belambri.

Grève à «Aigle Azur»

Perturbations sur les vols entre Paris et Alger

R. N.

La compagnie «Aigle Azur», dont les pilotes de ligne sont en grève, depuis le 27 août dernier et jusqu'au 3 septembre, prévoit quelques légères modifications d'horaires de ses vols pour les journées d'aujourd'hui, mardi et demain, mercredi.

Pour la journée d'aujourd'hui, les vols entre Paris-Orly Sud et Alger sont touchés. Le ZI224 qui devait relier Alger à Paris, avec départ à 15h45 (arrivée 18h55) est remplacé par le vol ZI258, avec décollage à 19h05 (arrivée à 22h15). Et le ZI257 entre Orly et Alger, qui devait décoller à 17h05 (arrivée à 18h10), partira à 16h05 (arrivée à 17h10). Ces deux vols sont opérés par HiFly. La suite du programme sera mise en ligne, progressivement, précise «Aigle Azur».

Hier lundi, aucun vol n'a été affecté, le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), section «Aigle Azur», ayant «suspendu la grève, dans l'espérance de relancer les discussions avec la direction». Le préavis reste, toutefois, en vigueur jusqu'au 3 septembre.

Pour la direction de la compagnie, les discussions avec le SNPL se poursuivent et ont, d'ores et déjà, permis des avancées sur deux points relatifs à l'organisation du travail, notamment, des aménagements de planning, déjà accordés par la Direction et actés par le SNPL.

«La mise en œuvre du préavis de grève sur les journées du 1^{er} et 2 septembre ne constitue donc pas un signe d'échec des négociations mais, davantage, un moyen de pression pour peser sur les points restants soumis à discussion», indique encore, la compagnie dans un communiqué. L'impact salarial direct de ces derniers ne permettant pas à la Direction d'y donner suite, en l'état, celle-ci a fait des contre-propositions concrètes au SNPL pour sortir de ce conflit», souligne le document.

La compagnie «Aigle Azur» informe ses passagers qu'elle avait déjà mis en place des solutions préventives et qu'elle continue à travailler, activement, afin de maintenir l'intégralité de ses vols et transporter l'ensemble de ses passagers, pendant ces deux jours de grève. Les modifications éventuelles relatives au programme de vols des 1^{er} et 2 septembre seront communiquées sur son site Internet, dans la journée de demain, 30 août.



ANALYSE

Yazid Alilat

Jeux virtuels à munitions réelles en Syrie

Depuis le coup d'Etat militaire manqué de juillet dernier, la Turquie est sur des braises ardentes: montrée du doigt par l'UE avec le retour de la promulgation de la peine de mort promise aux «putschistes», ciblée par des attentats terroristes imputés à Daech et au PKK, menacée sur ses frontières avec la Syrie par les indépendantistes kurdes soutenus par les Etats-Unis. Trop, c'est trop, se sont dit les autorités turques après l'attentat de Gaziantep (54 morts, majoritairement des femmes et des enfants), en mettant en place une vaste opération militaire en territoire syrien (Bouclier de l'Euphrate) pour détruire les bases de Daech dans cette partie du nord de la Syrie et, dans la foulée, solder ses comptes avec l'opposition kurde installée à ses frontières avec la Syrie.

L'offensive turque est perçue comme des représailles contre l'EI, auteur de plusieurs attentats à la bombe durant cet été à Istanbul et Ankara, et au-delà pour venir en aide à l'opposition syrienne notamment du Front Al Nosra qui lutte contre le régime syrien d'Al Assad. Dans cette mêlée, il y a bien sûr le rôle des Etats-Unis qui est primordial, puisque Washington a donné sa bénédiction à l'offensive turque contre l'EI, mais a accepté du bout des lèvres l'autre objectif de l'armée turque, celui de démanteler les camps de l'opposition kurde du PKK et du PYD. Dimanche soir à Gaziantep, le président turc Erdogan a été clair: la Turquie veut lutter avec «la même détermination» contre les combattants kurdes et contre l'EI. «Nous avons la même détermination» à combattre le Parti de l'union démocratique (PYD, kurde) en Syrie que l'EI et «nous n'accepterons aucune activité terroriste à, ou près de, nos frontières».

Le président turc est en fait remonté contre les Européens et les Américains qui, selon lui,

n'ont pas réagi comme il l'espérait lors du putsch des généraux de juillet dernier. Pis, il soupçonne même certains pays membres de l'UE d'avoir eu vent de ce coup d'Etat et de n'avoir rien fait, souhaitant en fait sa «chute». D'où ce froid actuel entre Ankara et Bruxelles, alors que Washington s'est empressé d'envoyer à Ankara le vice-président Joe Biden pour réaffirmer son soutien au président turc, et surtout légitimer son offensive contre l'EI en Syrie et fermant les yeux sur l'attaque des positions des Kurdes, qu'ils soient du PKK ou du PYD. D'autant que Joe Biden a refroidi les ardeurs des combattants kurdes syriens au sein desquels il y a également ceux du PYD turc, en leur disant depuis Ankara qu'ils n'auront «en aucune circonstance le soutien des Etats-Unis s'ils ne respectent pas leurs engagements, un point c'est tout». Le soutien des Etats-Unis à la Turquie trouve ses raisons dans l'utilisation de bases locales pour l'aviation de la coalition internationale qui bombarde les positions de l'EI en Syrie.

Pour autant, les rebelles kurdes du PKK restent actifs et ont définitivement mis fin au deal avec Ankara qui a classé le mouvement ainsi que le parti de l'Union démocratique (PYD) kurde comme organisations terroristes. Autrement dit, la guerre est de nouveau déclarée entre la Turquie et les indépendantistes kurdes qui avaient été armés par les Etats-Unis. Mais, d'une manière globale, Ankara a été soutenue dans cette offensive contre Daech en Syrie autant par Bruxelles que par Washington, et montre ainsi qu'elle n'a jamais «comploté» avec l'Etat islamique. Et, du coup, la Turquie peut desserrer l'étau qui l'a enserré depuis les purges opérées après le putsch militaire raté. Comme elle met en valeur la faiblesse actuelle du président syrien qui n'a pas réagi à une violation de son territoire.

Auto-route Est-Ouest

Les travaux sur le tronçon d'El Tarf et tunnel Djebel El Ouahch relancés prochainement

Le ministre des Travaux publics et des transports, Boudjemaï Talai a indiqué lundi à Alger, que les travaux au niveau du tunnel Djebel El Ouahch (Constantine) et du dernier tronçon d'El Tarf, situés sur l'autoroute Est-Ouest seront relancés prochainement. Ce projet est ainsi débloqué et sera confié à une entreprise qui sera désignée prochainement par l'Agence Nationale des autoroutes (ANA), après le retrait du

consortium japonais Coajaal. «Le problème a été résolu à l'amiable avec l'entreprise japonaise Coajaal. Les travaux vont démarrer au niveau du tunnel de Constantine et pour la réalisation du tronçon de 84 km à El Tarf», a souligné le ministre au cours d'un point de presse à l'issue d'une visite de travail et d'inspection dans la capitale. Une fois totalement achevée, l'autoroute Est-Ouest desservira plusieurs wilayas du nord du pays

en reliant les frontières tunisiennes aux frontières marocaines sur 1.216 km. Pour rappel, la partie Est du projet (Bordj Bou Arréridj) a été confiée au consortium japonais en 2006. Ce dernier a suspendu les travaux de réalisation suite à un différend avec les autorités algériennes. Le ministre a fait savoir que des travaux seront également lancés au niveau des tronçons de l'autoroute Est-Ouest de la wilaya d'El Tarf.

Annulation de commandes, délais de livraison, non-respect des prix

Des concessionnaires au banc des accusés

La relation concessionnaires-clients acheteurs de véhicules neufs n'est pas au beau fixe. Le ministère du Commerce vient de le rappeler encore une fois, en révélant que ses services ont reçu en deux mois près d'une vingtaine de requêtes de clients mécontents des prestations des concessionnaires automobiles.

Abdelkrim Zerzouri

Nous avons reçu, durant les mois de juin et juillet derniers, 18 requêtes à l'égard des concessionnaires qui n'auraient pas respecté leurs engagements vis-à-vis de leurs clients», a précisé dans ce contexte le directeur général du Contrôle économique et de la répression des fraudes auprès du ministère Abderrahmane Benhazil. Ce dernier a laissé entendre qu'une opération de vérification de ces pratiques est toujours en cours. Mais, selon ce responsable, citant un bilan provisoire de cette opération en question, «les services du ministère ont effectivement relevé des pratiques interdites par la réglementation en vigueur». Malgré le sévère contrôle opéré par les pouvoirs publics dans ce créneau, les dépassements contre les clients subsistent encore. On est loin de l'arnaque à grande échelle qui a sévi lors du lancement des activités des concessionnaires, mais les entorses à la réglementation font toujours l'actualité dans ce créneau, dont «le non respect par certains concessionnaires des termes de la commande», comme l'a souligné le directeur général du Contrôle économique et de la répression des fraudes auprès du ministère. Détailant l'objet des plaintes déposées ces deux derniers mois, ce dernier signale : «l'annulation des commandes des véhicules», qui constitue la principale cause de litige (9 requêtes), «suivie du non respect des délais de livraison», en second lieu (5 requêtes). Et les clients ont également protesté contre le «non respect des prix de cession figurant sur les bons de commande» (3 requêtes) et contre «la vente d'un véhicule ne répondant pas aux attentes» (1 requête). Neuf (9) du total des 18 requêtes reçues par l'administration centrale, a fait savoir M. Benhazil, ont donné lieu à une décision favorable aux clients, soulignant à ce propos que les concessionnaires se sont engagés à respecter leurs engagements, alors que les neuf autres plaintes sont toujours en cours de traitement. Le même responsable a rappelé, dans ce cadre, qu'en cas de non respect des termes de la commande, la loi en vigueur prévoit que les deux parties (concessionnaire et client) peuvent convenir d'une solution à l'amiable. En cas de refus du client de la solution proposée, poursuit-il, le concessionnaire doit, sous huitaine, reverser au client l'acompte ou

le montant intégral versé avec une pénalité représentant 10 % du prix du véhicule. «Si le concessionnaire refuse de se soumettre aux dispositions de la loi, cela est considéré comme une pratique contractuelle abusive à l'encontre du consommateur», a précisé M. A. Benhazil. Ainsi, «les contrevenants seront sévèrement sanctionnés suivant la réglementation en vigueur qui prévoit le paiement d'une amende variant entre 50.000 et 500.000 DA et une poursuite judiciaire».

Pour rappel, le ministère du Commerce avait publiquement établi, au mois de juin dernier, «la grande déception» des clients de certains concessionnaires de véhicules, qui «n'ont pas honoré leurs engagements envers leurs clients et la réglementation.» Indiquant «le ministère reçoit chaque mois des dizaines de plaintes, qui dénoncent les dépassements de certains concessionnaires et le non respect des conditions de vente, dont le versement de 10 % à la commande, ainsi que la durée de livraison du véhicule, qui ne doit pas dépasser les 45 jours». Dans le sillage de ces évènements, le ministère du Commerce a adressé, au mois de juin, une note à l'Association des concessionnaires automobiles et leurs agents agréés d'Algérie (AC2A) après avoir reçu plusieurs requêtes de clients par lesquelles ils dénoncent une augmentation injustifiée des prix de vente des véhicules neufs commandés par rapport aux prix figurant dans le contrat de commande. Cette note du ministère avait relevé que «ces concessionnaires justifient l'augmentation des prix de vente des véhicules neufs par la dépréciation du dinar en précisant que cette hausse leur permettra d'éviter les ventes à perte», jugeant ce comportement «contraire» aux dispositions de l'ordonnance relative à la concurrence de 2003. En conséquence, le ministère avait considéré que les arguments présentés par ces concessionnaires sont «injustifiés». L'article 29 du décret exécutif relatif aux conditions d'exercice de l'activité des concessionnaires de véhicules neufs stipule clairement que «le prix de vente figurant sur le bon de commande du véhicule neuf doit être ferme, non révisable et non actualisable à la hausse (...).» Encore un rappel à l'ordre et des menaces à peines voilées contre les concessionnaires qui ne respectent pas scrupuleusement la réglementation.

Céréales

Chute de la production de céréales

Yazid Alilat

C'est une production céréalière tout juste moyenne, sinon en net déclin, qui a été réalisée au cours de la campagne agricole 2015-2016. Selon le ministre de l'Agriculture, Abdesslam Chelgham, la production de céréales d'hiver s'est établie à seulement 33 millions de quintaux, soit 3,3 millions de tonnes, contre 40 millions de quintaux réalisés en 2015.

La baisse de la production céréalière s'explique, a indiqué le ministre, par plusieurs facteurs, notamment la sécheresse qui a touché différentes régions du pays à vocation céréalière particulièrement Tiaret, Sidi Bel Abbès, Tébessa et Ain Témouchent. M. Chelgham a souligné hier lundi, durant une réunion d'évaluation du dispositif spécial Aïd El-Adha, que la wilaya de Tiaret, l'une des principales régions céréalières, avait été particulièrement touchée par le gel. «Les facteurs climatiques sont à l'origine de la baisse de la production céréalière dans l'ouest du pays à hauteur de 40%», a-t-il précisé. Le recul de la production céréalière, qui va induire une hausse des importations dont le blé meunier, est par ailleurs observé depuis plusieurs années, indépendamment des conditions météorologiques, constamment invoquées pour justifier les faibles niveaux de production, sans pour autant que l'on explique les raisons des faibles rendements de la céréaliculture algérienne. En 2015, l'Algérie a produit 40 millions de quintaux de céréales contre 35



millions lors de la saison précédente, soit une hausse de 14,3%, alors que le ministère tablait sur une récolte de 43 millions de quintaux.

Depuis l'année 2009 où la production avait établi un record à 61,2 millions de q (6,12 millions de tonnes), les campagnes céréalières avaient été marquées par une évolution en dents de scie : 45 millions de q en 2010, puis 42,45 millions de q en 2011,

51,2 millions de q en 2012, puis recul à 49,1 millions en 2013 et baisse encore à 35 millions de q en 2014. Fatalement, les importations de céréales, dont le blé meunier ou blé tendre, se sont établies en 2015 à 3,43 milliards de dollars contre 3,54 mds de dollars en 2014, alors que les quantités importées ont augmenté à 13,67 millions de tonnes contre 12,29 mt en 2014.

AADL 1 et 2

Convocation des souscripteurs à partir du 5 septembre

L'Agence nationale d'amélioration et développement du logement (AADL) convoquera, à compter du 5 septembre prochain, les souscripteurs AADL 1 et 2 pour retirer les ordres de versement (OV) des tranches restantes, a indiqué lundi un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville.

Les convocations pour le retrait des ordres de versement se fera par le biais

du site de l'agence (www.aadl.dz) selon des rendez-vous précis, précise le communiqué.

Les souscripteurs du programme AADL 1 qui ont versé la troisième tranche sont invités à retirer les ordres de versement pour la quatrième tranche au niveau des wilayas d'Alger, Sidi Bel Abbès, Batna, Annaba et Skikda.

Pour les souscripteurs du programme AADL 2 qui se sont acquittés de la

première tranche, ils sont appelés à verser la deuxième, troisième et quatrième tranches au niveau des wilayas de Tipasa, Sétif, Kenchla, Batna, Ain Témouchent et Bechar.

Selon la même source, les ordres de versement pour la wilaya d'Alger se fera au siège de la Direction générale de l'agence située à Saïd Hamdine et auprès des directions de wilayas pour les autres wilayas.

Raina Raïkoum

Par Moncef Wafi

La bataille de la rentrée sociale

Les prévisions météo annoncent une rentrée sociale chaude. Brûlante. Incendiaire. Des orages au-dessus de la zone industrielle de Rouiba. Des nuages et des risques de tempête sur l'école et des précipitations chez la majorité des familles algériennes. Le pays s'apprête à vivre une rentrée sociale délicate. Encore une pour ne pas déroger à la règle nationale. Les syndicats ont déclaré la guerre à la suppression de la retraite anticipée et les armes se fourbissent sous le soleil implacable de la République. Sit-in balistique, grève kamikaze, blocus à fragmentation font partie du plan de bataille des syndicats. De l'autre côté de la barricade, on annonce un important arrivage de matraques, bombes lacrymogènes et tenues anti-émeutes dernière génération. On parle aussi de l'ouverture de nouvelles prisons et du renforcement de l'arsenal juridique qui interdit de parole les syndicats après les militaires à la retraite. Des sources anonymes proches du gouvernement évoquent également les discours de Saadani et Ouyahia, déjà écrits et prêts à être largués sur la population sans défense. De véritables armes de destruction massive des neurones. Qu'à cela ne tienne, à la guerre comme à la guerre et vous pouvez toujours vous essuyer les mains avec la Convention de Genève si ça vous tente des fois. Les forces en présence sont organisées. La guerre psychologique a

déjà commencé en amont. Les communiqués sont distribués et les appels à la mobilisation lancés par les syndicats qui rameutent leurs éléments. Chez l'ennemi, une manœuvre digne de Sitting Bull a fait merveille. L'ultimatum du 1^{er} janvier 2017 a été perçu par les généraux comme une stratégie militaire de tout premier ordre. Il a eu pour effet de disperser les rangs d'en face et de créer une brèche parmi les alliances. Des milliers de désertions ont été enregistrés et la course au dépôt des dossiers des départs volontaires a vidé les rangs des syndicats. Une deuxième lame est attendue pour achever les blessés. Le général Sidi Saïd est chargé de mener la cavalerie en portant l'étendard des métiers pénibles. Suffisant pour mâter la révolution du bleu Shanghai et remporter une victoire écrasante. Diviser pour régner, la devise est aussi vieille que la nuit et il suffit juste de viser au milieu. Les métiers pénibles vont abandonner le champ de bataille et ne resteront que les irréductibles. Les héros anonymes qu'on chassera à coups de matraques dans le dos. Qu'on vaporisera à l'aérosol et qu'on menacera de licenciement. On signera un armistice et le gouvernement, grand seigneur, décidera d'une augmentation de 5% des salaires. Tournée générale pour tous les prolos de l'Algérie. En 2017, la loi de finances augmentera les taxes de 30%. Comme quoi, rien ne changera dans ce pays !

Protection des barrages et traitement des eaux

Une facture salée

La mise en place d'un système de protection du barrage Béni Haroun (Mila), le plus important du pays, et le traitement de l'eau, en son amont, a coûté à l'Etat la bagatelle de 11 milliards de dinars.

R. N.

Pour faire face aux déséquilibres hydriques et aux cycles de sécheresse qui frappent l'Algérie, l'Etat n'a d'autres choix que de mobiliser les eaux superficielles à travers la réalisation notamment de barrages hydrauliques. L'Algérie recèle, à ce jour, 94 barrages répartis sur les 48 wilayas, en attendant la réalisation d'une dizaine d'autres, d'ici 2019. Les objectifs tracés par l'Etat, en matière de la mobilisation de ressources hydriques, sont atteints. L'ensemble des barrages réalisés et mis en service ont une capacité de stockage de 7 milliards m³ d'eau. Avec une telle quantité d'eau, l'Algérie se trouve à l'abri du stress hydrique pendant 2 ans sans pluie, estiment les responsables du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement (MREE). Néanmoins, l'eau emmagasinée dans des barrages nécessite un processus de traitement avant qu'elle soit versée dans les réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) ou bien au système d'irrigation agricole. Une telle opération nécessite d'importants financements. A titre illustratif, la protection du lac du barrage de Béni Haroun consiste en la dépollution des effluents issus des 8 communes de Mila, située, en amont, du barrage de Béni Haroun, qui a coûté à l'Etat la bagatelle de 11 milliards de dinars. Le même système de protection est conçu pour l'ensemble des barrages au niveau national, afin de

les protéger contre certains phénomènes naturels. Il s'agit, selon un document du département d'Abdelkader Ouali, de lutter contre l'envasement du barrage issu, en partie, des eaux usées brutes, contre l'augmentation du taux d'oxygène qui évitera ainsi la fermentation des eaux du lac, lit-on, dans le document du MREE. Ce système de protection des barrages permet également, de lutter contre l'apport de matière azotée qui peut compromettre la vie piscicole du lac, la lutte contre l'apport de substances phosphorées, à l'origine de l'eutrophisation du lac entraînant une profusion d'algues et l'éradication des nuisances et des risques épidémiologiques actuels, ajoute la même source. Pour le barrage de Béni Haroun, le schéma directeur d'assainissement a abouti à la mise en œuvre d'un programme qui consiste en la réalisation de 5 stations d'épuration et de 45 km de collecteurs qui acheminent les effluents vers les 5 stations. La capacité totale qui sera installée, une fois le système réalisé dans sa globalité, soit à la fin de l'année 2017, avoisinera les 300 000 équivalents habitants contre un débit total journalier des eaux à épurer équivalent à 40 200 m³/j. La mise en place du même système pour la protection des barrages et le traitement de leurs eaux en amont de l'infrastructure, coûtera cher à l'Etat, a expliqué une source du ministère des Ressources en eau. Et de telles dépenses sont obligatoires, car la durée de vie d'un

barrage est tributaire de la mise en place d'un système pour sa protection, a ajouté la même source, expliquant qu'on ne peut pas «lésiner» sur les moyens pour ne pas fragiliser une infrastructure qui a coûté des centaines de milliards de dinars à l'Etat.

TRANSFERT DES EAUX DE CHOTT EL GHARBI VERS TLEMCEN, NAÂMA ET SIDI BEL-ABBÈS

Par ailleurs, la même source a fait savoir que le transfert des eaux de Chott El Gharbi, vers les wilayas de Tlemcen, Naâma et Sidi Bel-Abbès, pour une enveloppe financière de 40 milliards de DA, est conçu pour subvenir, prioritairement, aux besoins en eau potable de la population jusqu'à l'horizon 2030. L'objectif consiste à mobiliser et à transférer un volume de 40 millions de m³/an, pour l'alimentation en eau potable (13,75 millions de m³/an) et le développement socio-économique de la région (26,25 millions de m³).

La réalisation d'un tel programme permettra l'approvisionnement en eau potable d'une population de l'ordre de 165 000 habitants, à travers 18 communes, lit-on encore, dans le document du MREE. A la mise en service de la totalité du système, la situation en matière d'alimentation en eau potable, de ces localités, qui est aujourd'hui de 1j/2 à 1j/3 durant 3 à 6 heures, connaît une amélioration très significative, a indiqué la même source.

Publicité

EXPLOREZ LE MONDE
à partir de 82,800 DZD

Il y a encore tellement de choses à découvrir dans le monde. Saisissez cette offre exceptionnelle et découvrez nos 24 passionnantes destinations qui vous sont proposées. Réservez jusqu'au 15 Septembre 2016 pour un voyage prévu entre le 1er Septembre 2016 et le 30 Juin 2017.

DESTINATION	CLASSE ECONOMIQUE A PARTIR DE* (DZD)	CLASSE AFFAIRES A PARTIR DE* (DZD)
Kuala Lumpur	82,800	219,000
Taipei	89,500	209,400
Hanoï	89,600	233,800
Bali	89,600	242,800
Tokyo	89,900	230,000
Singapour	91,300	237,900
Maldives	91,700	238,900
Colombo	92,300	239,500
L'Île Maurice	100,900	265,000
Sydney	154,000	395,000

NE VISITEZ PLUS VOTRE DESTINATION, VIVEZ-LA !

Hello Tomorrow

Emirates

*Términes et conditions applicables. Les tarifs ci-dessus sont exprimés en toutes taxes comprises. Cette offre est valable au départ d'Alger. Réservez jusqu'au 15 Septembre 2016 pour un voyage prévu entre le 1er Septembre 2016 et le 30 Juin 2017. Les frais peuvent varier selon l'évolution des taux de change et/ou réglementations gouvernementales selon l'itinéraire choisi. Pour plus d'informations, contactez votre agent de voyages local, appelez Emirates au 0 983 299 298 ou visitez le site emirates.com/dz

**FLEXY PLUS,
DU CRÉDIT SANS TE DEPLACER**

3G Djazzy 01:30
< Messages
COMPOSE
***440#**

DJAZZY

معاشرة دا

www.djezzy.dz

Tunisie

Un «quadra» au secours de la jeune démocratie tunisienne ?

Plus jeune Premier ministre de l'histoire moderne de la Tunisie, Youssef Chahed tranche avec le profil des autres dirigeants récents du pays, mais le dynamisme qu'on lui prête pourrait se heurter à une marge de manœuvre réduite.



Par Kaouther Larbi de l'AFP

Vendredi soir, la jeune démocratie tunisienne s'est offert le plus jeune de ses chefs de gouvernement depuis l'indépendance du pays en 1956. A bientôt 41 ans, Youssef Chahed, issu de Nidaa Tounès, parti fondé par le président Essebsi, a obtenu confortablement la confiance du Parlement avec 168 voix sur 217 députés.

En charge des Affaires locales dans l'ex-gouvernement de Habib Essid, M. Chahed, le 7e Premier ministre tunisien en moins de six ans, a prêté serment le lendemain, à la tête d'un cabinet lui-même rajeuni et féminisé, de 26 ministres et 14 secrétaires d'Etat. Avant de prendre officiellement ses fonctions lundi, son premier discours au Parlement a séduit la presse. «Il est clair qu'il a bien travaillé, avec ceux qui l'entourent, l'image et la forme de son discours», a écrit le journal Assabah. Mais son gouvernement ne pourra bénéficier d'aucun état de grâce dans un pays miné par d'énormes problèmes socio-économiques et sécuritaire, dont les finances sont au bord de l'asphyxie. «Nous ferons confiance, sans plus, à ce nouveau gouvernement que nous devrons avoir à l'oeil», a relevé le journal Le Quotidien.

Ingénieur agronome de formation, Youssef Chahed est entré en politique après le soulèvement qui a emporté la dictature de Zine El Abidine Ben Ali en 2011 en fondant un petit parti, la Voie du centre. Dans le bouillonnement post-révolutionnaire, ce libéral rejoint une coalition de plusieurs partis avant de participer à la création d'Al Joumhouri (centre).

En 2013, il adhère à Nidaa Tounès. Alors qu'une profonde crise agite le parti en 2015, le président Essebsi lui montre déjà sa confiance en le dési-

gnant à la tête d'une commission chargée de trouver une issue à la bataille entre le secrétaire général de l'époque, Mohsen Marzouk, et le fils du chef de l'Etat, Hafedh Caïd Essebsi. Peine perdue: Mohsen Marzouk claque la porte pour fonder un autre parti.

«ASSUJETTI»

Avant même l'annonce officielle de sa désignation, des Tunisiens ont dit apprécier son jeune âge, en écho à une révolution elle-même dite «de la jeunesse». Elle tranche avec celles de son prédécesseur (67 ans) et encore davantage de Béji Caïd Essebsi (89 ans). Toutefois, certains ont critiqué la promotion d'un membre du gouvernement sortant, jugé en échec. Une controverse a aussi éclaté en raison de l'origine liens de parenté par alliance avec M. Caïd Essebsi. L'actuel chef de l'Etat est déjà très critiquée en raison de la présence de son fils au sein de Nidaa Tounès, formation qu'il a fondée en 2012. L'une des principales causes du soulèvement contre Ben Ali était en outre le népotisme du régime. Au-delà de cette controverse, la marge d'autonomie de Youssef Chahed interroge. «C'est quelqu'un qui a été désigné et devrait rester assujetti au président de la République», a affirmé à l'AFP l'analyste Selim Kheirat. Des internautes ont enfin critiqué M. Chahed pour son travail avec les Etats-Unis en tant qu'expert dans le domaine agricole, jugeant qu'il avait servi des intérêts autres que ceux de son pays. «Oui, il a travaillé sur des programmes de coopération avec les Etats-Unis et l'Union européenne. Il n'y a rien à cacher», a rétorqué un proche de M. Chahed. C'est «un homme intégrale, bosseur, qui n'appartient pas à des lobbies et (...) connaît les vrais problèmes de la Tunisie», a-t-il ajouté sous couvert de l'anonymat.

Par Florence Panoussian
de l'AFP

La Colombie a vécu une journée historique lundi avec l'entrée en vigueur du premier cessez-le-feu bilatéral et définitif jamais signé entre la guérilla des Farc et le gouvernement, au bout de 52 ans de conflit armé. «Ce 29 août une nouvelle histoire commence pour la Colombie. Faisons faire les fusils. La guerre avec les Farc est terminée!», a tweeté à minuit le président Juan Manuel Santos. «À partir de ce moment, débute le cessez-le-feu bilatéral et définitif», ont à leur tour lancé sur Twitter les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc, marxistes), principale guérilla du pays, issue en 1964 d'une insurrection paysanne et comptant encore quelque 7.500 hommes. Quelques heures plus tôt, depuis La Havane, le chef suprême des Farc, Timoleon Jimenez, dit «Timochenko», avait déclaré: «J'ordonne à (...) chacun de nos combattants de cesser le feu et les hostilités de manière définitive contre l'Etat colombien». Le président Santos, chef des armées, avait le premier jeudi ordonné aux troupes colombiennes de cesser le feu contre les Farc à partir de ce lundi à 00H00 (05h00 GMT). A minuit pile, selon des radios locales, les pompiers ont fait retentir les sirènes de leurs camions dans plusieurs villes du pays, «en faveur du cessez-le-feu» comme les y avaient invités le ministère de l'Intérieur. C'est la première fois que la Colombie va connaître un tel silence des armes, même si les Farc observent depuis juillet 2015 une cessation unilatérale des hostilités, le gouvernement ayant de son côté suspendu ses bombardements aériens contre les rebelles.

DE LA GUÉRILLA À LA POLITIQUE

Selon les accords, le cessez-le-feu bilatéral et définitif devait entrer en vigueur au plus tard le jour de leur signature, prévue entre le 20 et le 26 septembre. Les Farc ont par ailleurs convoqué leur Xe conférence pour ratifier le pac-

**Jour historique en Colombie
Fin de la guerre avec les Farc**

te, négocié pendant près de quatre ans à Cuba et détaillé dans un document de 297 pages, diffusé sur internet et les réseaux sociaux, ainsi que par les médias. Cette «dernière conférence de notre organisation en armes (...) ratifiera les accords de paix et entérinera la transformation des Farc en mouvement politique légal», ont-elles indiqué samedi. Prévue du 13 au 19 septembre dans la plaine du Yari, à San Vicente del Caguán, ex-fief de la guérilla dans le sud, la conférence réunira 200 délégués des Farc, dont leur état-major. Fait exceptionnel, elle sera ouverte à 50 invités nationaux et internationaux, ainsi qu'à la presse afin que «les peuples de Colombie et du monde s'informent directement», selon les Farc. La «signature solennelle» des accords par M. Santos et «Timochenko» est prévue «entre le 20 et le 26 septembre», a annoncé le ministre de la Défense, Luis Carlos Villegas. Ce sera alors, a-t-il précisé, «le Jour J» du début du regroupement des guérilleros dans 22 zones et huit camps, pour entamer leur désarmement prévu sur six mois sous supervision des Nations unies.

DÉCIDER ENTRE GUERRE ET PAIX

Selon M. Santos, interviewé par la chaîne CNN, les accords

pourraient être signés à Cuba, à Bogota ou pendant l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Puis les Colombiens seront appelés à un référendum le 2 octobre. Pour l'emporter, le «oui» à la paix devra recueillir au moins 4,4 millions de voix (13% de l'électorat) et le «non» un score plus faible.

La paix ne sera pas pour autant complète en Colombie. Il reste au gouvernement à négocier avec l'Armée de libération nationale (ELN, guérilliste), autre guérilla encore active avec quelque 1.500 combattants. Les parties ont annoncé le 30 mars leur volonté d'entamer des pourparlers. Mais aucune date n'a été fixée.

Dimanche, l'ELN a souhaité le «succès» aux Farc dans leur conversion en «organisation ou mouvement politique légal». Mais dans cette lettre signée de son chef, Nicolas Rodriguez dit «Gabino», elle a réaffirmé son «droit à la rébellion» faute de «réelle volonté (des gouvernements successifs) de chercher la paix». Le plus ancien conflit des Amériques, qui au fil des décennies a impliqué guérillas d'extrême gauche, paramilitaires d'extrême droite et forces armées, sur fond de violence des narco-trafiquants, a fait au moins 260.000 morts, 45.000 disparus et 6,8 millions de déplacés.

Bruxelles

Explosion criminelle dans un centre lié à la justice

Par Clément Zampa de l'AFP

Une explosion d'origine criminelle a visé dans la nuit de dimanche à lundi le principal centre scientifique de la justice à Bruxelles, sans faire de blessés mais provoquant «des dégâts importants» et surtout l'inquiétude en Belgique, toujours en alerte depuis les attentats du 22 mars. Contacté par l'AFP, le porte-parole du parquet de Bruxelles s'est refusé à se prononcer sur les causes de l'explosion, assurant uniquement que celle-ci était «d'origine criminelle». Selon la RTBF, il s'agirait d'une attaque à la voiture-bélier, conduite par deux personnes qui auraient jeté «un engin incendiaire» dans le bâtiment avant de mettre le feu au véhicule. Cible de l'explosion, l'Institut de criminalistique et de criminologie (INCC), situé dans le nord de la ville, une institution scientifique notamment chargée de l'identification et de l'analyse des traces de suspects. «Il n'y avait personne sur le site», a précisé le porte-parole du parquet, donc aucun blessé à déplorer. Mais «les dégâts sont importants», selon le porte-parole des pompiers, Pierre Meys, qui évoque une explosion «fort violente». «Des fenêtres du labo ont été éjectées à plusieurs dizaines de mètres», a-t-il dit à l'AFP. Appelés vers 03H00 du matin pour l'explosion, une trentaine de pompiers ont été mobilisés



pour maîtriser l'incendie qui s'est ensuite déclaré, a-t-il ajouté.

CENTRE DE CRISE

Selon les médias belges, la déflagration a réveillé plusieurs riverains et une colonne de fumée noire était ensuite visible par certains d'entre eux. La circulation a en partie été interdite aux alentours du site. Un «centre de crise» a été mis en place par le parquet de Bruxelles, qui a prévu de donner une conférence de presse à 11H00, a souligné son porte-parole. L'Institut de criminalistique et de criminologie de Bruxelles est une institution scientifique au sein de la justice fédérale belge. Parmi les tâches qui lui sont confiées, on dénombre l'identification et l'analyse des traces de suspects et du «modus operandi», aidant ainsi à retrouver les auteurs de crimes et à établir la charge de la preuve», explique-t-il sur son site internet. L'INCC examine également «le fonctionnement du système pénal et la manière dont il peut être amélioré». La Belgique est en état d'alerte depuis qu'elle a été la cible d'attentats sanglants le 22 mars à l'aéroport international de Bruxelles et dans la station de métro Maelbeek, qui ont fait 32 morts. Le groupe Etat islamique (EI) a revendiqué ces attentats, ainsi qu'une attaque à la machette, le 6 août, contre deux policières. Chaque alerte ou menace dans le pays est ainsi prise très au sérieux par les autorités. En août, deux vols internationaux ont atterri à l'aéroport de Bruxelles après avoir fait l'objet d'alertes à la bombe, qui se sont révélées fausses.

La peine capitale : la religion est pour ? Alors ceux-là sont contre

Par Abdelhamid Charif

Que s'est-il donc passé et d'où vient la précarité neuro-cérébrale ? Faut-il multiplier les hospices et dispensaires, ou bien doit-on fermer les pouponnières des germes de l'oisiveté intellectuelle ?

De nos jours, les ligues et divisions des droits de l'homme, c'est pléthorique. Et dans toutes les directions. Parallèles, perpendiculaires, opposées, sinon zigzagantes ou circulaires. La référence internationale inculque la tolérance sublime et l'éminence civилиationnelle, célébrant ce que nos ancêtres s'interdisaient. Et en venant à bout des dernières poches de résistance, avec la bisexualité et le mariage pour tous, on se débarrassera des traces résiduelles de l'inhumanisme et barbarie. Et qui d'autres, à part les heureux élus accédant à la transcendance, seront alors habilités à parler de justice et de droit, ou diagnostiquer un déficit en équité et en logique ?

Pourtant, une manière fiable d'estimer les préjugés cartésiens, en revisitant les mathématiques modernes et les ensembles à peu près vides, consisterait à tester ces élites éclairantes, en demandant l'opposé logique de cette proposition : « Tous les Algériens sont des membres fondateurs de toutes les organisations des droits de l'homme, (sauf la première) », l'option entre parenthèses servant à dé-partager les ex-æquo.

Qui empêche donc l'Algérie d'abolir la peine capitale et recourir aux exécutions extrajudiciaires intelligentes ? Sans oublier les dommages collatéraux pédagogiques. Allons enfants de la patrie, protégeons la justice de l'intégrisme ! Trouvons les tueurs de Nihal et des autres enfants, abattions-les sur place, et tout le monde sera ainsi soulagé et satisfait !

Désolé, mais je ne trouve ni mieux, ni pire, pour vomir une déception profonde ! Mes excuses et hommages sincères vont aux chevaliers de l'ombre qui combattent l'injustice et défendent le droit, quels que soient les oppresseurs et les victimes. Ces militants authentiques, hommes ou femmes, œuvrent dans l'anonymat et ne cherchent aucune gloire, même si certains se retrouvent malgré eux sous les feux de la rampe. A ceux-là, j'adresse le message suivant : en dehors des exceptions, dont chacun établira la liste selon sa doctrine ou sa croyance, l'humanité ne sera jamais aussi redevable qu'envers la petite armée de soldats inconnus que vous formez.

Mais si une chose doit sauter aux yeux de tout observateur averti, c'est que les droits de l'homme brassent large, avec beaucoup de «men habba wa dabba». Pour certains, cela aide à camoufler ou soulager des culpabilités, et pour d'autres c'est une arme en vogue, au service d'une idéologie combattant des valeurs auxquelles la société s'accroche obstinément.

LA PEINE CAPITALE ET LES DROITS DE L'HOMME

L'augmentation inquiétante et sans précédent des enlèvements et crimes sur enfants, remet le débat sur la peine capitale au goût du jour, la volonté populaire exigeant son retour. Tout en affichant de la compassion envers les familles des victimes, certains gardiens de la conscience humaine s'y opposent farouchement en donnant l'impression d'être rassurés, du haut de leur intellect, que cela n'arrive qu'aux autres. Paradoxalement, c'est la religion qui fournit l'argumentation des uns et des autres. Craindre les erreurs judiciaires et les abus est tout à fait justifié et louable, notamment sous des régimes illégitimes ; la suspension de la peine de mort devant même être exigée dans ce cas. Mais s'opposer frontalement et par principe à ce verdict divin est très lourd de responsabilité. Pour une cer-

Bien conçu et protégé, le siège initial de la première instance des droits de l'homme, c'est la coupole de la tête. Toutefois, après des siècles de progrès, les défenses désœuvrées se sont relâchées et, selon le diagnostic alarmant de Jules Payot, l'immunodéficience épидémique fait désormais des dégâts aussi imperceptibles que ravageurs : «La plupart attrapent une opinion comme on attrape la rougeole, par contagion.»

taine élite, les œillères de l'irréligion ne se contentent plus d'être une source d'inspiration, mais sont en train de s'ériger en discipline philosophique à part entière. Que restera-t-il alors de musulman chez un musulman ?

«WA LAKOUM FI AL-KISSASSI HAYATOUN YA OULI AL-ALBABI, LAÂALLAKOUM TATTAKOUN»

«C'est dans le talion que vous aurez la préservation de la vie, ô vous doués d'intelligence, ainsi atteindrez-vous la piété», Coran 2/179.

Impossible d'éviter des pertes dans la traduction de versets aussi éloquents et vivifiants. Et forcément peu de chance de réanimer des âmes ayant délaissé le Coran, affichant mépris et hostilité envers ses directives et jugeant cruelle la Chariâa du Créateur. Le plus Miséricordieux.

Sur la base même de l'esprit fondateur de la déclaration des droits de l'homme, le premier article est nul et non avenu. Les êtres humains ne naissent pas du tout égaux, et la femme n'arrive toujours pas à passer le témoin de la grossesse à son mari. Ces «inégalités» et bien d'autres sont fermement installées dans la durée. Rien n'est plus absurde que d'imaginer l'égalité des humains et des sexes, en dehors de l'examen sanctionnant, assigné par qui de droit, avec des misères et contraintes, aussi différentes qu'équitables.

Philosopher sur les droits des créatures sans référencer à ceux du Créateur n'est qu'un égarement parmi tant d'autres. La plus grave entorse aux droits humains, c'est de nier les bêtises et errances des personnes brillantes, sans compter leurs lâchetés, crimes et trahisons. Et l'injustice implicite qui en découle est la perte du droit de faire confiance aux dirigeants et aux élites. Certains des plus fervents défenseurs des droits de l'homme sont ceux qui violent le plus ceux de Dieu. Et avec leur définition de ces droits, ils ne font qu'encourager la tyrannie qu'ils dénoncent, en occultant et dédouanant sa responsabilité essentielle, devant le Créateur.

L'ABOLITIONNISME, DES LUMIÈRES OU DES TÉNÈBRES ?

De grands philosophes et intellos, dont l'illustre Victor Hugo, plaidant l'abolition de la peine capitale, jugée comme « un signe spécial et éternel de la barbarie », ont semblé démontré, mais en tout cas convaincu beaucoup de législateurs, que la condamnation à mort augmente la pulsion meurtrière des criminels, comme un défi à l'interdit. Qui trouverait à redire ?

On suppose que ces penseurs n'ont pas testé la prison, mais qu'ils ont appris des concernés qu'elle n'excite pas suffisamment leurs pulsions ; à moins que, loin d'être une punition sanctionnant un interdit, il s'agisse plutôt d'un repos du guerrier que les criminels préféreraient à la liberté.

Dans les joutes et impasses d'absurdité de haute voltige, on ne décolère pas aisément, et chaque partie peut recourir à un traitement de choc. Le fair-play peut alors en pârir, comme lorsqu'on fait inélégamment appel à une vieille subroutine de blague osée d'un ami polytechnicien.

C'est l'histoire d'un paysan qui, après de multiples interventions et explications rassurantes sur la déontologie médicale irréprochable, a fini par

accepter de prendre sa femme très malade pour une consultation en ville. « Sobhane Allah ! S'il ne s'agissait pas d'un médecin, j'aurais juré qu'il est en train d'abuser d'elle ». C'est ainsi que s'est étonné le bédouin en observant, à travers le trou de la serrure, le déroulement explicite de son traumatisme existentiel.

En espérant trouver mieux, ce joker indécent choque, mais donne à réfléchir. Sobhane Allah ! Si ce n'était pas le Cheikh Flen, j'aurais décrété que c'est de la trahison ! Victor Hugo est pour l'abolitionnisme ? C'est donc tranché CQFD !

LA PEUR DES ABUS ET DES ERREURS JUDICIAIRES

La justice est la pierre angulaire de la gouvernance, et le critère fondamental de la légitimité de tout régime politique. La dictature n'a besoin d'aucun article du code pénal pour commettre des exactions extrajudiciaires, et instrumentaliser la justice afin de cautionner ses crimes. La peine capitale est dans ce cas réservée essentiellement aux adversaires politiques, et les auteurs des crimes de droit commun sont libérés pour laisser la place aux détenus d'opinion. L'adoption par l'Algérie en 1993 du moratoire suspendant la peine capitale n'est qu'un petit sursaut de conscience de la part des aventuristes qui avaient ouvert les portes de la terreur. Certains de nos journalistes - à la fois démolis dans le sang, fervents abolitionnistes, et éradicateurs incurables- n'arrivent pas à cacher leurs déceptions sur le timing qui a tant profité aux islamistes condamnés à mort.

Les sanctions du code pénal musulman ne laissent aucune place au doute. Ce dernier profite toujours aux coupables. Pour éviter tout risque de condamner un innocent, on disculpe tous les suspects, y compris les coupables. Et dans le doute, ce n'est pas une peine réduite qui est prononcée, mais la relaxe tout simplement.

Le 4^e Calife Ali a été en justice un Juif (chrétien selon une version) qui a volé son bouclier. Le juge demande au plaignant de fournir une preuve. Echouant de le faire et voyant le témoignage de son propre fils rejeté, le Commandeur des croyants sort bredouille et le suspect relaxé. La suite est que ce dernier, reconnaissant « la justice des prophètes », retourne immédiatement rendre l'objet à son propriétaire en prononçant la chahada, et le Calife de le lui offrir alors en cadeau.

Certains crimes sont commis dans des circonstances spéciales et touchent essentiellement deux familles. Si celle de la victime accepte sans pression et après compensation matérielle, de pardonner, alors le coupable, sauvé in extremis et redevable à jamais, rentre directement chez lui ; il n'a pas besoin de séjour en prison pour savoir ce qu'est une réhabilitation ou une nouvelle vie.

LA PEINE CAPITALE MADE IN USA

Certains Etats des USA continuent d'appliquer la peine capitale. Inutile de dire que cela torpille les arguments basés sur de prétendues pressions internationales. En Amérique, première puissance mondiale, beaucoup de choses sortent de l'ordinaire et parfois démesurément. Le port d'armes est permis, les erreurs judiciaires ne sont pas rares, et des innocents sont parfois exécutés. La justice dans ce

modérer la religiosité et la parasiter, à coups de remises en cause irritantes. Qui séme l'immoralité, récolte le radicalisme et la perversion, ainsi que la criminalité collatérale. La décennie noire n'est pas la seule coupable. La période des vaches grasses qui a suivi, a dopé la rente à des niveaux sans précédent, au nom de la légitimité du retour de la paix. Il n'est pas exclu que la postérité accorde certaines circonstances atténuantes aux responsables de la crise ayant fait plus de 200.000 victimes, car ils se sont aventurés dans un bourbier instable, sans visiblement avoir la capacité d'en sortir. Et jugera plus abominable la responsabilité de ceux qui butinent froidement les richesses du pays, et hypothèquent l'avenir des générations. Sans oublier que certains ont agrippé les deux embarcations.

En Arabie où le trafic de drogue est aussi possible de la peine capitale, le nombre d'exécutions en 2011, est de 26 selon les sources officielles, et 79 selon Amnesty. Il est passé à 157 en 2015 (3). En dépit des insuffisances réelles et des dénigrements subjectifs, l'Arabie saoudite est le pays le plus serein à y vivre, sans risques d'agressions, vols, ou même d'entendre des propos déplacés. La sécurité et la quiétude sont bien meilleures que dans les pays produisant les rapports tendancieux. Paradoxalement, c'est surtout à La Mecque qu'il y a des vols, à cause des millions de visiteurs, dont une partie en situation irrégulière. L'Islam est dissuasif par éducation. Il n'y a pas de mutilés, à l'exception des handicapés venant d'Afrique, et s'adonnant à l'aumône dans les Lieux saints. L'Arabie est bien mieux structurée et développée que ne veulent l'admettre ceux qui refusent de voir, tout en regardant d'en haut avec mépris. En dépit des lois et traditions parfois injustes, le nombre moyen d'expatriés convertis à l'islam est de 164 par jour (4). Même les Occidentaux reconnaissent des avantages spécifiques à ce pays. Un ingénieur français affirme que lui et ses collègues apprécient beaucoup leur séjour en Arabie, et leurs épouses davantage. Celles qui ne travaillent pas, réclament de droit, comme les Saoudiennes, une partie du salaire du mari, et « quand elles s'adonnent au plaisir favori des courses, elles sont rassurées que leurs hommes ne peuvent pas faire de bêtises ».

N'est-il pas légitime d'aspirer dans un pays musulman à ce que les rites sacrés, à défaut d'être respectés, ne soient pas remis en cause, préservant ainsi tant d'énergie pour plus constructif ?

Le choix civilisationnel marque profondément le destin de l'individu et de sa nation, comme le notaient Bennabi. L'enjeu est inestimable mais n'est pas facile à assumer. A prendre ou à laisser. Le destin du peuple algérien a été amarré par nos ancêtres amazighs à une nation bâtie par un prophète arabe. Et chercher plus d'affinités culturelles en dehors de cette sphère est, à ne pas s'y méprendre, une dissidence de rupture. Je suis d'avis, moi aussi, que le potentiel intellectuel algérien est plus étouffé. Mais il est hélas loin d'être plus prometteur. Arriverons-nous un jour à associer notre énergie et l'orienter avec plénitude vers plus serein et plus utile ? Il faudrait pour cela s'arracher de la spirale des dénégations et remises en cause destructives, et réinventer ce glorieux peuple musulman, amazigh, pas forcément arabe, mais résolument non anti-arabe.

Références :

- 1- <http://www.echoroukonline.com/ara/articles/218990.html>
- 2- <http://magoturf.over-blog.com/2015/08/algerie-107-crimes-en-deux-mois.html>
- 3- https://en.wikipedia.org/wiki/Capital_punishment_in_Saudi_Arabia
- 4- <http://www.arabnews.com/node/956686/saudi-arabia>

La langue arabe : une question à dépassionner

Par Benali Mouloud *

En lisant les deux articles, j'ai pu voir deux styles : l'un sobre, méthodique et cartésien dans sa vision du phénomène linguistique en Algérie et l'autre malheureusement émotif, vindicatif, aux idées disparates manquant profondément d'harmonie et de rigueur d'approche.

En effet, vouloir débattre d'un sujet aussi sensible que celui de la langue arabe en Algérie nécessite à mon sens de l'apaisement et la maîtrise de son émotivité au risque de perdre sa sérénité et son esprit d'analyse critique.

L'article de M. Maaradji se présente à mon humble avis non pas comme une réponse scientifique à une réflexion thématique, mais plutôt comme un procès d'intention à l'égard d'une personne qui n'a fait qu'exprimer ses idées sur un sujet parmi tant d'autres et dont les contours sont loin d'être balisés.

L'argumentaire sur lequel s'appuie la démarche de M. Maaradji s'éloigne de l'approche académique que requiert un tel sujet et verse plutôt dans la polémique par la véhémence du style consécutif à une charge émotionnelle largement affichée à l'endroit d'une langue profondément malmenée voire charcutée par le pouvoir depuis l'indépendance à nos jours pour des raisons idéologiques et politiques évidentes.

Il juge le *Quotidien d'Oran* comme le seul journal d'expression française crédible et s'étonne en même temps qu'il ouvre ses colonnes pour publier, je cite, «des bêtises énormes sur la langue arabe».

C'est une forme de *casus belli* par laquelle notre «débateur frondeur» commence son pamphlet qui à mon sens manque de finesse diplomatique, de sens éthique et de délicatesse linguistique et dénote en même temps d'un incipit maladroit annonciateur d'un débat violent sur la question de la langue arabe.

Sachez M. Maaradji que les Arabes que vous estimatez à 500 millions d'âmes ne sont pas tous arabes et que la langue arabe que vous classez pré-remptoirement à la 4ème place dans le gotha des langues du monde n'est pas la seule parlée dans cette sphère géographique que vous appelez «monde arabe» et qui, de mon point de vue, manque d'homogénéité et n'existe que dans la cervelle de ceux qui l'ont conçu, car dans la réalité concrète il y a des pays délimités par des frontières politiques, dirigés par des satrapes absolutistes, corrompus et corrupteurs, qui maintiennent leur peuples dans un joug quasi colonial, que ni la langue arabe, ni l'histoire et ni la géographie n'ont pu unir. Il n'y a qu'à voir les désastres humanitaire et écologique engendrés par les guerres au Proche Orient et en Libye. Où est donc ce Monde arabe dont on parle tant ? Nulle part.

Ceci dit, je pense qu'il faut éviter de donner de prime abord le même statut à l'arabe classique (qui est, rappelons-le, une langue sémitique dérivée de l'araméen au même titre que la langue hébraïque, donc très ancienne) et au dialecte qui en dérive et qui représente une forme d'expression linguistique corrompue mais largement répandue dans son environnement social. La première étant l'outil d'expression et de communication officiel par excellence de l'Etat et de ses institutions, la seconde constitue le moyen de communication usité par les individus dans leur interaction sociale c'est-à-dire dans la vie de tous les jours. Elle est donc plus vivante, élastique et s'adapte facilement aux changements que subit la société dans les différentes étapes de

Dans vos éditions des 23 et 24 août 2016, vous avez inséré un article en deux parties émanant de M. Maaradji Mohamed, linguiste de son état, se voulant comme réponse à une réflexion sur le même thème insérée dans les mêmes colonnes le 04 du même mois, ayant pour titre : «Défaut de langue : sommes-nous des SDF ?», écrit par M. Touhami Rachid Raffa.



son évolution. La cause étant que la première est écrite et est soumise à des contraintes qui la figent ou rendent son évolution lente voire difficile, se résumant essentiellement dans le respect strict des règles imposées par la grammaire et l'orthographe, alors que la seconde fait abstraction de ces règles, car parlée et non écrite, elle est plus libre. De Saussure dans son cours de linguistique générale disait à ce propos que : «la critique philologique est en défaut sur un point : elle s'attache trop servilement à la langue écrite et oublie la langue véritable».

Ceci étant, aucune langue au monde n'est demeurée dans son état statique originel depuis l'invention du langage par l'homme. Le brassage des civilisations par les échanges commerciaux et culturels ainsi que le fait colonial, depuis l'Antiquité à nos jours, ont eu raison de la sacrosainte pureté des langues par l'interférence de l'une sur l'autre et dont la philologie en a fait son domaine de prédilection.

Aussi, désacraliser une langue ne l'aveut pas dire que l'on est contre cette langue mais plutôt contre le mythe qu'elle peut engendrer et l'idéologie qu'elle peut produire, c'est-à-dire intouchable et inviolable donc échappant à la rigueur des sciences profanes au profit des enjeux politiques. Il y va ainsi de l'arabe que défend M. Maaradji pour la circonstance en invoquant son inaltérable vocation de langue du Coran et en même temps de Hafidh Derradj, d'El Moutanabi, de Khadijha Benguena et de Boumédienne. Je ne pense pas que la langue parlée et écrite d'El Moutanabi soit la même que parlent et écrivent Hafid Derradj, Khadijha Benguena ou Boumedienne, que les temps, la géographie et les préoccupations séparent. C'est à mon sens un exemple inapproprié.

Sachez M. Maaradji que l'expansion et l'apogée d'une langue est profondément tributaire du niveau culturel et civilisationnel d'une société.

té donnée. Toute langue quelle que soit son origine ne peut se développer, se répandre et s'imposer ex nihilo. Ainsi, le grec par exemple, était devenu par excellence la langue des sciences, des mathématiques, de la philosophie, de la poésie et des arts dans tout le bassin méditerranéen parce que la civilisation hellénique à un moment donné de son histoire (particulièrement au Ve siècle avant J.C, le siècle d'or, qui a vu la naissance de la démocratie sous Périclès) rayonnait sur toute cette sphère géographique. Les œuvres dramatiques de Sophocle et Aristophane, la pensée philosophique de Socrate, de Platon et d'Aristote ainsi que l'*Illiade* et l'*Odyssée* d'Homère en plus des fables d'Esope, faisaient autorité à cette époque, car la société était capable de produire de telles œuvres grâce à un esprit créatif et compétitif.

La langue grecque se devait ainsi d'être au diapason de cet esprit inventif comme support matériel de ce précieux contenu qui sans elle ne pouvait être exprimé, connu, transmis et traduit et qu'à contrario ce support linguistique ne pouvait briller sans l'humus intellectuel des savants grecs. C'est la raison pour laquelle les Hellènes étaient les premiers inventeurs de la grammaire pour rationaliser, discipliner et maîtriser une langue dont la destinée était intimement liée à l'univers du savoir et des arts.

Cependant, le déclin de la civilisation hellénique vers 404 avant J.C (chute d'Athènes et fin de la guerre du Péloponnèse) a entraîné systématiquement celui de sa langue, car la société était dans l'incapacité de transcender ses propres contradictions par l'esprit fertile de ses penseurs qui a dominé la Méditerranée pendant plusieurs siècles.

les domaines des sciences, de la médecine, de la philosophie et des arts, son support linguistique n'était pas moins brillant et pour s'abreuver de ce savoir, la langue arabe était le passage obligé. Le déclin de la civilisation arabo-musulmane après les chutes de Bagdad et plus tard de Grenade en 1492 a entraîné systématiquement la dislocation de l'édifice intellectuel de ces sociétés, les plongeant ainsi dans une période ténebreuse dont les séquelles sont ressenties jusqu'à aujourd'hui.

Alors comment peut-on encore considérer la langue arabe comme une langue de l'avenir en se basant sur des critères purement quantitatifs (nombre de chaînes arabophones dans le paysage médiatique des pays arabes et non arabes, et nombre d'arabophones dans ces mêmes pays) alors qu'il aurait suffi de faire un petit détour par l'histoire pour comprendre l'état d'inertie dans lequel elle se trouve actuellement car beaucoup de choses restent à faire dans nos écoles et nos universités.

Cependant, je me joins à vous M. Maaradji sur un point. C'est lorsque vous affirmez que l'arabe classique doit rester la langue véhiculaire et officielle de l'Algérie et non la daridja qui en dérive et qui, à mon avis, demeure malgré tout un dialecte dont la fonction est avant tout de permettre la communication entre les membres d'une même société dans leurs relations de tous les jours. Dans ce contexte Rousseau disait dans son «Essai sur l'origine des langues» : «La parole distingue l'homme entre les animaux : le langage distingue les nations entre elles ; on ne connaît d'où est un homme qu'après qu'il a parlé. L'usage et le besoin font apprendre à chacun la langue de son pays : la parole étant la première institution sociale ne doit sa forme qu'à des causes naturelles». Le dialecte n'est nullement une langue car non structuré, non écrit et vide de concepts, il ne peut servir ni de support pédagogique dans nos écoles ni

d'outil de communication officiel dans nos institutions administratives et politiques.

Mais au lieu de songer, M. Touhami, à concevoir une langue à partir d'un dialecte qui va compliquer davantage un domaine qui a du mal à être cerné car politisé, mal conçu et mal géré par ceux qui en avait la charge et dont l'école algérienne en a payé un lourd tribut par un éclatement linguistique sans précédent, pourquoi ne pas donner la prééminence à la langue amazighe, une langue longtemps bâillonnée par le pouvoir et maintenue de force dans sa région d'appartenance au profit de l'arabe imposé il est vrai par le haut pour des raisons revanchardes à l'égard de la langue française?

La langue française est un butin de guerre comme l'a si bien dit Kateb Yacine. Oui c'est un butin de guerre conquis par des femmes et des hommes qui ont donné leur vie pour que vive ce pays dans la liberté dans la paix et dans le savoir.

la paix et dans le savoir.
Ce butin de guerre, il ne faut ja-
mais le nier, nous a permis de nous
éclairer sur beaucoup d'autres rap-
ports et de connaître une réalité autre
pour nous connaître nous-mêmes car
sans l'Autre, on ne connaît pas être.

sans l'Autre on ne peut pas être. La langue française a révélé des romanciers de grande envergure à l'image de Kateb Yacine, Rachid Boudjedra, Rachid Mimouni, Maïlek Haddad et Assia Djebbar pour ne citer que ceux-là, et qui n'ont jamais renié leurs origines.

Le conflit entre la langue française et la langue arabe après l'Indépendance est une opposition factice dont l'enjeu politique n'est autre que le pouvoir car dans la réalité ces langues se complètent plus qu'elles ne s'opposent. Alors laissons le soin aux spécialistes (linguistes, pédagogues, anthropologues, psychologues) d'en découdre avec la question dans un débat serein et dépassionné loin des turbulences claniques et partisanes.

claniques et partisanes.
* *Juriste - Constantine*

Zighoud Youcef

Des incidents à répétition et des interrogations

A. Mallem

Dimanche soir, 28 août, les habitants de plusieurs quartiers de la ville Zighoud Youcef ont poussé un 'ouf' de soulagement en voyant l'eau recommencer à couler dans leurs robinets après une période de sécheresse qui a duré 5 jours, disent-ils, à cause d'une panne survenue sur la conduite principale qui alimente leur ville, à partir de la station de Hamma-Bouziane. Pour ceux qui ne le savent pas, Zighoud Youcef est cette ville de 30.000 habitants, environ, située au nord de la wilaya de Constantine, sur la RN5, conduisant à Skikda et Annaba, qui dépend, administrativement, de la wilaya de Constantine. «C'est, effectivement, une grosse fuite qui a été détectée sur cette conduite qui est à l'origine de la panne et de la soif subie par les habitants de Zighoud Youcef, nous ont confirmé, hier, les responsables de la cellule de communication de la direction générale de la Seaco, à Constantine. La réparation de cette fuite, ont ajouté ces responsables, a mobilisé nos techniciens durant 3 jours, sans interruption. Et c'est chose faite maintenant : le réapprovisionnement normal et régulier de la ville Zighoud Youcef a repris, en début de soirée de dimanche». Et nous avons confirmé, hier, l'information auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC), M. Aidouci Bachir, qui a

tenu à préciser que ce n'est pas tous les quartiers de la ville qui ont reçu le précieux liquide, «car, chez nous, dira-t-il, tous les quartiers ne reçoivent pas l'eau, en même temps, mais à tour de rôle, une journée sur deux. Mais en tout cas, la situation s'est normalisée», a assuré le maire.

Ces pannes à répétition qui proviennent de cette conduite n'ont pas manqué de susciter des interrogations chez les citoyens de Zighoud Youcef, qui nous ont avoué soupçonner des actes de sabotage commis, délibérément, sur la conduite ou de pontages opérés par on ne sait quelle catégorie de gens, notamment des agriculteurs qui exploitent des parcelles de terres situées sur le parcours emprunté par la conduite d'eau potable «et qui pourraient pratiquer des pompages sur cette conduite d'eau pour irriguer leurs terres», estiment nos interlocuteurs. Cette explication ne tient pas la route, ont considéré d'autres citoyens, en signalant que les eaux de l'Oued Zighoud Youcef suffisent, largement, pour l'irrigation. D'où viennent les pannes alors ? Contacté, aussi, hier, le président de l'APC de Zighoud Youcef, M. Bachir Aidouci, a écarté cette hypothèse. «Ce sont des explications un peu faciles, et à la limite invraisemblables, a considéré le maire. Mais il se pourrait que les pannes fréquentes proviennent plutôt de la forte pression mise au départ, à la station de Hamma-Bouziane pour amener l'eau jusqu'à notre ville».

Béni H'midène Infrastructures cherchent... sportifs !

Hier dans l'après-midi, nous avons été contactés par des citoyens de la ville de Béni H'midène qui nous ont fait part du manque total d'activités sportives dans leur commune. «Nous avons entendu tout à l'heure à la radio des déclarations du président de l'APC qui a reconnu cette carence qui pénalise en premier les jeunes de la commune, et ce tout en affirmant que le complexe de sports de proximité de la ville est ouvert alors qu'il ne fonctionne plus depuis quelque temps. Aussi nous voulons soulever cette question et porter à la connaissance des autorités de wilaya et de l'opinion publique en général une autre facette de l'isolement dans lequel est confinée notre commune», nous ont-ils expliqué. «La commune de Béni H'midène ne manque de tout», ont poursuivi nos interlocuteurs. C'est une commune rurale et montagneuse fortement enclavée alors qu'elle est située à quelques encablures seulement de la grande métropole de l'Est, Constantine. Béni H'midène, ont considéré ces citoyens de la commune, est depuis toujours comme l'une des communes les plus pauvres du pays, si non l'unique. Et avec cela, ont-ils ajouté, nous n'avons senti aucune volonté chez les autorités au niveau des secteurs concernés de la wilaya ou de la commune d'apporter une quelconque amélioration à cet état de chose. Certes, ont poursuivi les plaignants, notre commune est dotée de quelques infrastructures sportives de proximité, mais celles-ci demeurent inutilisées, faute d'athlètes ou d'équipes organisées pour les animer. «Nous n'avons pas d'équipes sportives pour animer les installations que

possède la commune, à l'exemple d'une équipe de football senior, celle qui existait a gelé ses activités depuis cinq ans environ. Et les structures sportives organisées pour prendre en charge, canaliser et encadrer nos jeunes sont absentes». Et de s'étaler sur l'immense réservoir de jeunes capables de s'illustrer dans n'importe quelle discipline sportive (la boxe, l'athlétisme, surtout cette dernière discipline) que recèle la commune de Béni H'midène. En athlétisme, par exemple, disent-ils, les jeunes de la commune ont des dispositions naturelles certaines. Malheureusement, il leur manque l'encadrement technique essentiel pour faire exploser leur talent. D'autre part, en football, Béni H'midène est la seule commune à ne pas avoir une équipe de football en catégorie senior qui la représente au niveau de la wilaya.

Et toutes ces récriminations ont été portées à la connaissance du président de l'Assemblée populaire (APC), M. Djaffar. Se sentant interpellé, ce dernier a répondu tout d'abord en apportant un démenti formel à l'affirmation des citoyens disant que le complexe sportif de proximité est fermé. Il reconnaîtra néanmoins ce manque criard d'activités sportives dans sa commune par manque de moyens. «L'équipe de football senior locale a certes gelé ses activités depuis cinq ans parce qu'elle souffrait de manque de moyens, mais nous avons convenu avec la direction de la Jeunesse et des Sports de la remettre en selle au niveau du championnat de wilaya». Et le maire d'annoncer ensuite que le stade de football de la ville est en voie d'achèvement et il sera livré prochainement. A. M.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

27 dhou el qida 1437

El Fedjr
04h35Dohr
12h35Assar
16h14Maghreb
19h08Icha
20h29

Zaouïa Sidi Brahim Benmaïza

«La tête contre les murs !»

Abdelkrim Zerzouri

Depuis quinze ans qu'il court vainement derrière une reconstruction de la zaouïa Sidi Brahim Benmaïza, sise au n°86 de l'impass de la rue Chahid Larbi Ben M'hidi, M. Abdelaaziz Benmaïza, représentant légal des descendants du cheikh Es-Salah El-Ouali Abdellah Ibrahim Benmaïza, n'est pas encore prêt à abandonner son projet, devenu au fil des ans une passion. La chemise volumineuse sous les bras, lorsqu'il s'est présenté à notre journal pour nous relater ses déboires avec les différents services compétents, montre bien qu'il a la ferme intention d'en découdre encore, malgré son âge avancé, avec ces services qui ont à charge la préservation du patrimoine culturel et historique du pays, et leur dire «basta !», «15 ans, barakat !». Il a archivé toute la trace de sa longue recherche d'un écho positif, qui finirait par lui donner du baume au cœur. Mais, la documentation ne garde que de mauvais souvenirs, autant dire «la tête contre les murs». Des dizaines de demandes de prise en charge des travaux de réhabilitation et reconstruction de la mosquée ou zaouïa familiale du cheikh Es-Salah Sidi Brahim Benmaïza, dont la réalisation se situe dans la pé-

riode 1780/1790, restent lettre morte ! Pourtant, l'avènement du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS) a donné «une lueur d'espoir» à M. Abdelaaziz Benmaïza, mais il a vite déchanté en se rendant compte que cet organisme fait la sourde oreille face à toutes ses doléances. «De temps à autre, on m'envoie une correspondance, juste pour me faire croire qu'on a de l'intérêt pour ce patrimoine historique et culturel, mais au fond rien n'arrive pour confirmer ces 'bip' de bonnes intentions», constate avec tristesse M. Abdelaaziz Benmaïza. «On ne devrait pas abandonner ce lieu à son triste sort.

Dans quelques années, il disparaîtra complètement de la nature des berges sud du Rhumel», ajoute-t-il, non sans rappeler dans la foulée qu'en ce lieu, cheikh Abdellah Benbadis enseignait le Coran, et c'est là aussi que les Constantinois entonnaient les chants traditionnels en accompagnant les enfants circoncis au bord de l'abîme, là où repose Sidi Brahim Benmaïza, le saint des saints de la ville de Constantine (des documents datant de 1837 le font figurer au panthéon parmi les 80 Awlya Essalihine de Constantine, dont Sidi El-Kettani, Sidi Rached, Sidi Bouanaba, Sidi Abdelmou-

men...). «Toute une histoire qui est en train de se perdre sous nos yeux, c'est immoral», lâche dans un soupir M. Abdelaaziz Benmaïza, qui est membre d'honneur des zoueis. «On devrait au minimum faire preuve de responsabilité communale et enlever les décombres qui restent sur les lieux après l'incendie qui a ravagé le 12 août 1984 l'imprimerie étatique, et qui a provoqué l'effondrement d'un mur sur la zaouïa», lancera notre interlocuteur.

Pourquoi tant d'indifférence manifestée à l'égard de la reconstruction de cette zaouïa, alors qu'en d'autres endroits, la situation est totalement différente, il y a même un excès de zèle dans le geste attentionné à l'égard des zoueis ? Pas de réponse. Aucune explication plausible. Sauf que Constantine se caractérise par ce comportement «inefficace», d'une manière globale, vis-à-vis de la restauration du vieux bâti. Deux Ramadhan sont passés et les mosquées de la vieille ville sont toujours en état de restauration. Peut-être qu'il y aurait un sursaut, dans l'avenir immédiat, et l'on pourrait sauver le peu qui reste encore à sauver. En tout cas, dans le temps présent, le voisinage de la zaouïa Sidi Brahim Benmaïza parle de prolifération phénoménale de serpents et de gros rongeurs !

Rentrée scolaire

5 lycées, 4 CEM, 10 groupes scolaires et 128 classes en renfort

Ce qui importait au wali de Constantine, M. Hocine Ouadah, c'était les réalisations concrètes et immédiates à inscrire à l'actif de la wilaya, cette année, dans le domaine scolaire et dont bénéficiera la rentrée du même nom à l'aube de l'exercice 2016/2017. Le premier responsable de la wilaya l'a signifié clairement aux responsables, tous secteurs confondus, qu'il a réuni hier pour la tenue du conseil de wilaya qu'il a présidé en son cabinet. Et avec les sujets inévitables de la rentrée sociale, la question des marchés de proximité et la préparation des prochaines échéances électorales au niveau procédural, ainsi que l'hygiène du milieu et la gestion de certains services administratifs, notamment les services financiers de la wilaya, tels que le Trésor et le contrôle financier, c'était donc la question de la préparation de la rentrée scolaire qui a tenu la place centrale dans l'ordre du jour de ce conclave. Sans tarder, le wali a cédé tout de suite la parole à son secrétaire général, M. Abdellah Sayouda, pour décliner la liste des nouvelles infrastructures scolaires qui seront livrées officiellement le 4 septembre prochain, jour de la rentrée scolaire. Et ce dernier de donner la liste des in-

frastructures scolaires toutes neuves qui seront livrées à l'échéance indiquée, soit 5 lycées, 4 CEM, 10 groupes scolaires, 128 classes d'extension, deux salles de sport, 9 autres cantines scolaires. Et d'ajouter à la liste le réaménagement des lycées El-Hourria et Rédha-Houhou de la ville de Constantine. Le secrétaire général de la wilaya a indiqué qu'un «petit glissement pourrait intervenir concernant certains projets programmés pour la livraison à la rentrée scolaire du dimanche 4 septembre prochain.

Et d'inviter les maires à prendre toutes les dispositions pour préparer l'inauguration officielle, qui sera faite par le wali, de toutes les infrastructures désignées en veillant tout particulièrement à la propreté de leur environnement extérieur (hygiène, désherbage, etc.). Et d'indiquer dans le détail les nouvelles infrastructures qui seront inaugurées dans les communes concernées que sont Constantine, El-Khroub pour Ali Mendjeli et Didouche Mourad. A ce sujet, le SG a cité les deux communes d'Aïn Abid et de Benbadis «qui n'ont pas été réceptionnés aucune classe» et ce, malgré les instructions, les visites et les engagements. «Ces deux communes

qui n'ont pas tenu leurs engagements seront jugées par l'histoire car, à la fin, ce sont les élèves qui vont être pénalisés», a-t-il dit. Et de louer ensuite les communes qui sont parvenues à réaliser leurs engagements.

Aussi, sur instance du wali, le compte rendu présenté par le représentant de la direction de l'éducation a porté essentiellement sur les axes principaux et nécessaires de cette nouvelle rentrée scolaire, en citant les «zones de pression» dans le secondaire, les problèmes de déplacement rencontrés par les élèves, etc. Et il finira par dire à ce propos qu'avec la réception des nouvelles infrastructures, beaucoup de problèmes seront réglés. Et de citer ensuite la récente réunion tenue au ministère de l'Education le 24 août dernier, où il a été reconnu, en matière d'infrastructures, que la wilaya de Constantine figure parmi celles qui ont fait beaucoup dans ce domaine durant cette année, assurant à chaque élève une place pédagogique confortable dans le système scolaire. En plus, des élèves qui ont été exclus l'année passée vont être réintégrés et ils trouveront des places pédagogiques, selon le représentant de la direction de l'éducation. A. M.

Un ouvrier décède suite à un éboulement

A. E. A.

Un ouvrier a trouvé la mort avant-hier sur un chantier de réaménagement du réseau d'assainissement de la cité de «Sissaoui», où il travaillait et dans laquelle il a été enseveli après un éboulement de terre. L'équipe de secours de la protection civile a tout tenté pour le maintenir en vie, mais en vain car l'ouvrier a rendu son dernier souffle sur les lieux du drame.

La victime, B. M., âgé de 47 ans, et après l'établissement du constat de décès par le médecin des sapeurs-pompiers, a été évacuée à la morgue du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis de Constantine. La gendarmerie a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

Au chapitre des accidents de la route, la même source indique qu'une collision entre deux véhicules de tourisme survenue à 20 heures 45 minutes, entre Ali Mendjeli et Aïn S'mara, a fait trois blessés. Ces derniers ont été transportés à l'hôpital Abdelkader Benchérif de la nouvelle ville.

TÉBESSA

5 nouveaux pôles urbains en projet

Le foncier dit constructible dans la wilaya de Tébessa regorge d'une importante réserve foncière de quelque 2.500 ha pouvant abriter les équipements publics, inscrits au titre du quinquennal 2015-2019 et ce, à l'horizon 2030.

Ali Chabana

L'objectif étant d'atténuer la tension sur le tissu urbain actuel, en programmant notamment la création de pas moins de 5 pôles urbains, autrement dit de nouvelles villes. Le premier de ces pôles urbains, en cours de construction à Dokane, dans la commune de Tébessa, sera réalisé sur une superficie globale de près de 256 ha, soit 10.640 unités de logements, avec toutes les commodités sociales nécessaires. A El Anba, au chef-lieu, un autre pôle urbain sera érigé sur une surface de 260 ha (17.938 logements). Quant à la commune de Boulhaf Dyr, située à 10 km au nord de Tébessa, celle-ci accueillera un pôle universitaire de 40.000 places pédagogiques, ainsi qu'une résidence universitaire de 24.000 lits et un pôle urbain de 7.174 unités de logements, le tout sera construit sur une

superficie de 384 ha. A signaler que la première tranche des travaux de la future cité université vient d'être lancée, soit des infrastructures pédagogiques de 8.000 places et des structures d'hébergement de 4.000 lits. Draâ Hammam dans la commune de Hammamet abritera lui aussi un nouveau pôle urbain sur 112 ha, également à Zitoune, toujours à Hammamet, sera construit un ensemble immobilier de 3.752 logements. Ce programme ambitieux a fait naître chez les responsables de la wilaya l'idée d'étendre l'expérience à d'autres villes, Cheria, Bir El Ater ou encore Ouenza, en tenant compte de la demande exprimée. Concernant le foncier industriel et dans le cadre du soutien à l'opération de l'investissement et sa promotion, il a été décidé la création de 123 zones d'activités au bénéfice de 19 communes, sur une surface de 563 ha, répartie en 4.475

lots. La commune d'El Aouinet aura, elle aussi, sa zone industrielle (154 ha). La DAUC a bénéficié au titre du programme complémentaire accordé par le gouvernement en 2013 (40 milliards DA) d'une enveloppe financière de 7 milliards DA et ce, pour la réalisation d'un ensemble d'opérations dont celle de la réhabilitation et l'aménagement du centre-ville, soit 800 millions DA. Des travaux lancés dernièrement concernant la réalisation d'une voie secondaire à proximité du mur byzantin, la restauration des monuments et sites historiques de l'ancienne ville.

Enfin, l'opération de l'amélioration urbaine concernera près de 309 quartiers recensés dans les 28 communes, l'aménagement des entrées ouest et nord du chef-lieu, pour un montant de 1,2 milliard de DA, ainsi que la rénovation de 28 axes routiers à Tébessa-ville sur une distance de 33 km.

MILA

Un cycliste tué par une voiture, le chauffard prend la fuite

B. Bousselah

Un cycliste de 38 ans, qui circulait à vélo sur la RN 100 dans l'agglomération de Oued Smayal dans la ville de Télegma, dimanche dernier à 17h 30,

a été heurté mortellement par une voiture qui roulait dans le même sens, apprend-on auprès de l'unité centrale de la Protection civile de Mila. Sous la violence du choc, le cycliste a succombé à ses blessures juste au moment

de son admission à la polyclinique de la ville. Le conducteur du véhicule de marque Honda immatriculé dans une wilaya limitrophe a pris la fuite après le choc. La gendarmerie de Télegma a ouvert une enquête.

EL TARF

Un nouveau commandant du groupement de la Gendarmerie

A. Ouelaa

Le colonel Méghalet Tahar, chef de région de la Gendarmerie nationale à Constantine, en présence des autorités locales civiles, militaires et judiciaires, a procédé, hier, à l'installation du nouveau commandant de groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'El Tarf, le lieutenant-colonel Yacine Azizi. Dans son allocution, le chef de région de la GN a rappelé le plan initié par le haut commandement de la GN touchant au mouvement partiel opéré dans ce corps constitué qui vise à plus d'efficacité sur le terrain, des missions qui

échoient à la gendarmerie pour une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens. En ce sens, le nouveau commandant de groupement a été instruit à plus d'efforts dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la circulation routière pour une limitation maximale des accidents de la route et l'utilisation efficace et rationnelle des moyens dont dispose le Commandement de la gendarmerie dans la région.

Enfin, le nouveau commandant de groupement, dans son intervention, s'est engagé à œuvrer dans le respect des lois en vigueur pour le bien-être et la tranquillité des citoyens.

BESBÈS

46 taxis clandestins placés en fourrière

Les services de la Sûreté de daïra de Besbès chargés de la voie publique ont dressé des PV contre 76 taxis clandestins qui exercent en toute illégalité. Alors que 46 véhicules ont été placés en fourrière. Pour rappel, une autre opération a eu lieu récemment à Dréan suite à la protestation des taxis qui ont dénoncé cette concurrence déloyale.

A. Ouelaa

BLIDA

Des terrains pour les investissements

Des assiettes foncières d'une superficie globale de 600 ha, proposées par les services de la wilaya de Blida pour abriter des investissements potentiels, sont actuellement à l'étude auprès du gouvernement pour approbation, a-t-on appris des services de la wilaya. Ces assiettes, découvertes lors de sorties sur le terrain, en collaboration avec les services agricoles et en conformité de la loi visant à ne pas porter atteinte aux terres agricoles, se répartissent à raison de 120 ha, abrités par la région d'Aïn Romana à l'ouest et Sidi Sarhane (Bouiane), et 300 ha sur les hauteurs de Mefkah, en plus d'autres assiettes à Chebli et Oued Djer.

Selon la même source, l'opération, lancée au dernier

trimestre de 2015, vise à couvrir la demande croissante exprimée sur le foncier destiné à l'investissement dans la wilaya, dans un objectif de booster le développement.

La wilaya de Blida a recensé plus de 1600 demandes d'investissement dans différents secteurs d'activités, d'un montant global de plus de 1000 milliards de DA, dont la concrétisation devrait générer quelque 100.000 postes d'emploi au profit de la population locale, voire même des régions avoisinantes, a-t-on ajouté de même source.

Récemment, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat avait donné son feu vert pour neuf projets d'investissement touristique dans la région, répartis sur la région de Chréa (6), Blida (2)

et Beni Merad (1), a-t-on appris auprès du responsable du secteur, Mansour Abdelssalam. Cette démarche initiée par les autorités locales vise un règlement du problème de la rareté du foncier dans cette wilaya, sise en plein cœur de la fertile Mitidja. Un problème qui a longtemps constitué une entrave majeure aux investisseurs et autres industriels locaux. Dans une déclaration précédente à la presse, le wali Abdellader Bouazghi avait signalé l'existence à la wilaya de plus d'un millier de demandes d'investissement mises en stand by depuis au moins 10 ans.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

27 dhou el qida 1437

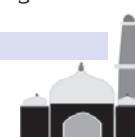
El Fedjr
04h47

Dohr
12h49

Assar
16h28

Maghreb
19h22

Icha
20h44



SOUK-AHRAS

Théâtre pour enfants à l'affiche



Le théâtre romain du site archéologique de la ville de Khemissa (Souk-Ahras) abrite la 15^{ème} édition des journées nationales du théâtre pour enfants, a-t-on appris auprès du président de l'association locale Hassan El Hassani pour la culture et les arts, initiatrice de la manifestation. Le programme de cette manifestation de deux jours organisée sous le slogan de «Non au travail des enfants», comportera la présentation de plusieurs spectacles artistiques et théâtraux pour les enfants, a précisé M. Fouad Rouaïssia.

Les pièces proposées au petit public seront rehaussées par des moments d'animation avec les clowns du groupe «Pipo et Pitcho» de Sétif, «l'oncle Rafik» d'Annaba, le groupe «El Basma» de Skikda et des tours de magie avec Mohamed Younes Boughrafa de Souk-Ahras, a-t-il ajouté.

Ces journées organisées sous l'égide du ministère de la Culture en coordination avec la wilaya de Souk-Ahras, la commune de Khemissa ainsi que l'Office national de gestion et d'exploitation des biens cul-

turels protégés (OGBC) et la direction de la Jeunesse et des Sports verra également la participation des humoristes «Hendou» d'Ouargla, Tahar Safir de Biskra et le trio Djamel Ben Amara, Ali Achi et Katchou de Souk-Ahras. Les enfants se régaleront également avec «des scènes de rires» signées Khaled Bouzid et Sofiane Daheche, des vedettes de la série télévisée humoristique tunisienne «N'sibti Laaziza», a-t-on encore noté. Au menu de ces journées figure également «une pause musicale» avec l'élève pianiste du conservatoire de Sedditan Imad Eddine Chahine, encadré par son instituteur Mustapha Ben Zerara, ainsi qu'une soirée artistique, programmée pour la clôture, animée par la troupe de musique authentique de Ouargla, conduite par les artistes Kamel Bakhta et Lakhdar Tabib. Un programme d'activités englobant des pièces théâtrales et des spectacles artistiques et musicaux est également prévu pour les enfants de la ville frontière de Lahdada dans le cadre de la même manifestation, a-t-on conclu.

Objectif : placer 5900 demandeurs d'emploi

L'antenne de Souk-Ahras de l'Agence nationale de l'emploi envisage le placement de pas moins de 5900 demandeurs d'emploi avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris du directeur de l'ANEM, Abderrezak Maazouz.

Le responsable a précisé que 4.300 postes d'emploi seront générés dans le cadre du système classique alors que 1100 autres postes seront créés via le dispositif d'aide d'insertion professionnelle (DAIP) et 500 autres placements seront effectués au titre des contrats de travail aidé (CTA). Dans le but de déterminer les besoins du marché en main d'œuvre, la prospection de l'ANEM se dirige vers les entreprises économiques dans les divers secteurs d'activités, a indiqué M. Maazouz. Au cours de ces visites, les gérants des entreprises sont sensibilisés aux privilégiés fiscaux et autres octroyés pour les unités œuvrant à ac-

corder des postes de travail. Les visites effectuées par les services de l'Agence de l'emploi aux exploitations et entreprises agricoles, privées et publiques, de la wilaya de Souk-Ahras ont permis le placement de 980 demandeurs d'emploi dans le secteur agricole et ce en collaboration avec les services agricoles et les centres de formation professionnelle, selon la même source. Ces sorties professionnelles ont également été mises à profit pour désigner les spécialités et filières agricoles en mesure de créer des postes d'emploi, a-t-on noté. 80% des emplacements effectués dans le secteur agricole étaient au niveau de l'Entreprise régionale de génie rural (ERGR) avec pas moins de 776 emplois dans le jardinage et l'entretien des espaces verts notamment. Par ailleurs, le même responsable a souligné l'annulation récente de 90 contrats de travail attribués illégalement.

LAGHOUAT

Reprise de chantiers de structures pédagogiques en suspens

Plusieurs chantiers de réalisation de structures pédagogiques, en suspens depuis des années, ont été relancés, a indiqué la direction de l'éducation de la wilaya de Laghouat.

Ces projets étaient à l'arrêt pour plusieurs raisons différentes notamment à la réévaluation des enveloppes qui leur ont été accordées initialement et au retard accusé dans la livraison des travaux, d'une part, au manque de la main-d'œuvre et à la carence des entreprises de réalisation, d'autre part, a expliqué le chargé de la cellule de communication à la direction de l'éducation, Cherif Daoudi. Il s'agit de chan-

tiers de trois CEM implantés dans les communes de Laghouat, Aflou et Hadj Mechri, de deux groupes scolaires à Benacer Benchouha et Kasr El-Hirane, et de deux lycées, d'une capacité de 1.000 places chacun, retenus au chef-lieu de wilaya et à Aflou.

Selon le même responsable, les structures scolaires de Laghouat seront consolidées en prévision de la nouvelle saison scolaire d'un nouveau lycée à Sidi Mekhlouf, de trois groupes scolaires à Laghouat, Aflou et Kasr El-Hirane, en plus de deux cantines scolaires dans les communes de Hassi Delâa et Oued Morra. Le secteur de l'éducation nationale à Laghouat s'est vu accorder, en matière d'encadrement pédagogique, 428 postes, dont 247 au primaire, 134 au moyen et 47 pour le secondaire, a-t-il conclu.

5^{ème} périph, liaison autoroutière du port, accès à Oued Tlelat, voie du littoral...

D'importants projets routiers réceptionnés en 2017

Pour le secteur des Travaux publics, l'année 2017 est annoncée comme celle de la réception d'importants projets, dont certains «structurants».

Houari Saaïdia

Plusieurs infrastructures routières devront être en effet livrées l'an prochain et viendront renforcer et moderniser le réseau routier de la wilaya et, partant, contribuer au développement économique par l'interconnexion des zones de production et de consommation.

Considérée comme l'un des grands projets structurants d'Oran, la réalisation de la 2^{ème} rocade, appelée aussi 5^{ème} boulevard périphérique, sur une longueur de 21 km, permettra aux usagers de la route une circulation rapide, fluide, confortable et sécurisée. Devant relier la localité de Belgaïd à El-Kerma par une bretelle à l'autoroute Est-Ouest, ce projet vise également à désenclaver de nouvelles zones relevant de six communes. Doté de 14 échangeurs, cette nouvelle rocade, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 60%, réduira l'intensité du trafic sur le réseau actuel de la wilaya. La réception du projet, lancé en juin 2014, est prévue avant la fin d'année en cours.

L'un des méga-projets en cours de réalisation à Oran, la liaison autoroutière reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest sur une distance de 26 km, devra faciliter la circulation dans la ville d'Oran et permettre particulièrement aux poids lourds de rallier directement l'autoroute Est-Ouest à partir du port. Devant être livré en juillet 2017, ce projet est réalisé par un groupe algéro-turc ENGOA-MAKYOL, le maître de l'ouvrage étant l'Agence nationale des autoroutes (ANA). Ce projet permettra de relier le port d'Oran à l'autoroute par une digue sur mer d'une distance de 1.760 mètres, d'un tunnel à tranchées couvert, d'un viaduc de 1.300 mètres et enfin d'un tunnel à double voie. Le montant du projet

avoisine les 48 milliards de dinars pour une durée de réalisation de 30 mois. Le taux d'avancement des travaux est jugé appréciable.

ACCÈS À TLELAT VIA L'AUTOROUTE EST-OUEST : UNE ÉTUDE, EN ATTENDANT...

Dans la commune d'Oued Tlelat, qui connaît une forte extension urbaine, une étude a été réalisée pour créer des voies d'accès à partir de l'autoroute Est-Ouest vers ce nouveau pôle de 17.000 logements en cours de construction.

Ce projet consiste en la réalisation de deux ouvrages d'art de 25 mètres au-dessus de la pénétrante autoroutière avec une partie de route de 2,5 km. Les délais prévisionnels ont été fixés à huit mois.

Le coût du projet est estimé à 600 millions de DA. Cette opération a pour but de désenclaver cette nouvelle zone urbaine en créant un nouvel accès au nord de la commune et alléger le trafic sur la RN 4, principale voie traversant la ville. Par ailleurs, la trémie située sur le 4^{ème} boulevard périphérique à hauteur de Haï Yasmine, projet en cours de réalisation, est très attendue. Pour une enveloppe budgétaire de près de 88 milliards de centimes, les travaux de ce projet devaient s'étaler sur 9 mois, selon le délai contractuel, la date de livraison étant prévue pour juillet, ou début septembre, tout au plus.

Le projet vise la suppression de la congestion de trafic à hauteur de Haï Yasmine en offrant également une voie d'accès, la porte des «Trois Hassi».

CORNICHE EST : UN PROFIL EN DEÇÀ DU PROJET ANNONcé

Par ailleurs, les responsables locaux estiment

que de grandes perspectives de développement touristique à Oran sont liées au projet de la voie du littoral de la corniche reliant la localité de Kristel à Arzew sur 25 km.

L'objectif assigné à cette liaison rapide est d'assurer des échanges fluides et confortables par le littoral entre Arzew et Oran en passant par Kristel ainsi que de permettre la création de nouvelles zones touristiques. Elle aura également pour objectif de créer un second accès pour la ville d'Arzew qui abrite une zone pétrochimique.

Un autre projet est en voie d'étude pour la réalisation d'une pénétrante reliant Arzew à l'autoroute Est-Ouest. Le développement du tourisme sera favorisé par la modernisation du CW 75, entre Canastel et Kristel. Une route traversant une zone montagneuse qui offre une vue extraordinaire sur la côte est d'Oran.

Ce projet offrira également de larges opportunités au développement des zones d'extension touristique (ZET) et assurera de meilleures conditions de sécurité aux usagers empruntant le littoral est d'Oran. Enfin, le méga-projet de la liaison du port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest, dont la première tranche de 8,41 km a été lancée fin 2014, contribuera fortement à la croissance économique locale.

Il vise également l'allègement du trafic, notamment sur l'axe du ravin blanc, et dotera la wilaya d'Oran d'un réseau de routes moderne. Dans sa région ouest, à l'instar du renforcement de l'accès à la corniche, la wilaya d'Oran a bénéficié de plusieurs opérations, telles que la création de deux voies sur la corniche supérieure ainsi que la réalisation de plusieurs ouvrages d'art, comme l'échangeur près de la base navale de Mers El-Kébir, visant le désenclavement de certaines localités limitrophes.

Les Falaises: Chute mortelle d'un adolescent

Un adolescent de 17 ans a fait une chute mortelle au lieu-dit Les Falaises à Es-Sedikia. Selon le communiqué de la Protection civile, la victime est tombée la nuit de dimanche à lundi d'une hauteur de 160 mètres. Son cadavre a été transporté à la morgue de l'hôpital 1^{er}-Novembre et une enquête a été ouverte.

Plus de 400.000 estivants dimanche dans les plages d'Oran : 99 baigneurs sauvés de la noyade

Près de 400.000 estivants ont été enregistrés dimanche dans les 33 plages autorisées à la baignade dans la wilaya d'Oran, a indiqué un bilan de la Protection civile. 200 interventions ont été effectuées, alors que 99 baigneurs ont été sauvés d'une mort certaine. Les services de la Protection civile ont déployé d'importants moyens pour assurer la sécurité et le bien-être des vacanciers. Le dispositif a été doté de moyens matériels supplémentaires pour l'accompagnement et l'organisation des secours avec efficacité. J.B.

Rentrée scolaire Plus de 80 brigades pour le contrôle des cantines et des réservoirs

D. B.

En perspective de la rentrée scolaire, la direction de la santé lance une vaste opération de contrôle des cantines et réservoirs d'eau des établissements scolaires. Plus de 80 brigades composées de médecins et de biologistes sillonnent les écoles pour un constat de l'état des cuisines et pour effectuer des prélèvements d'eau des réservoirs. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des dispositions prises par la direction de la santé pour éviter d'éventuelles maladies notamment celles transmises par l'eau ou causées par l'absence d'hygiène. Dans bon nombre d'écoles, où sont servis des repas chauds, les cuisines sont directement alimentées à partir de réservoirs d'eau, ce qui nécessite un suivi régulier. Des contrôles de la qualité de l'eau sont effectués régulièrement par le bureau d'hygiène de la commune. Dans certaines écoles, c'est surtout le problème

de l'hygiène qui est soullevé notamment lorsqu'il s'agit de l'évacuation des eaux usées. Il faut noter que, faute d'équipements ou d'espaces, la majeure partie des établissements scolaires ont recours à la distribution de repas froids aux élèves, ce qui peut nuire à leur santé, notamment en l'absence de contrôle de la qualité des produits proposés. Par ailleurs, une quarantaine d'écoles primaires réparties sur les secteurs urbains de la commune d'Oran ont bénéficié de travaux de réhabilitation et de maintenance avant la rentrée. Il s'agit de peinture, d'étanchéité, d'entretien des classes, avec ravitaillement de toutes les façades des établissements ciblés. Initiée par la division des travaux neufs de la commune, cette opération a touché 36 écoles qui ont bénéficié de travaux de réhabilitation alors que 31 autres ont bénéficié d'opérations de ravitaillement des façades et de peinture et d'autres écoles ont bénéficié de la pose de béton

Office national des publications scolaires Des assurances sur la disponibilité des manuels de 2^{ème} génération

J. Boukraa

Le responsable du centre d'Oran de l'Office national des publications scolaires (ONPS), M. Seddik Djamel, a indiqué à la radio locale que pour la rentrée scolaire 2016-2017, la wilaya d'Oran a reçu son quota de manuels scolaires de 2^{ème} génération destinés aux élèves de la 1^{ère} et 2^{ème} année primaire et de 1^{ère} année moyenne. « Chaque établissement scolaire (école et CEM) a reçu son quota de manuels scolaires de 2^{ème} génération », a-t-il précisé.

L'Office national des publications scolaires d'Oran a aussi reçu une grande partie de son quota destiné aux autres niveaux. Le reste sera réceptionné incessamment pour être distribué les premiers jours de la rentrée. Ainsi, la diffusion se poursuit toujours au profit des établissements qui ont formulé leurs besoins en attendant le reste qui se fera juste avant la rentrée fixée au 04 septembre. Cette année, l'expérience datant de 2009 et consistant à associer les librairies et les points de vente agréés pour la vente des livres scolaires a été reconduite. Aussi, un Salon du manuel scolaire se tiendra du 31 août au 3 septembre à la bibliothèque communale d'Oran (ex-Cathédrale). Le Salon proposera tous les livres et tous les manuels, y compris ceux de deuxième génération, à des prix abordables, a-t-on appris auprès de l'Office national des publications scolaires. L'organisation de ce Salon est venue sur instruction de la ministre de l'Education nationale, en vue de permettre aux élèves d'acquérir leurs manuels scolaires sans difficulté. Les responsables tiennent à rassurer sur la disponibilité des manuels scolaires aux établissements scolaires en quantités suffisantes pour couvrir la demande des élèves, y compris les nécessiteux. Quant aux prix des nouveaux manuels, la liste établie pour l'année scolaire 2016-2017 montre que le livre de langue arabe de première et deuxième année primaire est proposé à 250 DA et celui de mathématiques à 230 DA. Les livres de première année moyenne (onze en tout) sont proposés entre 235 DA et 255 DA. Les prix étaient unifiés à travers tout le territoire national que ce soit dans les librairies ou dans les autres espaces de vente. La liste des prix peut être consultée sur le site web du ministère de l'Education nationale (www.education.gov.dz).

«La promotion des comportements sains chez les jeunes»

Un séminaire national visant à promouvoir les comportements sains chez les jeunes se tiendra les 30 et 31 août à Oran, a-t-on appris lundi de l'association Santé Sidi El-Houari (SDH), organisatrice de la rencontre en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la Population (UNFPA). « La mise en place d'un réseau national dédié à la promotion des comportements positifs », a-t-il expliqué. La rencontre rentre dans le cadre de la redynamisation du réseau « Y-Peer » (jeunes éducateurs pairs) consistant en un regroupement d'associations algériennes intervenant sur les questions de la jeunesse. Des représentants de l'UNFPA et des institutions partenaires à l'instar du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, participent également à ce séminaire prévu au siège de SDH.

Elle touchera toutes les unités de fabrication de la wilaya Enquête sur le lait en sachet



J. Boukraâ

La production du lait pasteurisé est frappée, une nouvelle fois, par des dysfonctionnements. Les ménagères relèvent la commercialisation de lait de mauvaise qualité sur le marché. C'est du lait léger et d'une mauvaise odeur, ont-elles indiqué. « La qualité du lait en sachet est tellement médiocre que les enfants refusent de le prendre », dira cette mère de famille. « Il s'agit d'une odeur repoussante accompagnée d'un arrière-goût. Du coup, un lait impossible à consommer », souligne-t-elle. S'ajoute à cette liste le lait qui tourne dans des délais très courts. Défaut de fabrication ou non-respect de la chaîne de froid et de conservation ? Producteurs et commerçants se renvoient la balle. Le seul à en payer le prix est le citoyen. La mauvaise qualité de ce produit censé être un aliment indispensable, selon la plupart des nutritionnistes, s'ajoute à la non disponibilité de cet aliment dans certains quartiers de la ville.

A partir de ce constat la direction de Commerce, lance cette semaine, une enquête sur la production du lait en sachet, a annoncé sur les ondes de la radio locale, M. Mokadem chef de service auprès de la direction de Commerce.

La campagne lancée en coordination avec l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) et les services de l'Agriculture, va toucher toutes les unités de production du lait implantées à travers la wilaya, suite aux plaintes des consomma-

tEURS. Certains transformateurs utilisent la malice pour faire plus de gains. Ces derniers produisent du lait d'une qualité très médiocre, car la quantité de la poudre utilisée ne répond pas aux normes. Cette situation est due au non-respect des normes en matière de dosage en poudre de lait. La direction du Contrôle de la qualité et des prix (DCP) impose de mettre 112 g de poudre, au litre, comme il est indiqué dans le décret interministériel signé entre les ministères de l'Agriculture et du Commerce, en 2002, alors que l'Office national interprofessionnel de lait (ONIL) calcule l'octroi de la poudre pour les laiteries sur la base de 103 g le litre. Selon d'autres sources, cette situation est due, aussi à l'utilisation par les producteurs, de la poudre de lait distribuée par l'Office national interprofessionnel, pour la production d'autres produits laitiers au lieu de celle du lait, ce qui est contraire à la réglementation qui stipule que cette poudre doit être utilisée exclusivement pour la production de lait en sachet et qui doit être vendu à 25 dinars. Cependant certains transformateurs ne respectent pas cette mesure. La facture d'importation de ce produit de première nécessité s'est élevée, en 2015, à 1,5 milliard de dollars pour une quantité de 330.000 tonnes. Tous ces éléments font de l'Algérie un des plus grands consommateurs de lait avec 4,5 milliards de litres annuellement. Il ne s'agit pas, aujourd'hui, de parler de la facture des importations que l'Etat ambitionne de réduire de 20%, mais plu-

tôt de la qualité du lait, notamment en sachet, destiné à la consommation directe. Si les plus fortunés optent pour le lait en poudre, hors de portée des petites bourses, les ménages à faible revenu et les consommateurs, fuyant la mauvaise qualité du lait en sachet, vont vers les vendeurs qui proposent du lait de vache cru, du petit lait, du lait caillé, du beurre salé et du fromage traditionnel. Mais ces vendeurs proposent du lait sans pasteurisation. La pasteurisation tue les micro-organismes pathogènes responsables de maladies, tout en conservant les propriétés nutritives du lait. Et bien que la réglementation exige que le lait vendu soit pasteurisé, les magasins qui proposent du lait de vache cru poussent comme des champignons, à Oran et notamment dans les quartiers populaires, sans aucun contrôle et sans se soucier de la santé du consommateur. Encouragés par les éleveurs qui, au lieu de remettre leur production aux unités de transformation, proposent le lait, directement, aux vendeurs, ces derniers écoulement leur marchandise, sans aucun contrôle et sans se soucier de la santé du consommateur. Les bactéries du lait non pasteurisé peuvent entraîner de graves problèmes de santé, comme de la brucellose, la fièvre, des vomissements, de la diarrhée, une insuffisance rénale potentiellement mortelle, des fausses couches, voire la mort. Les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes immunodéprimées sont, particulièrement exposées à ce risque.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

«Le soucial»



Après avoir avalé leur budget à toutes les sauces, tomate, bœuf, moutarde, blanche, rouge ou rouille, aigre douce ou pimentée, des milliers de pères et de mères de famille se préparent à recevoir d'autres briques sur la tête. Après l'ail à 1.000 da, aïe... la «sassafras» arrive ! Comme après une bataille, les jours qui viennent vont servir à évaluer les dégâts et compter les victimes. Ainsi donc après le mois «saucial», place à la rentrée sociale. Et à tout le monde sa piste ou son chemin. Les plus courageux vont tenter de faire le dos rond, rentrer la tête dans les épaules et laisser passer la tempête, en priant que leurs gosses ne vont pas rechigner sur les tabliers pas assez longs pour cacher les fonds de pantalons usés. D'autres vont entrer dans une colère noire, parce qu'ils s'aperçoivent qu'ils se sont fait rouler dans la farine par les grands poissons qui leur

d'endettement dans lequel ils se sont enfouis depuis des lustres. Après avoir plumé leurs frères, les commerçants qui ont fait beaucoup mieux que rentrer dans leurs frais, vont tout faire pour afficher les quelques petits billets qu'ils vont offrir en guise de zakat, espérant ainsi décrocher le ticket d'accès au paradis, après l'enfer qu'ils nous ont fait endurer. Mais c'est du halal. C'est de la tijara... rats ! La rentrée n'aura du bon que pour les privilégiés qui, après avoir passé un mois à se prélasser sur les plages des grands complexes touristiques au frais des petits «cons», et un mois à soigner leur gueule de bois, se préparent à retrouver le confort de leurs bureaux climatisés et insonorisés où, à l'abri de leur conscience, ils vont passer quelques coups de fil, afin de faire inscrire leurs enfants dans le monde ou au moins dans les grandes écoles bâties par la peau des gueux. Rabbana ghaffar.

Aïn El-Turck Prolifération des points de vente illégitimes de cheptel

Rachid Boutlélis

Plusieurs points de vente informels de moutons ont fait leur apparition dans les quartiers et certaines zones essaimées à travers la commune d'Aïn El-Turck et ce, au même titre que les trois autres municipalités que compte cette contrée côtière. En effet, garages, parkings, terrains vagues, entrepôts, de diverses marchandises et autres extensions d'habitations, se sont reconvertis dans cette activité lucrative, à quelques jours de la célébration des fêtes de l'Aïd El-Adha. Certains propriétaires louent des espaces à ces maquignons occasionnels. Dans le quartier Bensmir, communément appelé douar Naquousse et/ou dans celui du Commandant Ferradj, ex-douar Maroc, la vente du mouton est proposée depuis plusieurs jours déjà parfois même à l'intérieur des habitations où des espaces ont été aménagés pour le besoin par les propriétaires tandis que d'autres ont cédé à la location leur garage à voiture et/ou une courrette.

Notons aussi dans ce même contexte que l'approche de l'Aïd accouche d'une autre activité décriée liée à la commercialisation de coutelas et de hachettes, mis en vente libre sur le marché des fruits et légumes entre autres, qui se transforme pour cette circonstance en une grande exposition-vente, en plein air, d'un éventail d'articles et autres accessoires nécessaires, destinées à l'utilisation pour le rite du sacrifice d'Abraham. Du coutelas aux différentes dimensions en passant par les hachettes et autres coupeurs,

186 écoles concernées

6.400 trousseaux scolaires pour les élèves nécessiteux

J. Boukraâ

née en coordination avec la direction de l'Education et les secteurs urbains qui ont établi les listes nominatives des élèves concernés à l'issue d'une enquête effectuée sur les revenus des familles. Chaque secteur recevra son quota, avant la fin de la semaine. Des actions de solidarité similaires seront, également, organisées dans la wilaya d'Oran par la direction de l'Action sociale. Les enfants démunis vont aussi bénéficier d'une prime de scolarité de 3.000 dinars. Ces actions entrent dans le cadre des mesures initiées par les autorités locales et visant à aider les familles démunies et leur permettre de scolariser leurs enfants et faire face à la déperdition scolaire liée, dans plusieurs cas, à la pauvreté. Par ailleurs, l'opération d'aide consacrée à cette frange de la population scolarisée devrait, également, se traduire par la gratuité des livres et manuels pédagogiques. Pour rappel, pour l'année scolaire 2015/2016, la commune d'Oran avait distribué 16.000 trousseaux.

ILS NOUS ONT QUITTÉS HIER

Chamaâ Hadj Ali Chrif, 7 ans, Sig
Kaid Yamina, 67 ans, St Eugène
Khelifa Ali, 39 ans, Victor Hugo

Horaires des prières pour Oran et ses environs

El Fedjr 05h06	Dohr 13h04	Assar 16h43	Maghreb 19h36	Icha 20h57
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



AÏN-TEMOUCHENT

27 points de vente de cheptel autorisés**Mohamed Bensafi**

En marge des activités commerciales propres à l'Aïd el-Adha, un total de 27 points de vente de cheptel vient d'être autorisé à travers les différentes localités (28) de la wilaya d'Aïn-Temouchent, a indiqué une source proche des services vétérinaires, relevant de la DSA. On saura aussi que l'ensemble des opérateurs a été avisé des précautions à prendre dans l'activité de commercialisation de ce genre de produit. Des mesures pour que les maquignons puissent exercer leur activité dans de bonnes conditions. Une démarche censée dessiner le chemin d'une interdiction de la vente de

moutons dans les communes qui ne disposent pas d'espaces adéquats, ainsi que leur déplacement (moutons) en grand nombre dans les rues ou leur exposition dans les locaux. Les points de vente seront soumis au contrôle des vétérinaires publics et privés (39 au total) pour veiller à la santé des consommateurs en obligeant les éleveurs à présenter un certificat de santé du bétail.

Les mêmes services assurent également que l'ensemble des vendeurs ont été sommés de présenter des garanties concernant la santé de leur cheptel avant sa commercialisation, sachant qu'un contrôle des têtes ovines est prévu inopinément par les vétérinaires avant la vente et après

le sacrifice, dans le cadre de la protection du consommateur et la préservation de la santé publique. Les propriétaires du bétail sont aussi sommés de nettoyer avec des insecticides avant et après la vente. Pour note, une opération de vaccination d'ovins a touché précédemment plusieurs dizaines de milliers de têtes, en plus de l'assainissement de plusieurs dizaines d'hectares d'espaces d'élevage de moutons à travers les exploitations agricoles de la wilaya d'Aïn-Temouchent, croit-on savoir auprès d'une bonne source.

Ces opérations préventives entrent dans le cadre de lutte contre l'apparition de maladies sur le cheptel constituant le patrimoine de la wilaya.

SAÏDA

Le mouton moins cher !

Les marchés de bestiaux de la wilaya de Saïda enregistrent actuellement une baisse des prix du mouton à l'approche de la fête de l'Aïd el-Adha, a-t-on constaté dimanche. Les prix du mouton ont varié aux marchés hebdomadaires du chef-lieu de Saïda et Kolia, dans la commune de Sidi Ahmed, entre 19.000 et 50.000 DA la tête. Le prix d'un bœuf a atteint l'année dernière les 70.000 DA. Interrogés, certains éleveurs estiment que cette baisse inatten-

due s'explique par les contrôles intensifiés aux frontières orientales et occidentales du pays, régions où se pratiquait la contrebande de bétail à l'approche de chaque Aïd el-Adha. La hausse du prix du fourrage pousserait les éleveurs à vendre leur bétail plutôt que de supporter des dépenses supplémentaires ou d'éventuelles pertes. Le quintal de fourrage est à 3.000 DA et la botte de foin revient à 500 DA, signale-ton. Plusieurs citoyens rencontrés

au marché de Saïda estiment que les moutons de l'Aïd sont à la portée des faibles et moyens revenus, ce qui permettra à toutes les familles de fêter dans la joie cette fête religieuse sans pour autant faire de grosses dépenses. D'autre part, les services de l'inspection vétérinaire ont vacciné en mai et juin derniers quelque 14.000 têtes ovines contre la clavelée. La wilaya de Saïda dispose de 800.000 têtes ovines, selon les services vétérinaires.

RELIZANE

La rentrée scolaire par les chiffres**Mahi Ahmed**

Les statistiques relatives à la rentrée scolaire 2016/2017 présentées par la cellule de communication de la direction de l'Education de la wilaya de Relizane avancent le chiffre de 175.333 élèves, tous cycles confondus, qui prendront le chemin des établissements scolaires le 04 septembre prochain. Ainsi, ils seront 62.525 élèves à rejoindre les bancs de classe des 453 écoles primaires. Parmi eux 500 sont concernés par l'enseignement du tamazight. L'encadrement sera assuré par 555 directeurs et directeurs adjoints, côté administratif et 4147 enseignants, côté pédagogique. Pour le cycle moyen, 57.288 collégiens dont 13.831 admis en 1^{ère} année moyenne sont attendus dans les 118 CEM. Ils seront encadrés par 3359 professeurs. Quant à l'enseignement secondaire, 25.520 lycéens dont 7487 admis en 1^{ère} année secondaire foulent le sol des 56 lycées de la wilaya.

En outre, dans le cadre des opérations réalisées pour la mise en place

ce des programmes de 2^{ème} génération en 1^{ère} et 2^{ème} années primaires et en 1^{ère} année moyenne, une cellule de suivi a été installée pour la formation de 1746 enseignants du primaire et 1800 professeurs du moyen. Le volet formation concerne aussi 350 directeurs d'écoles primaires et 90 de leurs adjoints, 113 directeurs de collèges, 75 conseillers pédagogiques et 80 économies et 40 conseillers de l'orientation scolaire. Les services de l'académie ont organisé par ailleurs une formation préliminaire pour les enseignants admis au dernier concours de recrutement. L'opération a touché 381 enseignants dans le cycle primaire, 124 pour le moyen et 07 pour l'enseignement secondaire, indiquent les chiffres avancés par la cellule de communication. Le chapitre des infrastructures montre que quatre nouveaux groupes scolaires seront reçus dès la rentrée, à savoir ceux de Sidi Messaoud à Yellel, Chara à Oued R'hiou, Ouled Sidi El Hadj et Mina à Bendaoud. Pour le cycle moyen, un nouveau CEM ouvrira ses portes à Hai Cha-

ra à Oued R'hiou et trois seront réceptionnés pour renforcer le secteur de l'éducation à El Matmar, Merdjet Sidi Abed et Bendaoud. Le secondaire verra l'ouverture de quatre nouveaux lycées à Oued R'hiou (cité Chara), Zemmoura, Sidi M'hamed Benali et un lycée de compensation à Ammi Mousa. De plus, trois autres lycées nouvellement créés seront réceptionnés à Sidi Sâada, Bendaoud et Mendès. Pour la restauration des élèves concernés par la demi-pension, il y aura 448 cantines mises à leur disposition. D'autre part, la distribution des manuels scolaires va bon train avec des pourcentages atteignant les 98,56% pour le préscolaire, 98,45 pour le primaire, 97,12 pour le moyen et 98,81 pour le secondaire d'un nombre global de 815.233 livres, soit 800.220 déjà attribués. Enfin, la prime de scolarité de 3.000 DA concerne 63.000 élèves parmi les démunis et les nécessiteux et sera versée après les inscription. Le transport scolaire sera réservé à quelque 18.417 élèves des trois cycles.

MOSTAGANEM

Plus de 3.000 nouveaux étudiants inscrits dans les cités**B.H.**

Plus de 3000 nouveaux étudiants viennent de bénéficier d'une résidence dans les cités U de Mostaganem, a-t-on appris de source concordante. Le secteur sera doté cette année d'une nouvelle cité universitaire pour filles. Elle sera implantée à proximité de la faculté de médecine, précise la même source. Par ailleurs, 6197 nouveaux inscrits parmi les bacheliers de la session de juin 2016 rejoindront l'université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem à la prochaine rentrée universitaire, soit une hausse de 40% par rapport à l'an dernier. Pour garantir le bon déroulement de l'opération, tous les moyens ma-

tériels et humains ont été mobilisés dont 80 ordinateurs, 1.000 encadreurs (enseignants et administratifs) pour l'orientation et l'information des étudiants des spécialités dont dispose l'université de Mostaganem et la distribution d'imprimés et de dépliants expliquant notamment les démarches pour l'inscription, d'octroi de la bourse et d'hébergement universitaire, a-t-on indiqué. A signaler que deux nouveaux directeurs ont été installés récemment dans les cités «Chemouma» et «1000 lits» par le directeur des œuvres sociales universitaires de la wilaya de Mostaganem, en l'occurrence M. Abdelhakim Hamlaoui. Il s'agit respectivement de MM. Attia Mohammed et Habchi Abderrahmane.

HASSI MAMECHE

Six individus en prison pour trouble à l'ordre public**B. H.**

Les services de la sûreté de Daïra de Hassi Mameche dans la wilaya de Mostaganem ont mis fin aux agissements d'une dangereuse bande de malfaiteurs, composée de six personnes âgées entre 18 et 20 ans, responsables d'actes de violence pré-médités et destruction de biens publics, a-t-on appris de source concordante. Les six personnes impliquées dans cette bagarre en fin de semaine ont été arrêtées par les services de sécurité et présentées par devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem pour les chefs d'in-

culpations de «détention d'armes prohibées, constitution de bande de malfaiteurs, utilisation d'armes blanches». Jugés par le tribunal de flagrants délits de Mostaganem, ils écopent chacun d'une année de prison ferme assortie d'une amende de 5 millions de centimes. La bagarre avait éclaté en fin de semaine à la cité des 20 logements à Hassi Mameche, plus précisément sur la route menant à Ouréah. Les individus armés notamment de couteaux et d'épées étaient arrivés dans cette cité en provenance des quartiers voisins et de la ville de Mostaganem. Ils ont également saccagé un véhicule de police.

AÏN FEKAN

Célébration de «waadet Sidi El Hadj Ali»**Mohamed Belkecir**

sin sec et accompagné de lait caillé servi à tout moment aux visiteurs. L'occasion a aussi été donnée aux chouyoukhs et aux tolbas de se faire entendre dans des séances de psalmodes de versets du saint coran avant de clôturer par une procession vers le mausolée de Sid El Hadj Ali où un hommage a été rendu à cet illustre marabout. La plupart des participants étaient en habit traditionnel, burnous, djellaba, chéchia et turban. Les uns récitaient des medhs, les autres marquaient l'événement au rythme de sons folkloriques du guellal et de la ghaïta. La fantasia et les salves de baroud étaient à l'honneur avec plusieurs groupes de cavaliers de la région qui se concurrençaient dans la fierté pour représenter leur contrée dans des exhibitions bien harmonisées pour offrir du spectacle au public. Parmi les visiteurs il y avait aussi des enfants qui étaient tellement émerveillés qu'ils finiront par dire que rien au monde ne peut les empêcher d'assister chaque année avec leurs parents à cette waâda. Cette fête leur inspire le respect qui leur a été inculqué par leurs parents qui l'ont eux-mêmes hérité de leurs aïeux et attendent de revisiter l'année prochaine la localité de Aïn Fekan et le mausolée de Sid El Hadj Ali.

AIR ALGERIE

----- MARDI -----

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h40
Oran - Alger	13h55
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h00
Oran - Alger	21h05
Oran - Annaba	09h00
Oran - Laghouat	13h00
Oran - Constantine	14h40
Oran - Adrar	21h30

----- MERCREDI -----

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h40
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h05
Oran - Timimoune	08h00
Oran - Constantine	09h35
Oran - H.Messaoud	12h40
Oran - Béchar	14h30

----- INTERNATIONAL -----

----- MARDI -----

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Istanbul(+1)	09h55
Oran - Lyon	14h45
Oran - Paris-CDG	14h50
Oran - Alicante	15h20

----- MERCREDI -----

Vol	Départ
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Istanbul (+1) - Oran	18h25
Lyon - Oran	20h00
Paris-CDG - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20

----- MERCREDI -----

Vol	Départ
Oran - Paris (Orly)	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Lyon	14h40
Oran - Paris (CDG)	14h50
Oran - Alicante	15h20

----- MERCREDI -----

Vol	Départ
Paris (Orly) - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Istanbul (+1) - Oran	18h25
Lyon - Oran	20h00
Paris (CDG) - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20

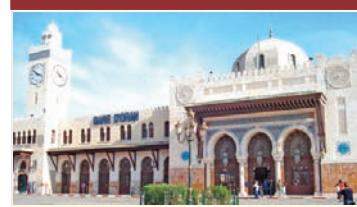
----- MERCREDI -----

VOL	DEP/ARR
Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven/Sam/Dim	
Oran - Paris-Orly	18h25/ 21h45
Mar	
Oran - Marseille	18h20/ 20h55
Oran - Lyon	16h35/ 19h30
Oran - Toulouse	11h30/ 14h00
Mer/Mer/Jeu/Sam	
Paris-Orly - Oran	09h10/ 10h30
Lun/Mer/Ven	
Marseille - Oran	18h30/ 19h10
Mar	
Lyon - Oran	09h30/ 10h30
Toulouse - Oran	15h00/ 15h35

----- MERCREDI -----

TUNISIAIR	Arrivée	Départ
Tunis/ Oran	Lundi / Jeudi	10h30
Oran / Tunis	09h45	

TRAIN



DÉPART ARRIVÉE

ORAN - OUED TLELAT

08h15	08h36
09h30	09h51
13h20	13h41
19h15	19h36

OUED TLELAT - ORAN

08h50	09h15
10h00	10h25
13h50	14h15
19h45	20h10

ORAN - ALGER

06h25	11h29
08h00	12h00
12h30	17h39
15h00	19h00

ALGER - ORAN

04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26

ORAN - MAGHNIA

20h30	05h46
20h00	05h00

BÉCHAR - ORAN

16h15	18h22
06h50	09h11

ORAN - TÉMOUCHENT

08h10	09h40
17h02	18h32

BÉNISAF - TÉMOUCHENT

05h40	07h14
14h30	16h05

ORAN - SBA

17h00	18h22
05h25	07h17

COURRIER EXPRESS

EL MOUNAKASSA EL DJAZAIR

Tél : 0560 06 95 01

0560 06 95 03

0560 05 60 00

0559 70 26 61

BRYA EXPRESS

Oran: 041 51 14 33/34

Alger : 0770 30 51 60

Annaba : 0770 30 57 04

www.bryaexpress.com

TRANSPORTEUR SAFIR

Oran - Alger:

061.20.20.45

Constantine:

0557.37.73.57

Eulma:

Internet

Les logiciels espions, une spécialité israélienne

L'alerte déclenchée chez le géant Apple par la découverte qu'un logiciel d'espionnage permettait de pirater ses iPhone et iPad illustre la percée des entreprises israéliennes spécialisées dans les interceptions des communications.



Par Jean-Luc Renaudie
de l'AFP

Confronté à cette cyber-menace, Apple a mis à jour en urgence ses mobiles commercialisés depuis 2011 pour les protéger contre le logiciel Pegasus, conçu mis par la firme NSO de Herzliya, au nord de Tel-Aviv, dans la «Silicon Valley» israélienne. NSO est loin d'être seule sur ce créneau dans un pays qui se proclame la «nation start-up» et où les multiples menaces sécuritaires érigent la collecte du renseignement en impératif vital. Pas moins de 27 entreprises basées en Israël sont actives dans ce secteur, selon l'ONG britannique Privacy International. Ce chiffre place Israël très loin en tête du classement mondial avec 3,3 compagnies pour un million d'habitants contre 0,4 aux Etats-Unis et 1,6 en Grande-Bretagne. Parmi les clients de ces logiciels figurent des gouvernements d'Amérique latine, d'Asie Centrale ou d'Afrique. L'utilisateur de Pegasus, logiciel à la fois sophistiqué et personnalisable fonctionnant au départ par hameçonnage, peut accéder à la caméra, au micro ou à la géolocalisation de l'appareil piraté, aux contenus de messages, d'appels et de toute une série d'applications globales comme Gmail, Facebook, Skype, WhatsApp, Viber... «La mission de la NSO est d'aider à faire du monde un lieu plus sûr en fournissant à des gouvernements légitimes une technologie qui les aide à combattre le terrorisme et le crime», indique un porte-parole de NSO dans un communiqué.

EXPERTS RECRUTÉS À PRIX D'OR

La société «se conforme

totale à la législation et aux règlements sur le contrôle des exportations», assure-t-il, faisant référence aux autorisations indispensables délivrées par le ministère de la Défense pour la vente à l'étranger d'armements et de technologies pouvant avoir un usage militaire. Selon Privacy International, ces gardes ne tiennent pas compte de la situation des droits de l'Homme dans les pays clients, ce qui permet aux régimes en place de surveiller ou de réprimer des opposants. Dans le cas d'Apple, c'est un militant des droits de l'Homme émirati, Ahmed Mansoor qui, déjà visé par plusieurs cyber-attaques dans le passé, a trouvé suspects des textos reçus courant août. Selon les médias israéliens, NSO aurait fourni il y a deux ans avec l'aval du ministère de la Défense son logiciel à un pays du Golfe, dont le nom n'a pas été précisé. «Cette affaire n'a rien d'étonnant. Israël se trouve dans le peloton de tête mondial pour tout ce qui touche au cyber-secteur», explique à l'AFP Daniel Cohen, de l'Institut pour les Etudes sur la sécurité nationale (INSS) de Tel-Aviv. Selon lui, cette percée s'explique principalement par le dynamisme des membres d'unités d'élite de l'armée comme la 8200, spécialisée dans la cyber-guerre. «Après avoir quitté l'uniforme, ces experts utilisent leur savoir-faire pour créer des start-ups ou se faire embaucher à prix d'or par des firmes existantes», dit Daniel Cohen. «Israël compte plus de 300 entreprises de toutes tailles dans le cyber-secteur. Les plus grands groupes d'armement ont eux aussi ouverts des cyber-unités. Mais dans l'immense majorité des cas, il s'agit de firmes qui ne traitent que de la pro-

DU DANEMARK À L'IRAN

«Moins de 10% des firmes du cyber-secteur ont choisi le créneau offensif, c'est à dire les technologies permettant d'infiltrez des systèmes informatiques», selon Daniel Cohen. Privacy International, qui lutte contre les violations de la vie privée par des institutions gouvernementales, ne souligne que la vente de logiciels d'espionnage «peut jouer un rôle particulièrement important dans la renforcement de la coopération entre services de renseignement» israéliens et étrangers. Des entreprises d'origine israélienne comme Nice Systems et Verint ont fourni des technologies aux polices secrètes de l'Ouzbékistan et du Kazakhstan, ainsi qu'aux forces de sécurité de Colombie, tout en exportant vers Trinité-et-Tobago, l'Ouganda, le Soudan du Sud, le Panama et le Mexique, affirme l'ONG. En 2011, les médias avaient rapporté l'exportation par la firme israélienne Allot Communications d'une technologie destinée au Danemark et permettant de surveiller internet, mais qui avait atterri par des voies détournées en Iran, l'ennemi numéro un d'Israël. Nice et Verint ont été autorisées à installer leur propre bureau et centre de contrôle au Kazakhstan et en Ouzbékistan tout en formant du personnel local. Interrogé sur ce point, le porte-parole de NSO répond que les accords conclus avec ses clients prévoient que ses «produits doivent être utilisés de manière légale et uniquement pour la prévention des crimes et les enquêtes criminelles».

Chine La police pense avoir capturé le «Jack l'éventreur» local

La police pense avoir capturé un tueur en série surnommé le «Jack l'éventreur chinois», auteur en Chine du meurtre et du viol de 11 femmes, certaines ayant eu leurs appareils génitaux découpés, ont annoncé lundi des médias d'Etat. Gao Chengyong, 52 ans, a été interpellé dans l'épicerie qu'il gère avec sa femme à Baiyin, dans la province pauvre du Gansu (nord-ouest), a indiqué le journal Xinjing Bao (Beijing News).

Un mode opératoire qui lui a valu le surnom de «Jack l'éventreur chinois» dans plusieurs médias du pays. «Il a une perversion sexuelle et hait les femmes», avait déclaré la police en 2004, lorsqu'elle

pour les violer puis les tuer, souvent en les égorgent. Sa plus jeune victime avait huit ans.

Le tueur avait mutilé plusieurs de ces femmes, leur découpant des parties du corps, et retirant les organes génitaux de certaines d'entre elles, a précisé le journal Xinjing Bao (Beijing News). Un mode opératoire qui lui a valu le surnom de «Jack l'éventreur chinois» dans plusieurs médias du pays. «Il a une perversion sexuelle et hait les femmes», avait déclaré la police en 2004, lorsqu'elle

identifié par hasard, après qu'un membre de sa famille, arrêté pour un délit mineur, ait vu son ADN prélevé par la police, a indiqué le China Daily. Les enquêteurs ont alors noté des similitudes avec l'ADN du tueur recherché depuis 28 ans, et ordonné des tests pour des hommes de la famille. Aucune explication n'est pour l'instant avancée pour expliquer l'arrêt des meurtres depuis 2002. Les erreurs judiciaires ne sont pas rares en Chine, l'usage de la force pour obtenir des aveux y restant répandu. La justice chinoise a reconnu innocents plusieurs personnes ces dernières années après leur exécution ou leur emprisonnement, à la suite de la découverte du véritable coupable, ou encore de la réapparition de la victime qu'ils étaient censés avoir assassinée.

Un homme perd la vie en tentant une traversée de la Manche à la nage

Traversée fatale. Un Britannique d'une quarantaine d'années est décédé, dans la nuit de samedi à dimanche à l'hôpital de Calais, après avoir tenté de nager entre Douvres et Calais. L'homme a fait un malaise durant sa tentative, évacué alors qu'il se trouvait en arrêt cardio-respiratoire. Une fois à l'hôpital, un massage cardiaque lui a été prodigué, en vain. Il s'est éteint un peu avant trois

bateau avec l'équipe chargée de sécuriser et d'homologuer sa traversée. Cette dernière a pu le repêcher après son malaise survenu en pleine mer. Les secours l'ont alors immédiatement évacué alors qu'il se trouvait en arrêt cardio-respiratoire. Une fois à l'hôpital, un massage cardiaque lui a été prodigué, en vain. Il s'est éteint un peu avant trois

heures du matin. Ce n'est pas le premier décès parmi celles et ceux qui tentent de traverser la Manche à la force de leur bras. En juillet 2013 déjà, une Britannique de trente ans avait trouvé la mort à l'hôpital de Boulogne-sur-Mer, après avoir tenté sa chance dans l'eau pour le compte d'associations caritatives.

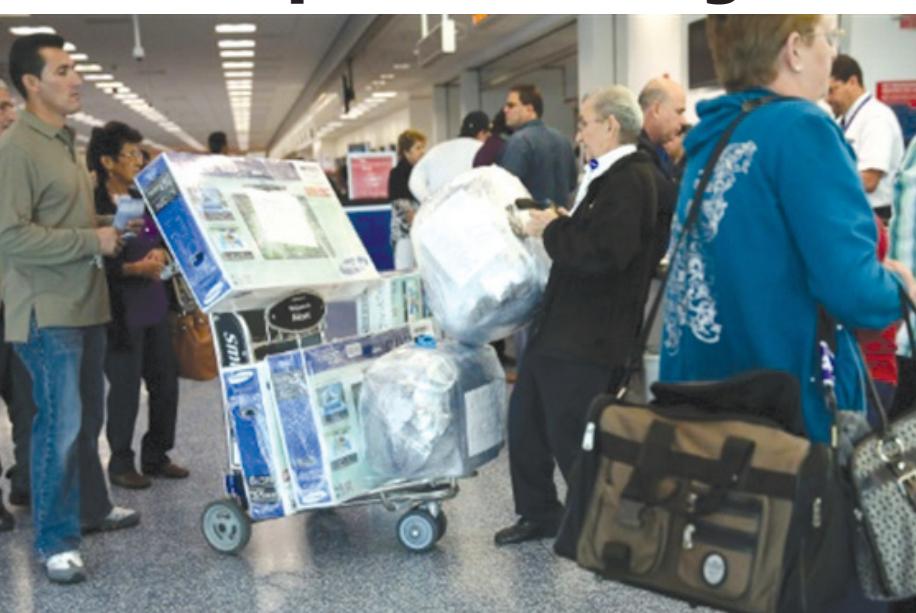
USA Fausse alerte à l'aéroport de Los Angeles, un «Zorro» arrêté



Un homme en costume de Zorro a été arrêté à l'aéroport de Los Angeles à la suite d'une fausse alerte sur une possible fusillade, et l'aéroport était sur le point de rouvrir entièrement dimanche soir alors que les forces de l'ordre finissaient de le fouiller. «Les informations sur une fusillade à Los Angeles se sont révélées être de gros bruits seulement, il n'y a pas eu de tirs, pas de blessés, une enquête continue pour localiser l'origine du bruit», a écrit sur son compte Twitter un porte-parole de la police de Los Angeles, Andy Neiman. L'aéroport de Los Angeles a pour sa part précisé sur

Twitter qu'un «individu en costume de Zorro a été placé en détention par la police», et que plusieurs terminaux avaient été fouillés, déclarés sûrs, et rouverts. Les opérations policières pour s'assurer qu'aucun tireur n'était caché dans un autre terminal étaient en voie d'être achevées, a précisé le compte de LAX - le code aérien du troisième aéroport américain. Auparavant, le compte LAX indiquait que les niveaux départs et arrivée du terminal central avaient été fermés.

Les rumeurs de fusillade ont causé une panique dans l'aéroport, d'après le site internet de la chaîne de télévision NBC, qui décrit des passagers se précipitant à toutes jambes sur le tarmac après que la police soit intervenue en réponse à un appel d'urgence faisant état de coups de feu. Un porte-parole de l'autorité américaine du transport aérien, la FAA, a de son côté indiqué à l'AFP qu'un ordre de maintenir au sol les avions en direction de Los Angeles avait été allégé pour n'inclure que les vols se trouvant «à une heure de vol ou moins de LAX». L'aéroport de Los Angeles, deuxième ville la plus peuplée des Etats-Unis, est le 7ème au monde en termes de trafic.



Par Leila Macor de l'AFP

L'ouverture de lignes aériennes régulières entre les Etats-Unis et Cuba cette semaine, pour la première fois depuis un demi-siècle, va mettre à l'épreuve les compagnies «charters» et leurs voyageurs qui servent de «mules» à colis. Ces «mules» sont des voyageurs qui transportent pour un tiers des colis à Cuba et paient pour cela leur trajet à prix réduit, expliquent à l'AFP plusieurs sources du secteur à Miami, en Floride (sud-est des Etats-Unis). Elles sont mandatées par des petites agences de voyage qui pullulent dans le quartier de Little Havana ou le centre de Miami et proposent d'envoyer votre colis à Cuba pour 5 à 10 dollars la livre.

Sur les vols «charter», les seuls à relier les deux pays jusqu'à présent, «on peut emporter trois à cinq bagages, y compris des téléviseurs, des bicyclettes, des microondes, ou des pare-brises», raconte à l'AFP le propriétaire d'une de ces agences sous couvert de l'anonymat. «On a besoin de tout à Cuba. Ce sont donc des gens qui apportent les produits qui sont ensuite revendus sous le manteau dans des magasins privés», explique-t-il. Ce marché de niche n'est pas illégal tant que les marchandises respectent les limites posées par les douanes. Le bénéfice pour la «mule» c'est qu'elle peut se rendre à Cuba pour environ 100 dollars, soit un quart du prix normal sur un

vol «charter». Le gouvernement américain avait interdit les vols réguliers avec Cuba conformément à l'embargo économique qui frappe l'île depuis 1960. Mais au fur et à mesure des années, des vols «charters» ont pallié cette absence voire contourné l'embargo par le biais des «mules» autorisées à transporter ces colis peu orthodoxes.

«NÉGOCE DE MARCHANDISES»

«Vous avez vu ces vols? C'est presque du négoce de marchandises», assure Frank González, propriétaire de l'agence de voyage Mambí Tour. Mais depuis décembre 2014, les relations entre les deux pays ont commencé à se normaliser et les jours des «charters» et des mules sont désormais comptés, car les compagnies régulières n'autorisent pas ce transport de marchandises. L'arrivée prévue en 2017 de la société américaine de messagerie FedEx à Cuba va rendre plus difficile l'envoi de produits basiques comme de la nourriture, des médicaments ou des vêtements. Tout cela «va affecter pas mal le commerce» à Cuba, estime un chef d'entreprise sous couvert d'anonymat.

Jorge Duany, directeur de Instituto de Investigaciones Cubanas à l'université international de Floride (FIU), pense cependant que «le commerce va continuer, voire augmenter, indépendamment des réglementations

entre les deux pays, compte tenu de la demande grandissante à Cuba pour des biens de toutes sortes». JetBlue inaugurera mercredi un vol régulier entre Fort Lauderdale, en Floride, et Santa Clara à Cuba à partir de 99 dollars le billet. Il fera partie des 110 vols quotidiens prévus entre les Etats-Unis et Cuba.

Actuellement une poignée de charters opèrent chaque jour vers Cuba une trentaine de vols. Pour près de 25.000 dollars, le «charter» loue l'avion d'une compagnie aérienne et vend ses billets 300 à 500 dollars par l'intermédiaire des agences de voyage. Un trajet entre New York et La Havane peut même coûter jusqu'à 900 dollars. Or les prix devraient baisser sur les vols réguliers.

Orlando Consuegra, propriétaire de Tocororo Travel, estime que les billets pourraient passer à 250 ou 300 dollars compte tenu des coûts d'atterrissement imposés par Cuba. Si bien qu'une des principales compagnies «charter» basée aux Etats-Unis, Cuba Travel Services (CTS), qui opère 22 vols par semaine vers l'île communiste, a déjà prévu d'annuler certains vols au départ de Tampa, en Floride. «Les compagnies régulières proposent des prix plus bas», explique son directeur, Michael Zuccato, qui va reconvertis son entreprise en agence de voyage et... consultant pour les compagnies régulières désireuses de s'implanter à Cuba.

Japon

Une fusillade fait un mort et trois blessés, le suspect en fuite

Un homme a fait irruption lundi dans les bureaux d'une entreprise de construction au Japon, tuant un employé et en blessant trois autres, avant de prendre la fuite, a-t-on appris auprès de la police. Les motivations du suspect ne sont pas connues à ce stade. «L'enquête est en cours», a simplement déclaré une porte-parole à l'AFP.

Un homme de 45 ans est décédé après avoir reçu une

balle dans le ventre. Les autres victimes, dont l'une était inconsciente, ont été transportées à l'hôpital. Le suspect était apparemment connu des victimes et serait toujours armé, selon la chaîne de télévision publique NHK. Elle a indiqué que la municipalité concernée, Wakayama (ouest du Japon), avait appelé les habitants à rester confinés chez eux. Ce genre de faits

Afrique du Sud Pétition pour autoriser les lycéennes noires à porter leurs cheveux «au naturel»

Une pétition a rassemblé lundi près de 10.000 signatures en Afrique du Sud pour autoriser des lycéennes noires d'un établissement de Pretoria à porter leurs cheveux «au naturel» contestant une interdiction à ce sujet dans un règlement intérieur jugé «raciste». Le texte de la pétition adressée au ministre provincial de l'Education Panyaza Lesufi réclame que des «actions disciplinaires soient engagées contre les professeurs qui mettent en place des politiques racistes». Vendredi, des élèves noires du «lycée pour filles de Pretoria», un établissement privé huppé, ont manifesté contre le règlement intérieur de l'établissement qui leur interdit,

L'orang-outan pourrait disparaître d'ici 10 ans

L'animal est placé sur la liste rouge des espèces en danger. La destruction des forêts en Indonésie et en Malaisie menace la survie de l'espèce. L'activité humaine menace l'orang-outan, dont l'espèce pourrait s'éteindre dans les dix prochaines années. C'est le cri d'alarme lancé par l'union internationale pour la conservation de la nature, et la fondation International Animal Rescue. Selon elles, si rien n'est fait, l'orang-

utan pourrait disparaître de la surface de la planète d'ici 10 ans. Principalement en cause, l'activité humaine et la destruction des forêts malaisiennes et indonésiennes, au profit de la culture de l'huile de palme. Une manière selon lui, d'éviter les «les feux de forêts opportunistes», déclenchés afin de détruire la forêt et remplacer les arbres par des plantations pour cultiver l'huile de palme. Difficilement envisageable au regard des intérêts économiques...

Norvège Plus de 300 rennes meurent foudroyés



Plus de 300 rennes sauvages sont morts foudroyés dans le sud de la Norvège, a-t-on appris lundi auprès des autorités norvégiennes, dans une hécatombe sans précédent connu. Les 323 cervidés, dont 70 jeunes, ont été retrouvés vendredi par un garde-chasse sur le plateau du Hardangervidda, un parc national où vivent quelque 10.000 rennes à l'état sauvage. Les images de télévision montraient des corps d'animaux gisant sur un espace très concentré. «Il y a eu des orages très forts vendredi dans la région. Les animaux se regroupent en cas de mauvais temps et ceux-là ont été frappés par la foudre», a déclaré à l'AFP un responsable de la Direction norvégienne de l'environnement, Kjartan Knutsen. «C'est inhabituel. Nous n'avons jamais vu cela se produire à une telle échelle», a-t-il ajouté. Les autorités norvégiennes doivent encore se prononcer sur le sort des animaux. «Nous allons décider sous peu si on laisse la nature suivre son cours ou bien si nous faisons quelque chose», a dit M. Knutsen. Sur les 323 rennes foudroyés, cinq ont dû être abattus.

Conférence de presse de Amar Brahmia La polémique enfle



M. Benboua

Critiqué de toute part et cité dans de nombreux sujets brûlants, notamment après les déclarations de plusieurs athlètes au sujet de leur mauvaise préparation pour les JO et en particulier celles de Toufik Makhlofi, le double médaillé d'argent des jeux Olympiques de Rio, qui a ouvertement accusé les responsables du sport en Algérie de sabotage, le chef de mission de la délégation algérienne et président du Comité de préparation olympique (CPO), Amar Brahmia, a animé hier matin une conférence de presse à la salle des conférences, sise au siège du COA à Ben Aknoune (Alger). Cependant, et à défaut de présenter des preuves pour démentir tout ce qui a été dit à son sujet, Brahmia a versé à son tour dans les accusations et les règlements de comptes, avec en sus un discours et des propos virulents qui ne reflètent malheureusement pas son statut. Cela a débouché sur une ambiance tendue et des échanges verbaux très musclés entre le conférencier et des journalistes présents. Dès l'entame, Brahmia a relevé qu'avant même le départ de la délégation algérienne à Rio, une campagne de désinformation et de déstabilisation a été orchestrée et relayée par certains médias. «Les différentes rumeurs émises via les réseaux sociaux

et relayées par les médias ont ciblé le COA pour des considérations personnelles, afin de semer la zizanie au sein de la délégation. Ce sont deux ou trois personnes qui ont tout inventé pour la simple raison qu'elles ont été interdites de voyage à Rio, car impliquées dans des cas de dopage», dira le conférencier sans pour autant citer de noms. «Le COA ne cédera pas à la pression et la mission de la délégation algérienne à Rio était irréprochable. Je défie quiconque d'apporter la preuve que les moyens de la délégation olympique ont été détournés par des responsables», a-t-il déclaré tout en qualifiant «d'infondées» les accusations dont le chef de la délégation a fait l'objet. Il a avoué également avoir «payé de sa poche» tous les frais inhérents aux déplacements hors délégation officielle. «Je vous donnerai l'adresse de l'hôtel où était hébergée ma famille à Rio et vous pourrez vérifier vous-mêmes», a-t-il lancé à l'adresse des journalistes. L'orateur est même allé à dire que les athlètes sont libres de dire ce qu'ils veulent, sans pour autant présenter des preuves du contraire, laissant ainsi toujours la porte ouverte aux spéculations : «Nous n'avons pas de problèmes avec nos athlètes et ils sont libres de dire ce qu'ils veulent, mais ils doivent cependant assumer leurs déclarations», a-t-il mis au défi indirectement l'athlète Toufik Makhlofi

sur un ton menaçant. «J'ai disposé d'un staff complet qui a travaillé à titre bénévole et le fait que l'Algérie termine 62^e sur 165 pays est déjà un bel exploit», enchaînera Amar Brahmia au grand dam des présents. Le chef de la délégation ne s'est pas empêché de répondre également aux accusations du décathlonien Larbi Bouraâda et de son entraîneur, indiquant tout simplement qu'il «a bénéficié de plusieurs prises en charge à chaque fois qu'il en a fait la demande». Le conférencier a, par ailleurs, dressé un bilan mitigé de la participation algérienne aux JO, se félicitant inexplicablement de la réussite de la mission.

Concernant enfin le budget alloué à la délégation olympique algérienne, Amar Brahmia a jugé qu'il était «plus que suffisant». «Nous avons disposé de 31 milliards de centimes, soit plus de 3 millions de dollars. Tout a été dépensé sous le contrôle strict du Comité olympique. Je vous le répète, nos athlètes n'ont manqué de rien», a-t-il soutenu. En tout cas, et alors que les autres nations comptent leurs médailles par dizaine et s'investissent sérieusement et durablement dans la promotion de l'athlétisme et du sport en général, les conflits, les règlements de comptes et les coups bas entre les différents acteurs de la vie sportive en Algérie sont promis à un bel avenir.

GC Mascara

Derniers réglages de l'entraîneur Bracci

Abid Djebbar

Le nouveau coach du GC Mascara, Bracci, et dès son arrivée le 15 août, a supervisé l'effectif lors du match amical GCM-MB Sidi Chahmi au stade Meflah-Aoued. Il a constaté de nombreuses lacunes dans le domaine physique, notamment l'endurance, ce qui l'a poussé à axer la préparation sur le volet physique pour combler le manque enregistré. Le staff technique n'a pas tardé à mettre en application un nouveau pro-

gramme chargé avec deux séances par jour pour tenter de rattraper le temps perdu. Le travail physique imposé s'est avéré fructueux et efficace. La preuve a été donnée au cours des matchs d'application, entre les joueurs formant l'effectif, renforcé par six joueurs espoirs. A présent, les joueurs semblent prêts pour le coup d'envoi du championnat après la série des matchs amicaux déjà livrés qui ont permis à Bracci de jauger les dispositions de ses poulains à la veille de l'entame du champion-

Olympique Marseille

L'entrepreneur américain Frank McCourt nouveau propriétaire

L'homme d'affaires américain Frank McCourt sera le nouveau propriétaire de l'Olympique de Marseille. L'ancien patron de l'équipe de baseball des Los Angeles Dodgers a trouvé un accord avec Margarita Louis-Dreyfus pour mener des négociations exclusives et la cession sera

d'entreprise rendra son avis que la vente sera effective. Mais l'accord annoncé aujourd'hui est un accord ferme et définitif. On est entré dans un procès d'exclusivité qui doit conduire à l'acquisition», a annoncé McCourt dans La Provence. L'opération serait évaluée à 40 millions d'euros.

CC Sig

Le Hillel déterminé à jouer les premiers rôles

Abid Djebbar

Le CC Sig, pensionnaire de l'Inter-régions groupe Ouest, semble déterminé cette saison à jouer les premiers rôles en vue de retrouver l'étage supérieur. En prévision de cet objectif, les membres de l'assemblée générale ont opté pour la stabilité. Et quoi de mieux que la continuité pour bâtir un club d'avenir qui pourrait relever le défi et retrouver son lustre d'antan ? Il faut souligner que l'assemblée générale du Hillel a adopté les bilans moral et financier, tout en reconduisant le président sortant, en l'occurrence Rebahi Mohamed. Dès son installation, ce dernier a fait appel au coach Lassas Kadour, connu par son autorité et sa rigueur dans le travail. L'effectif est composé par un noyau d'anciens joueurs et d'autres éléments extra-muros aptes à renforcer les trois compartiments. La grande satisfaction des dirigeants et des supporters sigois n'est autre que la disponibilité du

stade après une longue période pour des travaux et des aménagements qui ont contraint le club à évoluer en dehors de ses bases, un sérieux handicap pour les joueurs locaux, mais un grand avantage pour les formations adverses.

En ce qui concerne la reprise des entraînements, elle a eu lieu le 9 août dernier au stade Saïd-Ahmed avec comme premier objectif l'amélioration de la condition physique et les automatismes tactiques. Pour ce faire, le CCS a livré plusieurs matchs amicaux contre l'ARB Ghrib (0-2), le WA Mostaganem (1-1), le GC Mascara (4-2), alors qu'une autre confrontation amicale devait se jouer hier lundi à Tighennif face à l'IST. Selon le staff technique, un éventuel stage bloqué sera programmé ultérieurement à Mascara, au complexe sportif Sidi-Saïd pour peaufiner la préparation avant l'entame du championnat qui débutera probablement le 16 septembre 2016.

Cyclisme - Tour d'Espagne

De la Cruz fait coup double



L'Espagnol David de la Cruz (Etixx-QuickStep) a remporté dimanche la 9e étape du Tour d'Espagne sur les hauteurs d'Oviedo, s'emparant du même coup du maillot rouge de leader. Issu de l'échappée du jour, le Catalan (27 ans) a distancé dans le dernier kilomètre son ultime compagnon, le Belge Dries Devenyns (IAM), pour aller décrocher la plus belle victoire de sa carrière au sommet de l'Alto del Naranco (2e catégorie). L'Italien Moreno Moser a pris la troisième place. «C'est une récompense incroyable. C'était une échappée avec énormément de clients», a raconté David de la Cruz au micro de la chaîne espagnole Teledéporte. Cette victoire a des airs de revanche pour le Catalan, qui avait subi une fracture de la clavicule sur le Tour de Pologne en juillet 2015. Il

avait ensuite été contraint à l'abandon lors du Tour d'Espagne quelques semaines plus tard. Quinzième du général à 2 min 46 sec avant cette étape, De la Cruz en profite pour prendre les commandes du classement général en dépassant le Colombien Nairo Quintana (Movistar), porteur du maillot rouge depuis samedi. Quintana est arrivé au sein du groupe des favoris à un peu moins de 3 minutes du vainqueur du jour (2 min 56). Grâce aux bonifications, De la Cruz dispose au général de 22 secondes d'avance sur Quintana, deuxième, et de 41 secondes sur Alejandro Valverde (Movistar), troisième. Les écarts entre les autres favoris n'ont pas bougé : le Britannique Chris Froome (Sky) est quatrième à 49 sec et Alberto Contador septième à 2 min 01 sec.

EN - Début du stage hier à Sidi Moussa

L'ère Rajevac avec les Verts a commencé

La sélection algérienne de football, version Milovan Rajevac, a entamé hier un stage à Sidi Moussa en vue de la réception du Lesotho, le 4 septembre à Blida, dans le cadre de la 6e et dernière journée (Gr.J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017. Il s'agit du tout premier stage sous la conduite du nouveau sélectionneur des Verts, qui a succédé au Français Christian Gourcuff, dont le contrat avec la fédération algérienne (FAF) a été résilié à l'amiable en mars dernier. Le rendez-vous contre le Lesotho sera sans enjeu, dans la mesure où la sélection algérienne a déjà assuré sa qualification pour la CAN, tandis que le Lesotho est d'ores et déjà éliminé. Toutefois, le technicien serbe espère bien réussir ses débuts avec le «Club Algérie», insistant sur le principe de débuter sa mission par une victoire. «Pour moi, chaque match à son importance. Ce sera le cas contre le Lesotho, dans la mesure où il s'agira de ma première sortie avec les Verts. J'espère réaliser une belle victoire.», a déclaré Rajevac samedi en conférence de presse tenue à Alger, sa deuxième depuis sa nomination en juin dernier. Pour sa première avec les Verts, Rajevac, en concertation avec le duo Néghiz-Mansouri, a fait appel à 23 joueurs dont deux nouveaux : le milieu



de terrain Ismaïl Bennacer (Arsenal FC/Angleterre) et le défenseur Houari Ferhani (JS Kabylie/Algérie).

Toutefois, le nouveau coach ne pourra pas compter sur l'ensemble de son effectif, puisque pas moins de trois joueurs sont indisponibles pour blessures : Sofiane Feghouli, Rachid Ghezzal, et Khoutir Ziti. Par ailleurs, nous avons appris que Rajevac, dirigera également un stage de présélection au profit de l'équipe nationale des joueurs locaux (A') du 26 au 28 septembre prochain. Ce regroupement, qui aura lieu au Centre technique de Sidi Moussa toujours, viendra relancer la sélection (A') mise en veilleuse depuis sa

disqualification du championnat d'Afrique des joueurs locaux de 2014 après son forfait lors du match éliminatoire contre la Libye. Rajevac, a entamé sa prospection des joueurs du cru en assistant au match NAHD-JSK, vendredi passé au stade du 20-aôut à Alger dans le cadre de la deuxième journée du championnat de Ligue 1. L'ancien sélectionneur du Ghana a affiché, le lendemain dans sa conférence de presse animée au Centre des médias du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, sa satisfaction quant au niveau ayant marqué ce match, ne tarissant pas d'éloges sur le championnat algérien.

Éliminatoires Mondial-2018

Algérie-Cameroun fixé pour le 9 octobre à Blida

La sélection algérienne de football accueillera le 9 octobre prochain son homologue camerounaise au stade Mustapha-Tchaker de Blida dans le cadre de la première journée de la phase de poules des qualifications de la Coupe du monde de 2018 en Russie, indique lundi la Fédération nationale de la discipline (FAF) sur son site internet. Les Verts seront regroupés à partir du 3 octobre pour préparer cette affiche du groupe B composé également du Nigeria et de

la Zambie. Les protégés du nouvel entraîneur national, le Serbe Milovan Rajevac, auront, lors du mois suivant, à se déplacer au Nigeria pour affronter la sélection locale en match comptant pour la deuxième journée.

A cet effet, la FAF a déjà envoyé des précurseurs au Nigeria pour préparer le séjour des Verts sur place, a-t-on précisé de même source. Par ailleurs, l'équipe algérienne débute lundi un regroupement au Centre technique de Sidi Moussa (Al-

ger), le premier sous la direction de l'entraîneur Rajevac, en vue de la réception de Lesotho, le 4 septembre au stade Mustapha-Tchaker à Blida (20h30), pour le compte de la 6e et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de 2016 au Gabon.

Cette rencontre sera sans enjeu, dans la mesure où les Algériens sont déjà qualifiés pour la phase finale, tandis que leur adversaire n'a désormais plus aucune chance pour passer.

Championnat amateur de football

Seuls 26 clubs sur 48 engagés dans la compétition

Vingt six clubs seulement sur 48 se sont engagés pour prendre part au Championnat amateur de football, alors que le dernier délai d'engagement est fixé au 31 août, a annoncé lundi la Fédération algérienne de football. «A quelques semaines du début du championnat de Division nationale amateur prévu le 9 septembre 2016, seuls 26 clubs sur 48 se sont engagés dans la compétition et acquittés du droit d'enga-

gement», a précisé l'instance fédérale. Les 22 clubs restants disposent d'un délai jusqu'au mercredi 31 août 2016 pour s'engager et s'acquitter de leurs obligations financières. «Faute de quoi, le calendrier de la DNA sera établi et le championnat débutera avec les seuls clubs engagés», ajoute la même source. La FAF a expliqué qu'au-delà du 31 août, aucune dérogation ne sera accordée. Con-

RC Relizane

Les supporters montent au créneau

M. Zeggai

Deuxième match perdu par forfait par l'équipe réserve du RCR face à son homologue de l'USMA.

Le Rapid s'est présenté avec seulement sept joueurs, ce qui a poussé l'arbitre à appliquer la réglementation. Les autres réservistes ont été incorporés en équipe fanion en remplacement des joueurs seniors non qualifiés par la LFP pour non régularisation du contentieux que tout le monde connaît. Face à l'USMA, le RCR s'est déplacé le jour même du match, c'est-à-dire sans la traditionnelle mise au vert de l'équipe. Zaidi et Zidane ont tenu à boycotter ce match pour ne pas contribuer à une faillite qui se profile à l'horizon. Les autorités locales, les investisseurs et tous les proches du RCR sont interpellés pour mettre fin à cette mascarade. Au fait, où en est-on avec la constitution de la nouvelle société par actions qui reste au stade des promesses? Selon notre

enquête, de nombreux investisseurs ont refusé de mettre la main à la poche tant que les dirigeants actuels sont en place, c'est du moins les échos qui nous sont parvenus. Par ailleurs, nous avons appris que Abdelkader Haoue, l'un des prétendants de la présidence du club, n'est pas resté insensible à cette situation en se déplaçant à Sidi Bel-Abbès pour prendre attaché avec Benabderrahmane et essayer de trouver un compromis avec lui et les autres joueurs ayant déposé leurs contrats. C'est vraiment triste pour une ville ayant enfanlé des arbitres internationaux, Kerrai et Haimoudi, le seul arbitre de toute l'histoire du football algérien ayant officié un quart de finale de coupe du monde en 2014, de grands joueurs et de grands dirigeants qui ont permis au Rapid de se hisser dans la cour des grands. En somme, les milliers d'inconditionnels attendent la réaction des autorités locales pour débloquer la situation.

USMBA

Une défaite et des regrets



Ph.: Arch.

M. O. Noureddine

A la toute dernière minute de jeu, les joueurs de l'USMBA pensaient vraiment tenir le nul face au CAB à Séfouhi avant qu'Attouché ne surgisse et anéantisce les espoirs d'El Khadra. Et pourtant, les hommes de Chérif El Ouazzani tenaient le bon bout mais, à un moment fatidique, tout a basculé à cause d'une faute d'inattention. En dépit de toute leur volonté, les Unionistes ont éprouvé des difficultés. Dans ce contexte, quel est l'avis de l'entraîneur ? Réponse : « Les joueurs se sont dépensés durant toute la partie mais on a joué de malchance », dira Chérif El Ouazzani. Les

joueurs croyaient en leurs moyens et voulaient à tout prix arracher un bon résultat à Séfouhi. Ils ont bien négocié cette partie puisqu'ils ont bien géré le jeu durant 90 minutes. Cependant, face aux autres adversaires, la volonté seule ne suffira pas. Très déçu d'avoir perdu dans les toutes dernières minutes, l'entraîneur n'a pas caché son amertume après la rencontre. «On a fait des efforts, on gère, et, à la fin, on perd pour un moment d'inattention, c'est frustrant», a notamment déclaré le driver d'El-Khadra. Il est vrai que différents paramètres sont venus mettre leur grain de sable, et c'est pourquoi Chérif El Ouazzani ne veut pas faire endosser toute la responsabilité de la défaite de son équipe à ses joueurs. « Durant 90 minutes, nous avions le match sous contrôle mais, un moment de déconcentration nous a été fatal. Il fallait rester concentrés jusqu'au coup de sifflet final. Il y avait peut-être aussi un peu de fatigue à la fin». Les joueurs, quant à eux, estiment que l'équipe n'a pas à rougir de sa prestation. « Nous sommes déçus, vraiment déçus. Aujourd'hui, on a appris que le football est cruel et que d'autres paramètres influent souvent sur le résultat et que tout peut changer en un laps de temps. On va continuer à travailler et tenter de nous améliorer sur certains aspects».

ANNONCES CLASSÉES



■ Louer : F2 meublé, 1^{re} étage Rue Nouar Khadija (Plateau) - Joli Studio aménagé (genre petit F2) bien meublé. 3^{me} étage Place d'Armes (Demandé une année d'avance) - A vendre : F3 Désistement à Ain Turck - Prix après visite - Tél : 0549.14.63.75

■ Loue des Apparts meublés et équipés - Toutes commodités - Garage - Eau H24 - dans un quartier très calme, résidentiel à Trouville - Ain Turck - ORAN - Tél : 0783.11.00.82

■ Loue F3 - 82 m² Grand Standing face Sheraton - Vue sur mer - 5^{me} étage Ascenseur - Climatisé - Chauffage - Garage - N° Tél : 0555.19.71.21

■ TLEMCEN : Vds F3 transformé en F4 - Sup. 80,5 m² situé au 2^{me} étage Cité 1060 Logts Imama - Refait à neuf - Toutes commodités - Tél : 0551.99.00.66

■ Loue F3 - 100 m² - habitation résidence promotionnelle nouvelle construction à EL MADANIA - ALGER - Tél : 0556.62.03.19

■ Loue : F1 USTO 2 U - F2 St Eugène 2,5 U Néo. - F3 Glycines Maraval 2,8 U - F4 Radieuse Maraval 3,5 U - F4 les Amandiers 2,6 U - Niv. Villa Protin 2,5 U - Vds Villa ligne « B » 62 - JAMEL - 041.21.07.96 - 0776.37.88.74

■ A vendre Studio à ORAN - USTO - 30 m² - 4^{me} étage - immeuble fermé, sécurisé - Belle vue - Tél : 0776.18.70.06

■ TLEMCEN : Vds Joli F3 + extension, 70 m² environ, 3^{me} étage Cité des Ponts et Chaussées - Calme et très ensoleillé - Bon voisinage - Livret foncier prêt - Meilleur prix du quartier - 850 M fixe - Tél : 0559.51.97.39

■ Loue : F2 - 2^{me} étage nouvelle construction à Belgaid - ORAN - Tél : 0771.23.13.90 - 0555.32.55.17

■ Vente sur plan : F3 et F4 Haut Standing Résidence Jade - Vee sur mer à Belgaid + Locaux commerciaux - ORAN - Possibilité de Crédit bancaire - Appelez au : 041.42.84.23 - 0554.14.98.15

■ Vente sur plan : F2 - F3 et F5 Haut Standing Résidence El Mass en face à l'université de Belgaid - ORAN - Possibilité de Crédit bancaire - Appelez au : 041.42.84.23 - 0554.14.98.15

■ Location Vacances : Apparts F2 et F3 entièrement équipés, vue sur mer, garage, terrasses, à 200 m de la plage de Cap Falcon (Ain El-Turck - ORAN) - Possibilité location courte durée - Tél : 0774.42.78.56 - 041.10.52.15 - 0773.84.67.39

■ Loue à Cap Falcon (Ain El Turck) durant saison estivale : Appartements meublés, climatisés - Eau H24 - Garage véhicule assuré - Cadre agréable - Tél : 0782.43.53.99 - 0771.59.40.47

■ Location Niveau de villa RDC usage Bureau F5 de 200 m² à Courbet prix : 10 Millions négociable + F2 usage Bureau à Akid Lotti, prix : 4 Millions + F3 1^{re} étage usage Bureau à Tripoli (Centre-Ville) 6 Millions + F5, 2^{me} étage propre Rue Chemist 5 Millions + F3, 1^{re} étage Front de Mer vue sur mer 7 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Location bel Appart F4 de (140 m²) dans une résidence de 2 étages à Maraval avec place de parking au RDC, cuisine équipée + 2 SDB avec grande terrasse, chambres climatisées et chauffage central, prix : 10 Millions + F3 meublé luxe Résidence Plaza Seddikia 10 Millions - Tél : 0661.20.08.90

■ Location des Appartements Résidence Hasnaoui (meublés) entre (8) (9) (10) (12) Millions par mois + Location Appartement F4 de 135 m² Résidence Baba, Fernandville, avec parking, prix : 6 Millions par mois fixe + F5 de 180 m² Promotion SAHRAOUI Fernandville, 10 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Location des Appartements F3 de 140 m² Résidence les Orangers de Chrif Othman, Gambetta, prix : 9 Millions + 2 Appartements de 160 m² à Gambetta, Terbia fixe : 5 Millions + F4 Mobilit Tour (B) neuf, prix : 10 Millions et meublé 15 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Location Studio lycée Lofti, prix 3 Millions 500 + Studio Senia 2 Millions 500 et F2, 3 Millions côté Université IGMO (côté restaurant KING) immeuble neuf + F4 de 180 m² avec garage pour 3 voitures côté école madame Sarı USTO prix : 6 Millions fixe - Tél : 0550.12.20.67

■ Vendre 2 Appartements F4 Résidence Hasnaoui + des Appartements à Plaza Seddikia (02 x F3) (02 x F4) (02 x F5) immeuble (Camélie, Belle du Jour, les Oeillets) + Vends F2 1^{re} étage Avenue Loubet (centre-ville), prix : 1 Milliard - Tél : 0550.12.20.67

■ CANASTEL en plein Bd : Loue Niv. Villa F5 + Gar. + Loue Niv. Villa F3 meublé + Gar. + Loue Studio + Vends Villa Immeuble (F3 + F4 + F5 + Gar. + Jard.) - N° Tél : 0796.55.79.30

■ Loue des beaux Apparts F2 et F3 équipés dans la Résidence Cherine, avec toutes commodités (Restaurant - Cafétéria - Hammam - Sauna...) à Paradis-plage - Ain El Turck - Corniche oranaise - Tél : 0777.013.414 - 041.44.59.15

■ A vendre Appart - 9^{me} étage avec Ascenseur - 106 m² - situé à Haï Sabah rond-point café Dubai - ORAN - Prix 900 négociable - Tél : 0773.44.69.62

■ Vends F5 cité à Seddikia (ORAN) à proximité CNEP. Rez-de-chaussée - Aménagé à neuf - Acté - Sup. 100,87 m² - Tél. + ADSL - Libre de suite - Tél : 0556.81.05.43

■ A vendre F2 - Cuisine - SDB - 1^{re} étage - Cité Nouvelles Glycines BT2 - Tél : 0795.51.08.50

■ A louer Appartement F3 - Acté - Au Rez-de-chaussée - Situé à USTO près de l'hôpital EHU-DORAN - Mobile : 0790.34.96.73

■ Vends Appartement F5 aménagé en F4 au 5^{me} étage (3 Facades) situé à Akid Lotti - Sup. 109 m² - Semi meublé - N° Tél : 0554.23.54.12

■ Vends F4 - 2^{me} étage. Acté à Akid Lotti. Environ 80 m². Tel fixe. Internet. Climatiseur. Grand parking + grand Garage sous-sol avec Poste de police. Prix après visite - Curieux s'abstenir - Tél : 0553.47.31.58

■ Appartement à louer : 2 Pièces - Salle de bain - Propre - Adresse : SENIA - Kara II - N° Tél : 0559.36.37.03 - 0793.97.27

■ Appartement F3 à vendre au 2^{me} étage dans un immeuble de 3 étages - Refait à neuf - Eckmühl - ORAN - Tél : 0540.49.68.76

■ Loue : F2 Ben M'hidi 8^{me} (2 U) - F2 Rue Béanger 3^{me} (2,5 U) - F2 Rue Cavagnac 3^{me} (2,6 U) - F3 meublé Cavagnac 1^{re} (3 U) - Villa El Kermia (4 U) - AG. - Abdallah - ORAN - Tél : 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Vends Appart F4 - 153 m² - Vue sur mer. Promotion Eden à Bel Air avec 2 places de parking à bon prix + Loue F3 de luxe meublé nouvelle promotion de Hasane Fernandville. Vue sur mer avec place de parking. Bon prix - 0560.18.38.27

■ Vends ou Echange F4 - 16^{me} étage Cité AADL. Belle vue panoramique vers rond-point Pépinière - ORAN - Tél : 0561.66.17.74

■ A vendre Appartement F2 à Boulanger de 49 m² - Rez-de-chaussée - Acte notarié + Livret foncier - Prix 457 négociable - N° 0561.32.63.23

■ A vendre très bel Appart F3 - 3ème étage - 3 Pièces - Cuisine - Salle d'eau - Très bien aménagé & très bien situé à Seddikia - ORAN - Tél : 0552.86.41.80

■ A vendre Appartement F3 - Acté - au 1^{er} étage à 100 m du Commissariat à Oujida - TLEMCEN - Tél : 0790.78.32.20

■ A vendre F3 - Acté - Modifié F2 - Gde Cuisine - Gde SDB - 2 Façades - au 1^{er} étage à Mers El Kébir - ORAN - Tél : 0771.44.98.84 - 0799.94.13.11

■ MARSA BEN M'HIDI ex-PORT-SAY : A louer Appart luxue de standing neuve - Tout équipé face à la plage. F4. Terrasse vue sur la mer. Chambre climatisée - Possibilité garage fermé - Tél : 0668.89.45.92

■ Vends F5 Haut Standing - Type haussmannien - Sup. 180 m² + servitudes - Toutes commodités - Situé au centre-ville d'ORAN - Prix après visite - Curieux s'abstenir - Tél : 0554.52.51.30 ou 0674.74.92.22 pour RDV

■ Vende 4 Apparts Canastel N. Bâti - Sup. : 156 m² - 165 m² - 205 m² - 256 m² - équipés avec Box - Vends Terrain 355 m² sous-sol côté Bon Accueil - N° 0663.73.73.46

■ Vente d'un Appartement F4 (140 m²) de luxe style haussmannien moderne, avec matériaux italiens. Cuisine équipée de tout commode : Frigo (ARRISTON). Congélateur (ARRISTON). Machine à laver (ARRISTON). Lave-vaiselle (ARRISTON). Plaque chauffante (ARRISTON). Hotte (ARRISTON). Four (SIEMENS). Micro-onde (SAMUNG), avec Ascenseur neuf. L'appartement possède 10 fenêtres aluminium (Technal) Domestique double vitrage rideau électrique autobloquant (aluminium français), porte de qualité américaine + luminaire espagnol moderne de haute qualité. Le côté électrique : (générale électrique) / Les prises et les interrupteurs sont de marque Legrand en diam + chauffage central ; à côté du consulat de France Boulevard de la Soummam (possédant une vue sur mer dégagée, sur hôtel Royal, et une vue splendide sur la montagne) - Tél : 0550.11.18.78

■ Vente d'une Villa Carcasse 220 m² Plate-forme + une Dalle - Actée - Double façade. Route goudronnée. Bon voisinage à ORAN - FLEURS HASSIANE ETTOUAL (RHA). Prix offert : 13 Millions + 2 Appartements à Plaza Seddikia (02 x F3) (02 x F4) (02 x F5) immeuble (Camélie, Belle du Jour, les Oeillets) + Vends F2 1^{re} étage Avenue Loubet (centre-ville), prix : 1 Milliard - Tél : 0550.12.20.67

■ Location des Appartements Résidence Hasnaoui (meublés) entre (8) (9) (10) (12) Millions par mois + Location Appartement F4 de 135 m² Résidence Baba, Fernandville, avec parking, prix : 6 Millions par mois fixe + F5 de 180 m² Promotion SAHRAOUI Fernandville, 10 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Location Niveau de villa RDC usage Bureau F5 de 200 m² à Courbet prix : 10 Millions négociable + F2 usage Bureau à Akid Lotti, prix : 4 Millions + F3 1^{re} étage usage Bureau à Tripoli (Centre-Ville) 6 Millions + F5, 2^{me} étage propre Rue Chemist 5 Millions + F3, 1^{re} étage Front de Mer vue sur mer 7 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Location bel Appart F4 de (140 m²) dans une résidence de 2 étages à Maraval avec place de parking au RDC, cuisine équipée + 2 SDB avec grande terrasse, chambres climatisées et chauffage central, prix : 10 Millions + F3 meublé luxe Résidence Plaza Seddikia 10 Millions - Tél : 0661.20.08.90

■ Location des Appartements Résidence Hasnaoui (meublés) entre (8) (9) (10) (12) Millions par mois + Location Appartement F4 de 135 m² Résidence Baba, Fernandville, avec parking, prix : 6 Millions + 2 Appartements à Plaza Seddikia (02 x F3) (02 x F4) (02 x F5) immeuble (Camélie, Belle du Jour, les Oeillets) + Vends F2 1^{re} étage Avenue Loubet (centre-ville), prix : 1 Milliard - Tél : 0550.12.20.67

■ Vendre 2 Appartements F4 Résidence Hasnaoui + des Appartements à Plaza Seddikia (02 x F3) (02 x F4) (02 x F5) immeuble (Camélie, Belle du Jour, les Oeillets) + Vends F2 1^{re} étage Avenue Loubet (centre-ville), prix : 1 Milliard - Tél : 0550.12.20.67

■ CANASTEL en plein Bd : Loue Niv. Villa F5 + Gar. + Loue Niv. Villa F3 meublé + Gar. + Loue Studio + Vends Villa Immeuble (F3 + F4 + F5 + Gar. + Jard.) - N° Tél : 0796.55.79.30

■ Loue des beaux Apparts F2 et F3 équipés dans la Résidence Cherine, avec toutes commodités (Restaurant - Cafétéria - Hammam - Sauna...) à Paradis-plage - Ain El Turck - Corniche oranaise - Tél : 0777.013.414 - 041.44.59.15

■ A vendre Appart - 9^{me} étage avec Ascenseur - 106 m² - situé à Haï Sabah rond-point café Dubai - ORAN - Prix 900 négociable - Tél : 0773.44.69.62

■ Vends F5 cité à Seddikia (ORAN) à proximité CNEP. Rez-de-chaussée - Aménagé à neuf - Acté - Sup. 100,87 m² - Tél. + ADSL - Libre de suite - Tél : 0556.81.05.43

■ A vendre F2 - Cuisine - SDB - 1^{re} étage - Cité Nouvelles Glycines BT2 - Tél : 0795.51.08.50

■ A vendre ou Echange Haouch à El Hamri 53 m² - Acté - contre un plus grand avec Désimettion + un complément - les environs de : Missirghine - Boutefliés - Contacter le : 0557.79.66.98

■ Particulier loue Niveau de Villa bien située à ORAN - Maraval, proche de tous commerces, transports de préférence pour : Bureaux - Crèches - Cabinet médical... etc. - Sofiane au 033.73.56.20.54 ou ORAN : 0560.20.44.17

■ Vends Villa H. Standing 497 m². Quart. Résid. Ibn Rochd - Bir El Djir - ORAN - Meublée à neuf. Nouv. Constr. - Chauff. - Clim. - Garage 3 V - Cuis. équipée - Très belle façade en pierre - Hammam - 3 Salles de bain - 90.000.000 Nég. - Tél : 0670.10.33.28

■ Société privée recrute : Commercial - Comptable - Pharmacien - Médecin - Biologiste - Informatique - Informatique - Chef-chauffeur - Envoyer votre CV avec photo par e-mail : algeripharma@yahoo.com

■ IBIS - Ecole de Formation Agréée par l'Etat recrute Consultants / Formateurs avec expérience - Contacter IBS : 22 Bd Viviani - Sananes. ORAN - Mobile : 0795.25.03.19 - Fixe : 041.21.75.77 - ibs5dz@gmail.com

■ IBIS - Ecole de Formation Agréée par l'Etat recrute Formateur avec expérience - Contacter IBS : 22 Bd Viviani - Sananes. ORAN - Mobile : 0795.25.03.19 - Fixe : 041.21.75.77 - ibs5dz@gmail.com

■ Société privée recrute : Commercial - Comptable - Pharmacien - Médecin - Biologiste - Informatique - Informatique - Chef-chauffeur - Envoyer votre CV avec photo par e-mail : algeripharma@yahoo.com

■ Jeune diplômé en Plomberie cherche Emploi avec Plomberie expérimenté - Tél : 0797.43.06.89

■ Dame cherche Enseignante d'arabe pour cours particuliers à domicile (Niveau 1.A.M) - N° 0540.49.66.14

■ Pharmacie à ORAN recrute Vendeur (se) qualifié (e) maîtrisant CHIFRA Envoyer CV à : pharmnewjob@gmail.com

■ Entreprise privée à ORAN recrute des Tourneurs qualifiés - Nous contacter au : 0561.97.76.2

MC Oran

Les résultats d'abord, la manière après



Ph.: Arch.

M. Zeggai

Face à l'O Médéa, le Mouloudia d'Oran a assuré l'essentiel et confirmé le nul acquis à Alger face au CRB. Ceci dit, les Oranais du MCO ont réalisé jusque-là un bon départ avec quatre points sur les six possibles. Cette belle entrée en matière rassure les inconditionnels Mouloudéens en ce début de saison et donnera certainement plus de confiance aux coéquipiers de Boudoumi. Mais l'objectivité nous oblige à dire que le MCO n'a pas été convaincant sur le plan de l'organisation et de la qualité de jeu. Ce constat a été confirmé par l'entraîneur Omar Belatoui lui-même, lequel a souligné que la prestation de l'équipe passe au second plan. « L'essentiel pour nous auront été les trois points de la victoire pour rester dans cette dynamique de bons résultats après le point ramené d'Alger face au CRB. Je pense que c'est un début encourageant. Pour le moment, nous devrons récolter le maximum de points. Quant à la manière, on y pensera plus tard », a-t-il précisé en fin de match. Face à l'OM, la formation mouloudéenne nous a paru quelque peu déséquilibrée.

Aussi, la paire Delhoum-Sebbah

manque visiblement de complémentarité. Dans l'entrejeu, pour donner plus de créativité à l'équipe, Berramla et Aoued seraient d'une grande utilité dans la conservation de la balle, même si les Boudoumi et Ferrahi ont livré une belle prestation et ont mis dans de bonnes conditions possibles les trois attaquants, Bentiba, Hichem Cherif et Moussi. Dans ce contexte, le coach Belatoui affirme avoir décelé quelques lacunes.

« On n'est qu'au deuxième match de championnat et le premier match à domicile, c'est normal qu'il y a des déchets en attendant que l'équipe trouve sa vitesse de croisière. Il ne faut pas exercer une pression inutile sur les joueurs, car nous avons insisté sur la victoire. A présent, mes collaborateurs et moi, nous allons nous pencher sur les insuffisances constatées au fil des matches pour apporter les correctifs nécessaires », dira t-il. A noter que le MCO, et afin de meubler cette mini-trêve, disputera quelques rencontres amicales dont la première aura lieu à Mascara devant le GCM vendredi prochain. Par ailleurs, certains membres du conseil d'administration projettent de destituer Belhadj Ahmed de son poste de président de la SSPA. Les alliés d'hier ayant

présenté Baba comme l'un des meilleurs présidents se sont reconvertis inexplicablement en opposants. Pourquoi ? La question mérite bien une réponse, surtout après tout ce qui s'est passé à Marrakech. Les opposants de l'actuel président préfèrent attendre l'assemblée des actionnaires, prévue le 15 septembre, avant de passer à l'action.

Leur première revendication est d'imposer un deuxième signataire avec Belhadj. Une revendication que l'opposition veut coûte que coûte imposer à l'actuel président. Mais ce dernier ne veut pas céder, ce que certains ont qualifié de chantage. A cet effet, le président du MCO affirmera : Que celui qui veut co-signer avec moi doit mettre la main à la poche, ne serait-ce que la moitié de ce j'investis ». En somme, les fans du MCO suivent avec attention cette affaire. Selon des proches du président, ce dernier prépare une réplique à ses opposants pour réduire à néant toutes les tentatives de déstabilisation. Voilà où en est arrivé le MCO de Si Mohamed Brahim et des regrettés Miloud Cherigui, Lahouari Chaila, Kacem Elimam, Mohamed Bessol, Fréha et les autres monuments du club.

CR Belouizdad**Qui succédera à Bouali ?****M. Lamine**

Fouad Bouali n'est plus l'entraîneur du CRB qu'il a dirigé samedi passé à Sétif pour la dernière fois lors de la deuxième journée de Ligue1 et où les coéquipiers de Cherfaoui ont perdu devant l'équipe locale.

Ce qui était dans l'air il y a quelques jours a fini par devenir officiel, puisque le départ de Bouali était très attendu dans les milieux sportifs Belouizdadi. C'est lors du premier match du championnat joué contre le MCO à domicile que Bouali a eu des problèmes avec une frange de supporters qui l'ont rendu responsable du faux pas de leur équipe devant la formation oranaise. Ils lui ont surtout reproché le manque de frai-

cheur physique des joueurs et leur mauvais rendement qu'ils ont trouvé très faible et en deçà des ambitions du CRB. Même les choix de l'entraîneur concernant la composition de l'équipe type ont été très contestés, au point où des remplaçants se sont sentis frustrés de n'avoir pas pris part à ce match contre le MCO. Même les dirigeants avaient emboîté le pas aux supporters, en faisant les mêmes remarques à Bouali. Le président Réda Malek et ses collaborateurs étaient déjà très remontés contre l'entraîneur après sa déclaration sur l'équipementier du club. Tout cela avait concouru à la dégradation des relations entre les deux parties, mais c'est surtout la défaite subie à Sétif qui a scellé définitivement le sort de Bouali qui, en

JSM Tiaret

Opération commando pour Rachid Naâk

Kamel Lezoul

Au terme d'une réunion de travail de plus d'une heure, le DJS est parvenu à convaincre Rachid Naâk de prendre le poste de président du directoire. En parallèle, le directeur de la jeunesse et des sports a promis la tenue d'une AG élective conformément à la réglementation en vigueur. Quoi qu'il en soit, Rachid Naâk, ayant obtenu des garanties, n'a pas hésité à faire appel au technicien Boussafi à la barre technique : « Maintenant c'est officiel, je suis à la tête de la JSM Tiaret. J'ai déjà entamé ma mission qui est, il faut le reconnaître, très difficile. Mais le temps presse et je ne peux préparer convenablement la nouvelle saison à trois semaines du coup d'envoi du championnat. Cependant, je vous informe que

presque tous les joueurs du cru de la saison écoulée ont déjà opté pour d'autres clubs. Donc, je suis contraint d'effectuer un recrutement. Mais une question s'impose : Est-ce qu'il y a des joueurs de qualité ? Je ne pense pas. En dépit de ce constat alarmant, je ferai tout mon possible pour mettre sur pied la meilleure formation possible. A ce propos, j'ai officiellement désigné à la tête de la barre technique le jeune entraîneur tlemcenien Boussafi qui n'était autre que l'adjoint de Slimani, alors que j'ai établi par ailleurs une liste de joueurs à recruter. Bref, j'essayerai de faire de mon mieux et je sais que ce n'est pas facile, car je n'ai pas de temps pour assurer une bonne préparation. Je tiens à dire que seul l'amour que je porte au club qui m'a incité à revenir », conclura Rachid Naâk.

WAB Tissemsilt**L'ultimatum du président**

C'est officiel : le Mascaréen Mohamed Kaddouri est le nouveau boss technique du Widad Tissemsilt. Le nouvel entraîneur a commencé son travail samedi passé. Certes, le président Dahmoune Moulay Tayeb a tout préparé. Il a installé l'entraîneur et il a effectué un recrutement de qualité permettant à l'effectif de reprendre les entraînements et ce, depuis une semaine.

En outre, les frais de cette reprise et les avances des primes de signature des joueurs et de l'entraîneur ont été tous pris en charge par le président. Néanmoins, ce dernier a accordé un ultimatum aux autorités.

« Je suis natif de Tissemsilt, un ancien joueur et dirigeant de cette équipe. Je n'ai pas voulu que ce club disparaisse. Alors, je me

Kamel Lezoul

E. Collo**Une reprise en mains
est indispensable**

A. Mallem

pas reçu d'écho », selon des supporters, qui nous ont contactés.

Ces derniers, qui suivent avec une certaine appréhension l'évolution de la situation de leur club favori depuis le retrait du président Kamel Ladjimi, sont en plein désarroi parce qu'ils craignent sérieusement pour l'avenir de l'EC. Surtout après l'instabilité au niveau de la barre technique de l'Entente à la suite des retraits consécutifs de trois entraîneurs, tous des enfants du club, qui ont été sollicités à ce poste et qui se sont éclipsés l'un après l'autre. Le premier d'entre eux fut Si Barkat, l'ancien joueur des Dauphins, suivi par Djeghims, avant que Balta n'en fasse de même. Les dirigeants ont alors fait appel à Samir Boudemagh, ancien de l'Entente lui aussi et qui s'est fait un nom au sein de l'équipe de football constantinoise du CSC il y a quelques décennies. Sous la direction de ce dernier, l'équipe se trouve en stage depuis le 20 août à Bouneghra.

Faute de mieux, l'accord conclu avec l'actuel staff technique de l'équipe est de jouer le maintien en attendant des jours meilleurs. « Espérons que cet objectif se réalisera à la fin de la saison prochaine », ont affirmé nos interlocuteurs. « Mais toujours est-il que la situation de l'E.C demeure floue et très préoccupante et qu'il faut une prise en main sérieuse », ont estimé les supporters.

France : débat coincé entre ostracisme, burkini et string

Le racisme est une monstrueuse poupée gigogne qui, une fois libérée, n'épargne aucune cible... (Edwy Plenel)

Par Abdelhamid Boughaba *

La parole et les comportements racistes se sont totalement libérés depuis une décennie en France et aujourd'hui, c'est sous l'impulsion d'une noria d'esprits chagrin qui entretiennent un discours haineux et abrasifs depuis 1989, date de la première polémique sur le «voile islamique», que le débat politique hexagonal ayant trait à l'islam et à la communauté musulmane française ne cessé d'enfler, de se déformer et de se crisper jusqu'à s'inscrire désormais dans une phase d'indigence intellectuelle prononcée et de jachère spirituelle. Une belle illustration de cet état de fait se trouve consacrée par l'entrée en fanfare du vindicatif Finkielkraut, chantre de l'islamophobie, à l'Académie française et la stupide émergence d'un B.H. Lévy qui, entre la provocation et l'accompagnement d'agressions militaires contre deux Etats arabo-musulmans souverains, se découvre une subite vocation de dramaturge de souk. Le contexte est tellement favorable qu'il entraîne dans son sillage bien d'esprits brillants et d'intelligences confirmées dans un naufrage vertigineux, assumant désormais au grand jour la fanaison précoce de leurs esprits critiques et cartésiens en s'agglomérant à la horde des extrémistes de droite et des laissés pour compte par l'intelligentsia française ainsi que la nuée de «politiciens alimentaires», depuis l'apparition de ces vulgaires nouveaux philosophes prédateurs et de ces gouvernements toxicos-jetables estampillés de gauche.

Situation tragique à en mourir, en totale contradiction avec l'esprit et l'aura d'une France qui s'auto flâge et drape d'abandons compulsifs toutes ses valeurs et l'épaisseur de son histoire !

Ainsi donc, à l'aune des attentats terroristes, un nouveau sport national se développe à une allure vertigineuse sous couvert de vocables pudiques tels anti-terrorisme, prévention de la radicalisation et tutti quanti, alors même qu'il recèle en son sein un puissant ressentiment latent de rage et de rejet d'ampleur à l'égard de la communauté d'origine musulmane, cible de toutes les frustrations et déviances d'une partie de la société prise dans la tourmente d'une phase dégénérante et régressive. Le contexte s'y prêtant à merveille et l'alibi étant imparable, bien des reclus et déchets de la société française s'y engouffrent sans pudeur, trouvant ici même un champ d'expression vindicatif, stigmatisant et hautement raciste pour exorciser leurs échecs et les ratés de leurs existences, sans que la justice ni le code de procédure pénale ne daignent frémir un seul instant pour appliquer en toute logique et simplicité les lois antiracistes. Bien au contraire, on assiste ainsi à l'installation «ordininaire» de la délation chez le petit peuple et c'est désormais le citoyen lambda qui se découvre une âme de «lanceur d'alerte» à l'envers, qui s'autorise d'appeler les services de sécurité dès qu'un burkini ou un foulard dit «islamique» fait son apparition sur une plage. Cela se passe aujourd'hui et à Nice dans le prolongement de l'oukase municipal pris par le maire (Témoignage

de la policière municipale syndicaliste F.O. Cynthia Foucault, publié sur le site Yahoo le 26/08/2016). Cette fonctionnaire territoriale affirme clairement : «Les gens désignent directement les dames qui portent le burkini aux patrouilles».

DE B. BARDO À N. MORANO

Et pour pousser l'anecdote jusqu'au bout du bout afin de souligner avec force le ridicule de la situation, il y a lieu de retenir que, profitant de l'aubaine, ne voilà-t-il pas une fois de plus deux «ex-starlettes» pathétiques, l'une puant la naphtaline, relevant de la nébuleuse peopple et l'autre, produit de la gadoue politicienne, toutes deux disparues des radars médiatiques depuis fort longtemps et qui, pour regagner en visibilité, n'ont rien trouvé de mieux que de convoquer une fois de plus un anti-islamisme primaire et débile, se plaçant dans le vent de la xénophobie, pour jeter l'opprobre sur la deuxième religion française, pratiquée par plus de onze pour cent de citoyens. Il s'agit bien évidemment, pour ne pas les nommer, d'une starlette fossilisée du cinéma, Brigitte Bardot, véritable bêtise sur pattes qui se déclare amie des bêtes et ennemie de l'homme en dorant ses rides depuis un demi-siècle déjà au soleil de la Côte d'Azur ainsi que la «rejetonne» d'un camionneur de banlieue, en l'occurrence Nadine Morano, tragique erreur de la nature importée par inadvertance d'Italie le soir d'une beuverie mémorable de routiers rituels, matière hautement toxique et dangereuse pour l'épanouissement du vivre-ensemble et pour la tranquillité et la quiétude des Françaises et des Français tout court.

Il est devenu ainsi récurrent de nos jours que des seconds et troisièmes couteaux anonymes, pour capter les sunlights des médias, enfouissent sans complexe ni retenue tout ce qui peut désigner le bouc émissaire idéal pour servir de punching-ball à leurs reproches, leurs frustrations et leurs haines, versant consciemment dans l'amalgame et l'insulte. Souvent pris en état de récidive légale et parce que le laxisme de l'appareil judiciaire est manifeste à leur égard, ils ne daignent plus s'embarrasser de prudence ou de retenue donnant libre court à des allégories fantasmagoriques piétinées dans les poubelles de l'approximation et de l'ignorance, nourrissant sciemment et à haute voix la confusion des genres. Cela se passe aussi bien au niveau du petit peuple comme Georgette, la franchouillardie poissonnière de Vaison-la-Romaine, que du locataire de Matignon ou du chef de «Les Républicains», prétendant à la magistrature suprême, en passant par ces néo-français, véritable avant-garde fasciste, devenus en l'espace d'une génération les porte-drapes de la bête immonde, sévisant à l'Assemblée Nationale, au gouvernement ou dans plusieurs instances des plus grandes villes de France, du nord au sud.

Les médias ne sont pas du reste puisqu'ils alimentent à longueur d'onde, 24 heures sur 24 pour les chaînes d'infos en continu, aussi bien la rumeur que des faits mal interprétés et quelquefois s'emparent

d'une vérité biaisée qui va dans le sens du vent. Leurs plateaux en un rien de temps se transforment en réceptacle d'une faune bigarrée «bardée» de titres et de labels aussi pompeux que douteux qui viennent déblatérer dès que l'annonce d'une attaque au couteau se produit ici ou là et dont se serait rendu coupable un détraqué mental se déclarant musulman d'origine ou de conviction. Le concept de réactivité devant tant de célérité devient sujet à caution et limite caduc parce qu'il va bien falloir admettre que ces spin doctors de service ne doivent pas habiter plus loin que les coulisses de ces chaînes soumises à la grande finance et au puissant lobby qu'il est interdit de nommer sous peine de prison. Tout est si bien rodé qu'il y a lieu d'affirmer sans grand risque d'erreur que les leçons sont toujours bien apprises et les mises en scène finement élaborées par d'obscures officines d'ici et d'ailleurs, exécutées à la perfection, chaque fois que l'actualité l'exige.

DE N. SARKOZY À M.C. VALLS

Et voilà une fois de plus qu'on impute à tort à la présence d'une femme musulmane bien sûr en burkini, et par conséquent à l'Islam, les causes d'une esclandre entre trois frères Marocains et des habitants d'une bourgade voisine pour une bataille de territoire avec une tentative «d'appropriation de la petite plage attenante au village de Sisco en Haute Corse», selon les propos mêmes du procureur de la République de Bastia. Une fois l'information diffusée sur les ondes il s'est trouvé illico des maires plus rapides que «Lucky Luke» pour prendre dans la minute qui suit des arrêts municipaux interdisant la baignade en burkini sur les plages qu'ils administrent. Il s'en est suivi alors un véritable lâché de fachos-racistes qui, depuis, s'adonnent à cœur joie dans la presse et les réseaux sociaux pour verser leur vomi et engager un pseudo-débat sur l'Islande de France coincé volontairement entre les quelques millimètres de tissu du string et les diverses déclinaisons du burkini, omettant d'évoquer les véritables causes de la rixe en Corse. En réalité tout est bon et à saisir au bond dès lors qu'il permet de pointer du doigt l'Islam et les musulmans français. Et à chaque incident, le discours gras et baveux revient nourrir à profusion les polémiques et donner du grain à moudre aux racistes de tout poil.

Cependant, pour faire preuve de bonne foi et afin de ne pas glisser vers une généralisation stupide et inopérante, il est à noter qu'il s'est toujours trouvé des esprits droits et des Justes de tous bords qui prennent la parole en temps opportun pour recadrer le débat et apporter une note dissonante au discours nauséabond dominant et polluant les débats. Olivier Roy est de ceux-là. Professeur d'Université à Florence (Italie), spécialiste de l'Islam et auteur de «La laïcité face à l'Islam» (2005) et de «En quête de l'Orient perdu» (2014), intervenant sur le burkini, il estime pour sa part que celui-ci, «loin d'être un retour en arrière, est révélateur d'une alliance entre modernité et religion». Prétant à revers tous les prétendus

néo-exégètes de pacotille de l'Islam et intellectuels à la petite semaine des plateaux télé, il leur assène sans crier gare : qu'y a-t-il de choquant «qu'une jeune fille, conseillère financière, arrive au travail en étant voilée. (Pourquoi n'arrive-t-on pas à) comprendre que des femmes qui réussissent affichent des signes religieux. Si on pose la question du voile à l'université, c'est certes parce que des étudiantes le portent, mais, c'est surtout, parce que ces jeunes filles (musulmanes) sont désormais visibles dans l'espace public». Enclenchant sur la notion et la perception sociale de la laïcité il soutient que celle-ci a sensiblement évolué depuis la promulgation de la loi de 1905 et que dans «son essence, la laïcité ne devait pas chasser le religieux de l'espace public, mais seulement organiser la gestion des lieux de culte».

Aujourd'hui la laïcité est devenue une idéologie politique, qui sert à confiner la religion dans l'espace privé en lui substituant une «morale laïque» de cour et de lobbying qui n'a mis sous surveillance qu'une seule et unique religion, l'islam. Le reste ne mérite pas qu'on s'y attarde parce qu'il n'est que littérature de gare.

DU NEW YORK TIME AU GUARDIAN

Dans ce contexte, l'espace anglo-saxon, largement en avance philosophique, économique, humaniste et sur les droits de l'homme par rapport à l'espace latin, vis-à-vis du monde musulman, prend en défaut le débat français sur cette nouvelle religion nommée pompeusement «laïcité» pour tourner en ridicule le personnel politique hexagonal et les décisions prises contre toute manifestation d'appartenance ou de pratique religieuse paisible. En France il semble que tout est prétexte pour nourrir un débat hideux et inflammable sur l'Islam en invoquant à tout bout de champ le principe de laïcité. Partant de là, la presse anglo-saxonne tourne ainsi en dérision à travers presque toutes ses dernières «Unes» les approches et la frilosité de ce pays «donneur de leçon» face à des «broutilles» qui torpillent la sagesse, la pondération et le vivre-ensemble par un discours politique ambigu pour les uns, conscientieusement tendancieux pour les autres (élus et gouvernements socialistes) et un simple copié-collé du programme extrémiste du FN pour les tenants de la droite dite classique sous la férule du parti «Les Républicains», son chef et sa cour.

Outre atlantique et autre manche on ne comprend pas du tout ce qui peut pousser une si grande puissance politique et économique à se fouroyer ainsi, mettant en cause l'ADN de ses institutions en portant un sérieux coup à sa démocratie, à sa modernité et à son esprit républicain. Des outrances pareilles discrediteront tout autant le personnel politique bas de gamme en place ou en embuscade qui arme ainsi tous les extrémismes en commençant par Daech qu'on est sensé combattre.

Et c'est en ces termes que la version internationale du New York Time titrait ironiquement en Une, le samedi 13 août «La France a trouvé la dernière menace à la sécurité: le burkini». Quant au quotidien britannique The Independent, il évoque une décision «mauvaise et contre-productive», affirmant que

«la tradition française est difficile à comprendre. Leur mot préjoratif pour désigner ce qu'ils craignent, le «communautarisme» n'est pas traduisible en anglais, mais c'est l'équivalent de la promotion de cultures séparées. Les Britanniques appellent cela le multiculturalisme et le célèbrent. C'est là toute la différence». Le Guardian dresse quant à lui la liste des cinq raisons de porter un burkini et pas seulement pour «embêter les Français», «Rendre fous les médias», «économiser de la crème solaire», «souligner le ridicule» de la polémique ou «défier ces idioties».

Mais en France aussi, la sagesse n'a pas déserté totalement l'espace juridico-politico-médiaque même si certains «élus», adeptes du «Papy fait de la résistance», refusent d'appliquer la décision du Conseil d'Etat qui a jugé les arrêtés interdisant le burkini comme étant illégaux, se mettant ainsi dans la marge du droit. Et si Manuel Carlos Valls et Sarkozy s'obstinent dans leur postures c'est qu'ils sont coutumiers des volte-faces et des combats d'arrière-garde. Le premier essuie camouflet sur camouflet (Loi sur les Binationaux, Loi du Travail, Burkinis, Benzema, etc.) et le second qui a été éjecté en 2012 de l'Elysée, s'est illustré en s'asseyant sur le «non» du peuple Français au projet de Maëstricht. Tous deux sont ainsi totalement disqualifiés par la loi et la voix du peuple pour intervenir dans les débats qui engagent sérieusement l'avenir de la France.

Aussi, Alain Juppé, s'est-il déclaré, en enfonceant un peu plus Sarkozy, foncièrement opposé à la promulgation d'une loi sur le burkini parce que, argumente-t-il, il faut résister à la «tentation d'exiger des lois de circonstance au fil des polémiques médiatiques». Quant à François Fillon, dès son entrée en campagne, il lance vertement à Nicolas Sarkozy, dont il fut le Premier ministre de 2007 à 2012, «il ne sert à rien de parler d'autorité quand on n'est pas soi-même irréprochable... Qui imagine un seul instant le général de Gaulle mis en examen ? Je ne participe pas au concours Lépine des solutions les plus stupides et les plus imbéciles, censées lutter contre le terrorisme».

Ensuite, la raison veut que condamner et verbaliser celles qui portent le burkini revient à établir un délit d'opinion au regard suspecté d'un simple vêtement sans prendre en considération l'avis de celles qui le portent, puisque ces «samaritain» venus de Hongrie et de Catalogne les considèrent comme un simple faire-valoir.

Enfin, il est utile de retenir ce que dit Toufik, ce philosophe de la cité voisine du Neuf Trois qui a un avis sur tout, «ce que disent Sarkozy et Valls, même si cela relève d'un racisme de conciergerie gratuit, cela reste nauséabond et inopérant, puisque pour eux, même si on adopte le naturisme en affirmant à tort que c'est une recommandation islamique, ils dégaineront aussitôt et proposeront sans grand risque de se tromper une loi pour faire porter obligatoirement et immédiatement à toute la communauté musulmane la Burqa. C'est pourquoi je cours tirer la chasse sur leurs propos pour m'adonner ensuite à des méditations plus sérieuses ».

(*) Enseignant universitaire à la retraite - Bordeaux.



09.00 Bonjour d'Algérie
10.00 Dar Oum Hani
10.25 Bihar e'sabaa
10.50 Djinane oua kinane
11.20 Tahta el mouraqaba
12.00 Journal télévisé en français
12.25 El aahd e'tamine



09.50 Motus
10.25 Les Z'amours
10.55 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
12.45 Météo 2
12.50 Expression directe
13.00 Secrets d'histoire
15.00 Fort Boyard
17.15 Bêtisier
17.50 N'oubliez pas les paroles
18.51 Météo 2
19.00 Journal
19.33 Parents mode d'emploi
19.48 Météo 2



10.45 Les as de la jungle
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
12.35 Un cas pour deux
13.40 Boulevard du palais
15.10 Des chiffres et des lettres
15.50 Harry
16.30 Slam
17.10 Questions pour un champion
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
18.58 Météo
19.00 Tout le sport
19.25 Plus belle la vie



12.40 Le magazine de la santé
13.35 Allô, docteurs !
14.40 La cité perdue de Ramsès II
15.30 Sale temps pour la planète
16.45 C dans l'air
18.00 C à vous
19.20 Une maison, un artiste
19.50 Traumatisme invisible
22.45 Le monde en face
22.55 Le coma et ses mystères
22.10 C dans l'air
23.15 Le Colisée, chef-d'œuvre de l'empire romain
00.00 Les 100 lieux qu'il faut voir
00.55 Tueurs nés

13.45 Bi'atouna e'sahira
14.30 Doumou'e el qalb
15.15 C'est son show
16.45 Troupe El Haouasse
17.10 Bakugan
17.35 Azrae yarbet sahra
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Dar Oum Hani
19.00 Journal télévisé en français

19.25 **Familia hbel**
20.00 Journal télévisé en arabe
20.45 Tahta el mouraqaba
21.30 Planète sahra
22.15 Senteurs d'Algérie
23.15 Dar Oum Hani
00.00 Journal télévisé en français

19.55 Secrets d'histoire



- Alexandre le Grand, des rêves et des conquêtes
Présenté par Stéphane Bern
Stéphane Bern part sur les traces du plus illustre conquérant de tous les temps : Alexandre le Grand (ou Alexandre III), roi de Macédoine. Il monte sur le trône à l'âge de 20 ans, en 336 av. J.-C. Alexandre le Grand libère les cités grecques de Turquie. Puis, il se fait couronner pharaon, conquiert des territoires allant du Nil à Babylone, jusqu'aux confins de l'Himalaya.
23.35 Faites entrer l'accusé
01.10 Tout compte fait

19.55 Case Sensitive



- Faux semblants
Avec Darren Boyd, Olivia Williams, Peter Wight, Rupert Graves
Charlie Zailer, inspecteur à la criminelle, est chargée d'enquêter sur la mort de Géraldine Bretherick et de sa fille Lucy. Mariée à un scientifique de renom, la jeune femme et l'enfant ont été retrouvées noyées dans la baignoire de la luxueuse demeure familiale. L'inspecteur Zailer et son adjoint Simon Waterhouse ne sont pas d'accord sur la piste à suivre. Waterhouse pense à un meurtre maquillé en suicide.
22.55 Grand Soir 3
23.30 Le terminal
01.35 Madame la ministre

arte

TV5MONDE

12.20 Arte journal
12.35 Mars Attacks !
14.40 Au coeur des montagnes bulgares
15.25 En quête de vie extraterrestre
16.45 Aventures en terre animale
17.15 Iles de beauté
18.00 Jardins orientaux
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.50 Blaise
19.55 Du 11 septembre au califat
20.45 Bagdad, chronique d'une ville emmurée
21.45 Lanceurs d'alerte . coupables ou héros ?
23.20 Headhunters
00.55 Au nom du père

12.40 Les grandes grandes vacances
13.05 Les châteaux de la loire
14.00 Questions pour un champion
14.30 Libre et assoupi
16.30 64' le monde en français
17.35 Le point
18.30 Le journal de France 2
19.00 Le family show
21.00 TV5Monde le journal Afrique
21.25 Le journal de la RTS
22.00 La véritable histoire du radeau de la méduse
23.30 Les nouveaux paradis
00.00 TV5Monde le journal



CINE + PREMIER 19.45

LES GARDIENS DE LA GALAXIE

Avec Chris Pratt, Benicio Del Toro, Zoe Saldana, Karen Gillan
Enfant, Peter a été enlevé par un groupe d'extra-terrestres. Des années plus tard, sur une planète isolée, il s'empare de «l'orbe», une étrange sphère et se retrouve pris dans des enjeux galactiques qui le dépassent. En effet, l'orbe est recherché par le terrible Thanos. Dans ses aventures, Peter rencontre Gamora, une tueuse à la peau verte, Drax, un colosse, Groot, un arbre pouvant se mouvoir et Rocket, un raton laveur doué de parole.

CANAL+ family 19.50

LES 4 FANTASTIQUES



Avec Miles Teller, Jamie Bell, Kate Mara, Michael B Jordan
Enfant, Reed Richards est persuadé d'être capable d'inventer une machine qui permettra de téléporter des êtres humains. L'enfant, timide, a pour meilleur ami Ben Grimm, un fils de ferrailleur au fort tempérament. Sept ans plus tard, les deux jeunes gens, inséparables, présentent un prototype et attirent l'attention du scientifique Franklin Storm, de la fondation Baxter. Il se retrouve bientôt à travailler sur son projet avec de nouveaux moyens et fait la connaissance de Sue Storm et de Victor von Fatalis.

CINE + FRISSTON 19.45

BROKEN ARROW



Avec John Travolta, Christian Slater, Samantha Mathis, Delroy Lindo
Un bombardier furtif B-3, chargé de missiles nucléaires, survole le désert de l'Utah. C'est une mission de routine pour le capitaine Riley Hale, pilote d'essai dans une base militaire du sud-ouest des Etats-Unis, et son mentor le major Vic Deakins. Mais celui-ci, acheté par une puissance étrangère, entend s'emparer des ogives pour exercer un chantage sur le Pentagone et les vendre au plus offrant.



19.55 Camping Paradis



- La famille sans parents
Avec Laurent Ournac, Patrick Guérineau, Thierry Heckendorf, Géraldine Lapalus Tom accueille Lucie, accompagnée de son frère Simon et de sa sœur Camille, et dont elle a la garde depuis la mort de leurs parents dans un accident de voiture l'an dernier. Le directeur et toute l'équipe sont sous pression à l'approche d'une inspection du camping, espérant ne pas perdre d'étoile, voire même en gagner une cinquième.
21.45 New York Unité Spéciale

20.00 Quantico



- Le traître
Avec Priyanka Chopra, Jake McLaughlin, Johanna Braddy, Tate Ellington
Depuis que Drew est parti de Quantico, Alex et Ryan se rapprochent à nouveau. Les recrues sont invitées à visiter les locaux du FBI et à suivre des agents qui travaillent sur de vraies affaires. Nimah et Raina doivent faire semblant d'être une seule et même personne face à leur agent supervisor. Alex rencontre l'ancien partenaire de Liam et Booth à Chicago. A New York, Miranda interroge Caleb sans ménagement.
22.40 Maison à vendre



19.55 L'homme irrationnel



Avec Joaquin Phoenix, Emma Stone, Parker Posey, Jamie Blackley
Professeur de philosophie alcoolique et dépressif, Abe a été recruté par Braylin, une petite université. Tout le petit monde de la faculté attend avec curiosité son arrivée. Très vite, Abe et son mal de vivre intriguent deux femmes de son entourage : Rita, une enseignante, et Jill, une de ses étudiantes. Un jour, pour pimenter sa vie, Abe décide de perpétrer un crime moral et parfait en assassinant un juge incompetent.
21.25 While We're Young
23.00 Papa lumière
00.20 Youth



12.40

LoliRock
13.30 Super 4
15.00 Ultimate Spider Man
15.45 Angelo la débrouille
16.20 Jamie a des tentacules
17.05 Titeuf
18.00 On n'est pas que des cobayes !
20.00 Parents mode d'emploi : le prime
21.45 La Tour Montparnasse infernale
23.15 Stéphane Rousseau brise la glace
00.00 Monte le son, le live



10.25 Secret Story
14.30 10 ans de Secret Story, les secrets du phénomène
16.30 Secret Story
19.55 Pokémon, le film
21.35 American Pie 5
23.30 American Pie 7 : le livre des secrets
01.30 House of Bones



10.50 W9 Hits
11.50 Malcolm
15.40 Un dîner presque parfait
17.55 Les Marseillais et les Ch'tis VS le reste du monde
19.40 Soda
19.50 Météo
19.55 Enquêtes criminelles : le magazine des faits divers

Burkini, la fronde des maires et la justice d'exception

Par Sid Lakhdar Boumèdiène *

Au lendemain de la décision du Conseil d'État qui invalide les arrêtés municipaux rendant le burkini dangereux pour l'ordre public, un certain nombre de maires ont décidé de maintenir leur projet d'interdiction. La majorité des hommes politiques de droite et, au premier rang de ceux de la gauche, le Premier ministre, critiquent ouvertement la décision et soutiennent les maires, directement ou indirectement.

Cette fronde, tout à fait scandaleuse pour des élus au regard d'une décision de la plus haute juridiction administrative du pays, semble incroyable. Alors que les citoyens sont poursuivis et condamnés pour la moindre infraction aux règles du code de la route, des élus de la république dévoilent clairement leur intention d'être hors la loi. La position est choquante et ne peut être acceptée quel que soit notre positionnement sur le fond de l'affaire du burkini.

La France a choisi un système de règlement des litiges administratifs dont elle récolte aujourd'hui les inconvénients majeurs et qui explique en grande partie le peu de respect que les hommes politiques et les citoyens ont à l'égard des tribunaux administratifs. Essayons de développer une analyse juridique et historique qui donnera une grille de lecture de nature à éclairer partiellement les raisons du phénomène.

LES TRIBUNAUX DE L'ORDRE ADMINISTRATIF, UNE JUSTICE D'EXCEPTION

L'organisation du système judiciaire en France, dont l'Algérie a hérité dans ses grandes lignes (en la plaquant sur une dictature militaire), est composée de deux grands groupes que sont l'ordre judiciaire et l'ordre administratif. A leurs côtés se trouvent un certain nombre de «juridictions spécialisées», indépendantes de ces deux ordres, comme le Conseil des prud'hommes, le tribunal de commerce et quelques autres.

L'ordre judiciaire concerne les litiges entre les personnes physiques et morales non publiques (entreprises, associations..) alors que l'ordre administratif a pour compétence ceux nés entre les précédentes personnes citées et une entité publique. Ainsi, les tribunaux de l'ordre administratif ont compétence à traiter des recours contre les arrêtés des maires, notre point de départ à propos du burkini. Cette précision permet de planter le décor même si le lecteur en a largement la connaissance.

Lorsque le Président François Mitterrand a décidé de la dissolution des tribunaux militaires, son discours fut de fustiger la «justice d'exception», incompatible avec un État de droit moderne. La chose fut entendue et n'a plus jamais souffert d'aucune critique car les tribunaux militaires rappellent aux citoyens les heures sombres des tribunaux d'exception de Vichy et même de la république puisqu'ils constituaient une partie de la justice républicaine. Dans cette réflexion nous excluons le cas de l'exception hors de tout régime démocratique car il s'agit d'accidents de l'histoire et ne saurait être confondu avec notre propos. Mais la conscience collective a du mal à ne pas lier les deux, ce qui est une partie du problème.

Cette notion de «tribunaux d'exception» a donc disparu du langage des citoyens et des journalistes. On avait oublié que la justice française restait encore fondamentalement imprégnée de juridictions d'exception dont on a refusé d'attribuer un adjectif qui renvoie à une anomalie détestable. Et c'est bien là le souci car l'ordre administratif est bien une justice d'exception, ce qu'il faut maintenant expliquer.

La justice d'exception peut se définir par deux caractères. Le premier est le champ de compétence qui affecte aux litiges des tribunaux autres que ceux du «droit commun». Comme nous l'avions précisé plus haut, l'ordre administratif n'est pas le droit commun, c'est-à-dire celui qui oppose les citoyens et les regroupements de citoyens (sociétés, associations). Certains disent «la justice normale et habituelle», ce qui

Tout a été écrit sur l'affaire du burkini, nous ne reviendrons pas sur le fond du litige, que le lecteur se rassure. C'est une tout autre question qui sera évoquée, celle de l'autorité bafouée des juridictions administratives que cette affaire aura mis en lumière. Si la décision du Conseil d'État fait dorénavant jurisprudence pour les tribunaux administratifs qui doivent s'y soumettre, certains maires et personnalités politiques ne semblent pas la respecter. L'explication d'une telle attitude est aussi bien dans la particularité du droit administratif, contestable et contesté dans son histoire comme dans son statut, que dans le droit lui-même.



n'a aucune consistance juridique mais correspond à une image correcte. Le second caractère est le statut des juges qui ne sont pas des magistrats comme ceux qui siègent dans l'ordre judiciaire. C'est là un point fondamental sur lequel nous reviendrons pour expliquer la suspicion et la position instable de ces juridictions quant à la réception de leur décision par le public et les hommes politiques.

UNE CROYANCE TENACE MAIS ERONÉE

Exprimons immédiatement une opposition à une vieille croyance, aussi tenace que les copies des étudiants qui en font référence constamment. C'est une vieille idée que même les cours en amphithéâtre dans les universités de droit n'arrivent pas à corriger. Les tribunaux administratifs français sont considérés comme une spécificité circonscrite au système judiciaire français. Rien n'est plus faux et même la Grande-Bretagne, qui fut un temps le contre-exemple absolu, a vu son système se rapprocher progressivement de celui des autres. Seules quelques rares exceptions en Europe excluent une justice spécifique dans le domaine des décisions de l'autorité administrative.

Il faut attendre 1799 et 1800 pour que la Constitution de l'an VIII crée le Conseil d'État. S'en est suivi la loi du 28 pluviose qui institua les conseils de Préfecture, compétents dans certains domaines spécifiques au niveau des départements. Mais le Conseil d'État n'avait qu'un rôle consultatif auprès du chef de l'Etat. On a appelé ce système la «justice retenue».

Pour en arriver enfin à la «justice déléguée», il faut attendre la loi du 24 mai 1872 qui permet au juge administratif de décider sans l'intervention du pouvoir exécutif. Puis c'est enfin deux décisions du Conseil constitutionnel, en 1980 puis en 1987, que la valeur constitutionnelle de la juridiction administrative est reconnue. La révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 introduit définitivement ce sacre dans l'article 65 du texte suprême.

On le voit bien, c'est un long et laborieux chemin qu'il a fallu parcourir pour que l'Etat accorde une certaine indépendance au juge administratif. Elle restera pourtant toujours suspecte, pour les raisons déjà invoquées et, surtout, par le statut des juges. Dans l'affaire du burkini, celui qui était en charge de la présidence était un ancien collaborateur du monde politique et avait navigué dans de nombreux cabinets ministériels de la gauche, y compris dans celui d'un ancien Premier ministre. L'ordre administratif souffre de cette mauvaise réputation qu'il ne mérite pas mais comment empêcher la critique devant de telles anomalies au droit commun ?

Nous trouvons à l'heure actuelle une multitude de juridictions spécialisées dans l'ordre administratif comme la Cour des comptes et leurs ramifications régionales. Toutes ces juridictions prêtent le flanc à la même critique car des fonctionnaires siègent pour juger de l'efficacité ou de la conformité des administrations au bon droit et à la bonne gestion. Tout cela n'est pas pour arranger le mauvais crédit et la suspicion envers elles.

L'HISTOIRE DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

Le grand principe de la séparation des pouvoirs évoqué par Montesquieu puis institué comme principe intangible du droit n'a d'existence parfaite que dans les traités de droit. En réalité, surtout pour ce qui concerne les affaires de l'Etat, le souverain avait la mainmise absolue sur une justice qui ne s'en donnait que l'apparence. D'ailleurs, la sémantique utilisée pour les décrets royaux brouillait davantage la bonne compréhension puisqu'ils étaient mis

MÊME LE BON DROIT EST FRAGILISÉ

Si nous revenons à cette affaire du burkini, les membres du Conseil d'État qui ont pris la décision ont été d'une remarquable fidélité au droit, dans sa lettre comme dans son esprit. Dans l'un de leurs attendus, ils taclent sévèrement les décrets et la décision de première instance des juges administratifs en proclamant qu'il s'agit d'un manquement grave aux libertés fondamentales. Ils ont rappelé que le libre choix vestimentaire dans un lieu public était une garantie du Droit et que l'argument de «trouble à l'ordre public» devait être circonstancié par des éléments objectifs et probants.

C'est bien la preuve que l'existence de tribunaux d'exception n'est pas en soi synonyme de dérive des principes du droit. Le Conseil d'État a toujours été un instrument très performant de frein à des dérives et constitue un outil efficace pour le respect des droits fondamentaux des citoyens. C'est hélas le mode de désignation de ses juges qui rend toujours suspect leur décision que l'on pensera être inféodée au pouvoir exécutif. C'est la raison pour laquelle il faut en permanence dénoncer, ou tout au moins encadrer très sérieusement les juridictions qui s'éloignent du droit commun sans pour autant les supprimer entièrement lorsqu'elles sont justifiées.

La même suspicion existe pour le Conseil des prud'hommes où les juges sont élus, moitié par un collège de salariés et pour l'autre moitié par un collège de chefs d'entreprises. Mais le risque le plus imminent de dissolution est celui qui pèse sur les tribunaux de commerce où les affaires se jugent par les pairs de la profession. Ces dernières décennies, les scandales se sont succédé pour mettre à mal leur réputation. Pour forcer le trait avec une exagération qui n'est qu'humour, on dirait que c'est comme si on confiait aux virtuoses de la double facturation, des fausses factures et autres gestion offshore des comptes, le soin de rendre justice dans des affaires portant sur l'éthique de la bonne concurrence.

Et pourtant, répétons-le, ces juges ne sont plus plus inféodés ou corrompus que ceux du système judiciaire du droit commun. La justice est humaine et tout est force de conviction et de moralité individuelle. Mais rien à faire, si le choix du système est mauvais, tout sera suspecté. Prenons un exemple, on a beau faire confiance, au fond de nous-mêmes, à la moralité individuelle des juges et de leur indépendance, si le système politique est une dictature militaire, il y a peu de chance que nous gardions cette confiance lorsque la décision du juge nous est contraire ou ne nous plaît pas si

nous ne sommes pas partie prenante. Voilà pourquoi les systèmes d'exception sont peu crédibles et respectés, parfois à tort.

LE DROIT LUI-MÊME PRÈTE LE FLANC

Finalement, même avec toutes les précautions pour bien équilibrer un système judiciaire, il restera toujours le problème des actes publics. Leur champ d'intervention relève du bien et de la protection publique. Tant que ces textes traitent de problèmes mineurs qui ne font pas de remous politiques ou qui n'ont pas une conséquence nationale grave qui heurte, la jurisprudence du Conseil d'État est globalement acceptée.

Mais souvent, les sujets publics sont de nature à cliver et entraîner des passions politiques. Cela est normal car c'est la vocation des dirigeants de s'occuper des affaires publiques. La constitution place la souveraineté du peuple au sommet des pouvoirs institués et transmets ainsi ce pouvoir à ses représentants. Ce haut principe fait de la loi la norme la plus élevée, juste en dessous de la constitution. Ainsi le personnel politique est toujours tenté de légitimer sa critique en brandissant l'arme de la loi qui annule définitivement la décision jurisprudentielle gênante. Ce ne serait là que la manifestation logique d'une démocratie représentative mais l'ennui est qu'elle décrédibilise les décisions judiciaires en les menaçant sans cesse de mettre fin à leurs interprétations, ce qui est pourtant leur rôle.

Au final, le problème se résume à une joute sans fin dans des législations de circonspection. A chaque fois, on fait un pas supplémentaire dans l'interdiction et on promet qu'on ne peut aller plus loin. Le foulard en classe, puis la burqa dans les lieux publics et aujourd'hui le burkini sur les plages publiques. Le manque de courage politique à trancher globalement et une fois pour toutes, dans un sens ou dans un autre, renvoie aux tribunaux administratifs la dure conséquence d'être en première ligne.

Le destin des juridictions administratives les condamne donc à être éternellement suspectées de soumission au pouvoir politique et, en même temps, d'être la cible de tous les reproches, des uns comme des autres, en fonction des intérêts et des opinions de ceux qui portent la critique.

L'équilibre parfait ne sera probablement jamais trouvé mais c'est ainsi que va la justice administrative. Et ce n'est certainement pas en multipliant des dérogations aux règles du droit commun qu'on y parvient, c'est la seule certitude que nous pouvons avoir.

* Enseignant

Taiwan: un marin inculpé pour avoir tiré par erreur un missile vers la Chine



Un officier taïwanais a été inculpé lundi, notamment pour négligence, pour avoir tiré par erreur en juillet un missile supersonique vers la Chine, alors qu'il cherchait à s'exercer sur les boutons de mise à feu. Cet incident était survenu alors que les relations entre l'île et Pékin étaient en train de se détériorer, après l'arrivée au pouvoir de la présidente Tsai Ing-wen, issue d'un parti aux positions traditionnellement indépendantistes. Le Hsiung-feng III, un missile développé à Taiwan d'une portée de 300 kilomètres, avait volé sur à peu près 75 kilomètres avant de toucher un bateau de pêche au large de Penghu, archipel contrôlé par Taiwan dans le détroit de Formose.

Le capitaine du chalutier de 60 tonnes avait été tué et trois autres membres d'équipage blessés. Le procureur de la Kaoshiung, dans le sud de l'île, a révélé lundi que l'officier de marine Kao Chia-chun avait été laissé seul pendant sept minutes dans le poste de commande. Il a décidé de s'exercer sans que son supérieur ne soit présent, alors qu'il était indiqué que le système était en «position de combat», a indiqué le procureur dans un communiqué signalant la fin de leur enquête. «(Il) ne s'est pas rendu compte que les missiles 3 et 4 étaient en mode +tir réel+, et a appuyé sur +autoriser le lancement+, +lancer le missile+, et +confirmer+», peut-on lire dans le communiqué.

Libye: «l'ultime bataille» contre l'EI lancée



Les forces du gouvernement libyen d'union nationale (GNA) ont lancé dimanche «la dernière phase» de l'offensive sur les positions encore contrôlées par le groupe Etat islamique (EI) dans son bastion de Syrte. Quelque 1.000 soldats ont été mobilisés pour chasser totalement les jihadistes qui résistent dans deux quartiers de la ville côtière en grande partie reprise par les forces du GNA depuis le début de l'été. «Nos forces sont entrées dans les deux derniers quartiers de Daech (acronyme arabe de l'EI) à Syrte», a annoncé à l'AFP Reda Issa, porte-parole des forces progouvernementales. «L'ultime bataille de Syrte a commencé». Un photographe de l'AFP a fait état de «violets combats de rue» pendant la journée, affirmant qu'avec la tombée de la nuit ils étaient devenus sporadiques.

L'hôpital de campagne de Syrte a fait

état de 34 morts parmi les forces loyalistes alors que l'hôpital central de Misrata, ville située à quelque 200 km à l'ouest et siège du commandement des opérations, a dit avoir soigné 150 blessés parmi les troupes du GNA. La reprise totale de la ville située à 450 km à l'est de Tripoli serait un grand revers pour l'EI, qui en avait pris le contrôle en juin 2015 et en avait fait la base de son expansion en dehors de la Syrie et de l'Irak. Pour l'en déloger, les forces progouvernementales avaient lancé une offensive le 12 mai. Elles étaient entrées le 9 juin dans cette ville, lieu de naissance de l'ex-dictateur Mouammar Kadhafi, dont elles ont pris le port et le centre administratif. Les soldats loyalistes utilisent toutes sortes d'armements, notamment de l'artillerie lourde, tandis que les jihadistes ont lancé sur eux cinq voitures piégées selon l'armée.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

LE BURKINI OU LA MAIN ÉTRANGÈRE

«n'épuise pas le débat qui s'est ouvert». Une grave dérive mais une communication de crise en perspective de la présidentielle de 2017 qui renseigne sur la dangerosité de l'homme prêt à tout pour chasser parmi l'électorat de la droite et du FN.

La chasse au burkini a montré toutes les limites du débat politique en France, occultant du reste les vraies préoccupations des Français en guerre contre la loi El Khomri, pris en otage par leur propre classe politique qui fait passer les intérêts d'un pays étranger avant leur sécurité. Croire que l'affaire du burkini c'est défendre la laïcité en France est de la naïveté la plus absolue. Le burkini, comme Daech, est la fameuse main étrangère qu'on exhibe pour justifier les échecs. Valls y a trouvé la justification

de tous les problèmes de la France, le rendant responsable du chômage, de l'insécurité, de l'échec de l'assimilation. Bref, en voulant dénuder les femmes qui le portent, il s'est complètement mis à nu, trahissant son islamophobie qu'on porte dorénavant comme une médaille d'honneur dans les salons politiques et littéraires de la France de la croix et de la kippa.

Outre son aspect éminemment politique, cette question renseigne sur le degré de l'intolérance qui sévit en France. L'Europe et le monde ont assisté médusés, cet été, à des scènes surréalistes de policiers en uniforme forcer des femmes à ôter leur burkini sous l'œil complaisant des deux-pièces. Le ridicule a été atteint et la France a retrouvé un de ses anciens réflexes : la délation. Le tort est-il à chercher dans cette manœuvre d'allumer des contre-feux ou chez ces femmes qui portent un voile marin ? La logique veut que si on veut respecter sa religion qu'on y aille au bout.

Irak: 18 morts dans une attaque suicide



18 personnes ont été tuées dans une attaque suicide menée par cinq assaillants armés d'explosifs et de grenades dans la ville de Ain al-Tamer, une oasis au sud-ouest de Bagdad, ont indiqué lundi des responsables locaux. «Ils portaient des kalachnikovs et des grenades. L'un d'eux s'est fait exploser et les autres ont été tués par les forces de sécurité», a indiqué Qais Khalaf, un responsable de la sécurité de la région.

Au moins 26 personnes ont été blessées dans cette attaque survenue dimanche soir à partir de 18H30 GMT. Elle n'a pas été revendiquée dans l'immediat, mais le groupe sunnite ultra-radical Etat islamique (EI) a endossé la responsabilité d'une série d'attentats perpétrés ces derniers mois contre la communauté chiite.

Cinq membres d'une même famille font partie des morts, a précisé un responsable des services de santé. Ain al-Tamer est situé à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de la ville sainte chiite de Kerbala, à proximité de la frontière avec la province d'al-Anbar, d'où seraient venus les assaillants. Les forces de sécurité ont réussi ces derniers mois à chasser l'EI d'une grande partie de cette province, notamment en reprenant les villes de Fallouja et de Ramadi.

L'offensive turque en Syrie s'intensifie



L'armée turque a intensifié son offensive dans le nord de la Syrie où elle combat les jihadistes et des milices kurdes, tuant des dizaines de personnes dans des bombardements.

L'armée turque, qui s'est enfoncée plus en profondeur en territoire syrien pendant le week-end, a annoncé dimanche avoir tué «25 terroristes», un terme qui s'applique aux combattants kurdes ou alliés à ces derniers. Mais l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), une ONG qui s'appuie sur un large réseau de sources en Syrie, a signalé la mort d'au moins 40 civils dans des bombardements turcs. Le président turc Recep Tayyip Erdogan a affirmé vouloir lutter avec «la même détermination» contre les forces kurdes et le groupe Etat islamique (EI), lors d'un discours dimanche à Gaziantep, une ville du sud-est de la Turquie endeuillée par un attentat qui a fait 55 morts pendant un mariage. «Nous n'accepterons aucune activité terroriste à, ou près de, nos frontières», a-t-il mis en garde. La veille, Ankara avait annoncé sa première percée militaire connue depuis le début de l'opération «Bouclier de l'Euphrate», à laquelle participent une cinquantaine de chars et des centaines de soldats turcs entrés en Syrie depuis mercredi. Le week-end a été marqué par de violents affrontements entre les militaires turcs et les combattants kurdes ou soutenus par eux, pris sous le feu nourri de l'artillerie et des avions d'Ankara.